Douai, RUE FRANÇOIS CUVELLE

Fouilles de sauvetage

1 avril-15 mai 1999

DOUAI (59), Site 307-99

Site 59 178 101 AH 99/034, (Dépt. du Nord)

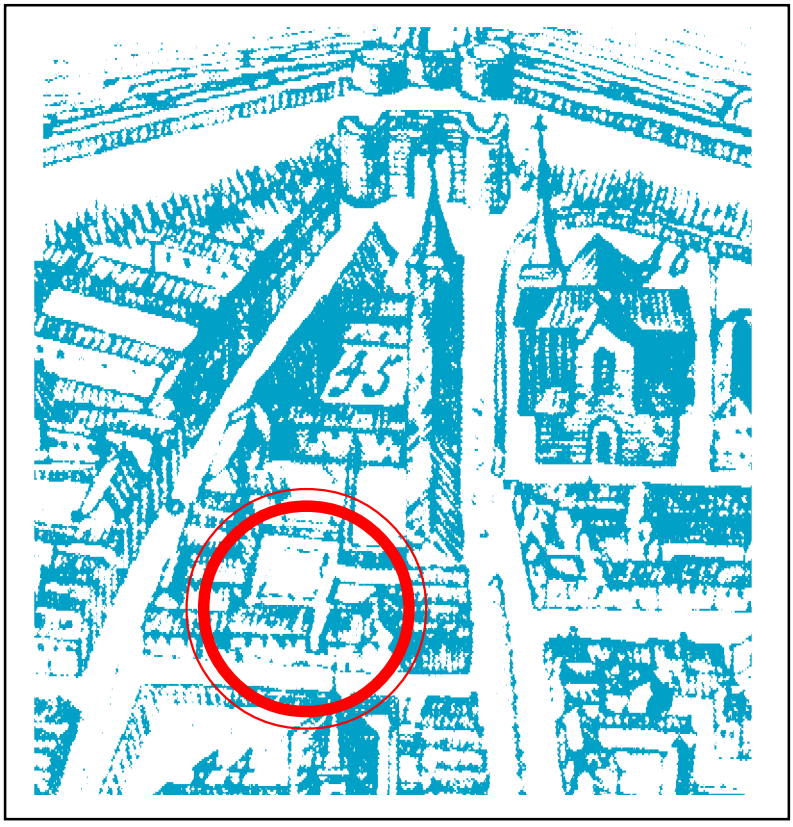

SERVICE ARCHEOLOGIQUE DE DOUAI

Pierre DEMOLON

Directeur

ARKEOS

Jean Michel Willot

Chef de chantier

décembre 1999

Douai, RUE FRANÇOIS CUVELLE

Fouilles de sauvetage

1 avril-15 mai 1999

DOUAI (59), Site 307-99

Site 59 178 101AH99/034, (Dépt. du Nord)

SERVICE ARCHEOLOGIQUE DE DOUAI
Pierre DEMOLON
Directeur

ARKEOS
Jean Michel Willot
Chef de chantier

Rédaction
Jean Michel Willot
avec la collaboration de :
Patrice Korpiun, Emmanuelle Langelin, Etienne Louis, Raphaël Pouriel et Céline Proye

décembre 1999

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITÉ DU SITE

Site n° : 59 178 101 AH 99/034
Département : Nord
Commune : DOUAI
Lieu-dit ou adresse : Rue François Cuvelle
Cadastre :
Année : 1970 **Section et parcelle :** section BY pa. 109 à 112
Coordonnées Lambert :
Zone : I
Abscisse : 653.300 **Ordonnée :** 1296.750 **Altitude :** 27 m

Propriétaire du terrain : SCI Jehan de France
Protection juridique : néant

L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Autorisation n° : 99/034
Valable du 10/03 **au** 30/04/1998

Titulaire : Pierre DEMOLON
Organisme de rattachement : Service Archéologique de Douai

Raison de l'urgence : Projet de construction immobilière avec sous-sol.

Maître d'ouvrage des travaux : ARKEOS / Société Archéologique de Douai

Surface fouillée : 650 m²
Surface estimée du site : 1 200 m², dont environ 650 m² accessibles pour l'instant.

*** Mots-clefs (thésaurus DRACAR pour la chronologie et les vestiges immobiliers) :**
- sur la chronologie : Moyen Age Moderne
- sur la nature des vestiges immobiliers : Constructions privées et annexes
- sur la nature des vestiges mobiliers : Céramique-divers

RÉSULTATS

*** Notice sur la problématique de la recherche et les principaux résultats de l'opération archéologique :**
Zone urbanisée et viabilisée depuis le XIIème siècle. Vestiges d'artisanats ainsi que d'habitats privés en pierre,bois et torchis bien conservés.
Première opération menée sur l'important faubourg Notre-Dame.

Lieu de dépôt du mobilier archéologique : Musée de Douai

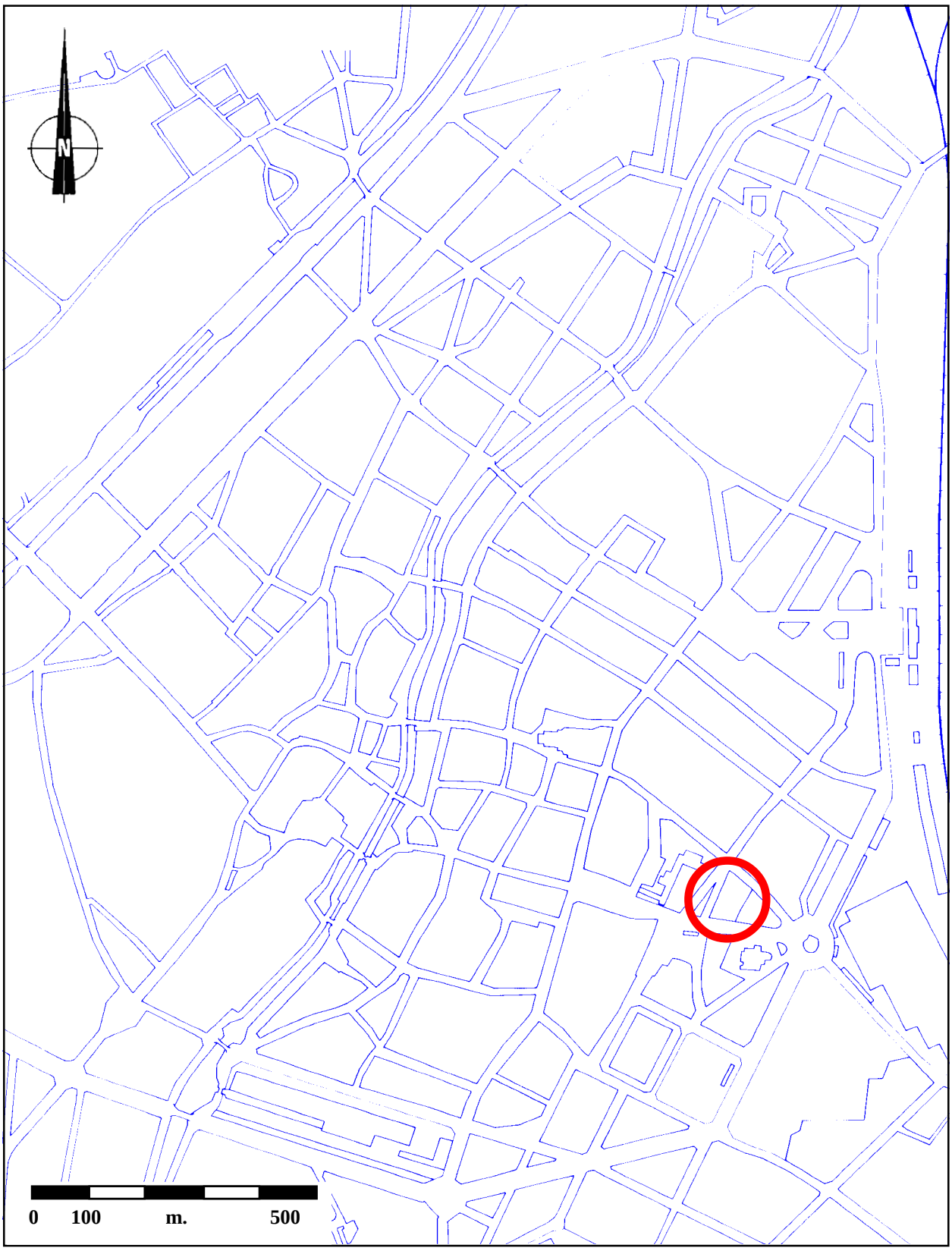

Fig. 1 : Douai, Rue François Cuvelle, site 307-99, plan de situation dans le centre ville actuel.

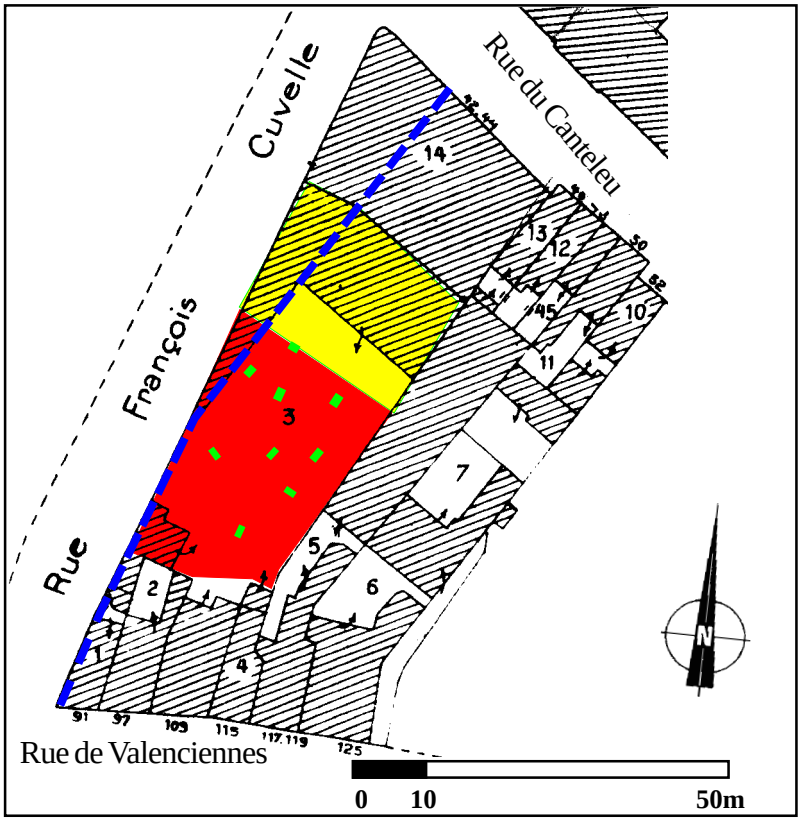

Fig. 2 :Rue François Cuvelle, terrain d'emprise du projet d'aménagement sur le cadastre 1970. En tireté, l'ancien alignement de la rue (rang est), du Moyen Age à 1945. En rouge, la première tranche du projet (début des travaux mai1999) ; en jaune, la seconde tranche (projetée en 2000). Les sondages sont en vert.

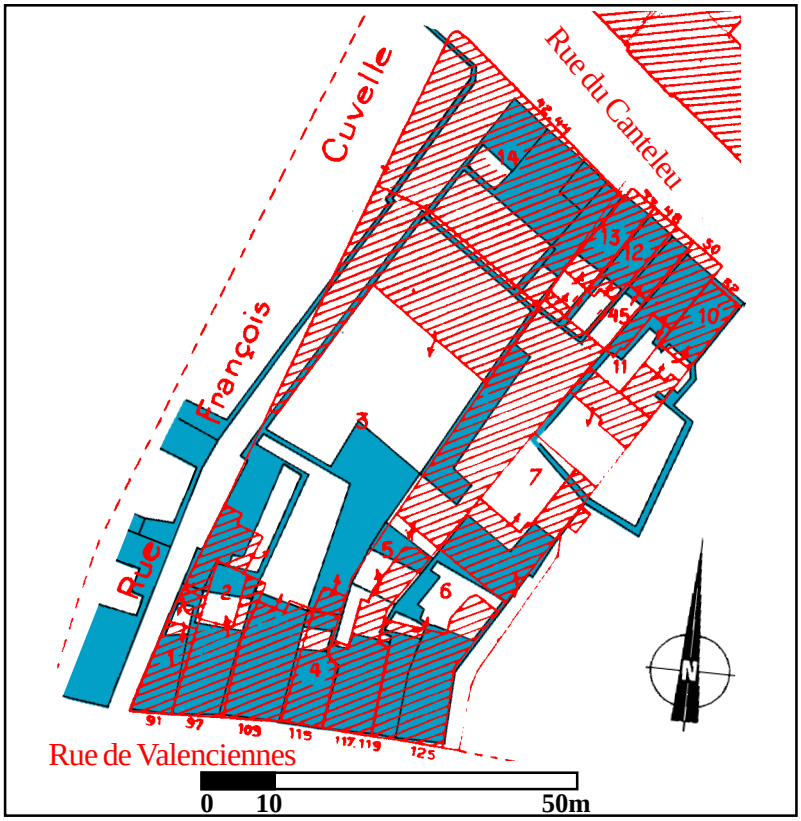

Fig. 3 : Rue François Cuvelle, superposition du plan d'alignement de 1824 et du cadastre 1970.

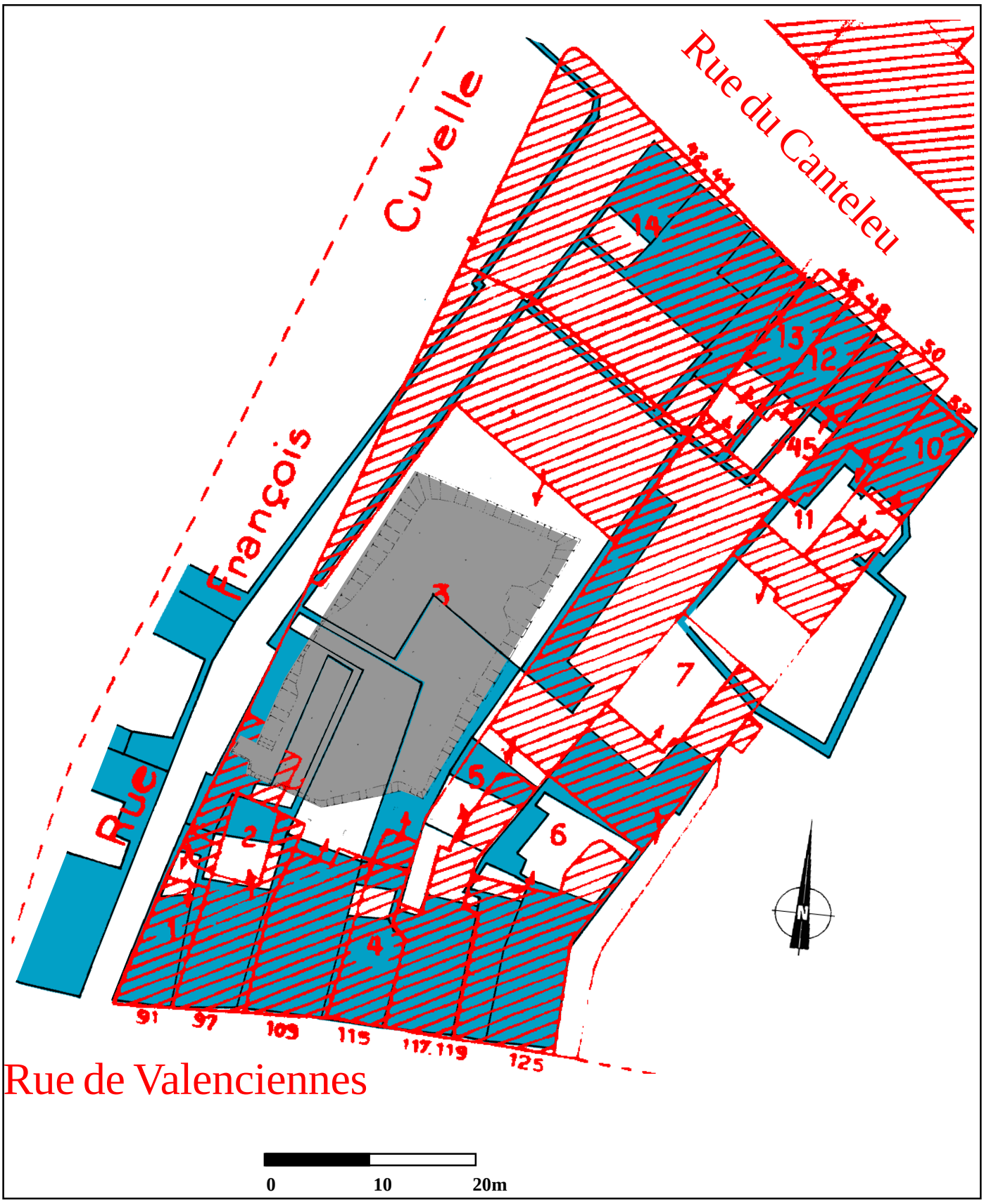

Fig. 4 : Rue François Cuvelle, superposition du plan d'alignement de 1824, du cadastre 1970 et de la zone de fouilles (en grisé).

I - Nature de l'opération (cf. fig. 1,2,3 et 4)

Une société civile immobilière projette la construction d'un immeuble d'habitation à Douai, dans le centre historique de la ville, rue François Cuvelle ; sise à l'emplacement de plusieurs parcelles jointives, cette surface totalise environ 1000m^2. Le projet architectural comprend l'aménagement de deux niveaux en sous-sol sur la surface à lotir. En concertation avec l'aménageur et après l'accord du Service Régional de l'Archéologie, des sondages ponctuels ont été effectués à la pelle mécanique sous la surveillance du Service Archéologique de Douai, en vue de reconnaître le potentiel archéologique du site. Cette évaluation a porté sur la seule zone accessible (650 m²), correspondant à la première phase de construction du projet. Le secteur nord (soit 350 m²), actuellement occupé par des bâtiments, ne pourra faire l'objet de ces mêmes évaluations qu'après l'aboutissement des travaux du premier secteur, dans le courant de l'année 2000.

L'examen des sections des sondages a mis en évidence une stratification dense de sédiments archéologiques datés du XIIe au XVIIIe siècle[1] . L'intérêt et la remarquable conservation de ces vestiges, peu entamés par des caves modernes, justifiaient une intervention archéologique préalable en raison de la nature destructrice du projet immobilier. Après l'accord des services de l'Etat [2], une convention a été signée entre l'aménageur et les intervenants chargés des opérations archéologiques afin de définir le calendrier des travaux de fouilles ainsi que les moyens de financement

II - Financement et participants

Les sondages de reconnaissance ont été pris en charge par l'association ARKEOS sous la direction du service archéologique municipal pour le personnel. L'aménageur a mis à disposition une pelle mécanique, il a assuré le nettoyage préliminaire du terrain.

Suite aux négociations entre l'aménageur et la ville de Douai, il a été décidé que l'aménageur prendrait en charge les opérations de fouille proprement dites soit 232 500.00 francs TTC et la ville de Douai le rapport d'exécution pour 120 600.00 francs TTC.

[1]) *cf.* Louis (E.) 1998, p. 9 à 26.

[2]) Le Service Régional de l'Archéologie et la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique.

L'autorisation de fouille a été délivrée au responsable du service archéologique municipal qui a assuré la direction du chantier, le personnel et le chef de chantier étant recrutés par l'association Arkéos.

Jean-Michel WILLOT, chef de chantier, association ARKEOS
Patrice KORPIUN, Emmanuelle LANGELIN, Raphaël POURIEL et Céline PROYE, sous contrat à durée déterminée, association ARKEOS
BOUNAB Khaled, FLEURQUIN Yannick, DELANNOY Christian, MASSON Yvon, sous contrat emploi solidarité, association ARKEOS.

III - La topographie médiévale (cf. fig. 5 et 6)

Le site est localisé dans un secteur de la ville qui se caractérise par une histoire particulièrement riche. Extra-muros jusqu'au XIIIe siècle, un faubourg y est toutefois attesté dès 1163, comprenant un hôpital (l'Hôpital des Chartriers) et une chapelle, la chapelle Notre-Dame. En 1230, les Trinitaires s'installent de l'autre côté de la ruelle, en face des parcelles qui ont été fouillées. En 1256 et 1258, des documents mentionnent l'existence de fossés défensifs et d'une porte (la Porte "Vakeresse" ou " des vaches ")[3] , dont, toutefois, le creusement et l'érection sont vraisemblablement fort antérieurs à cette date. En effet, au milieu du XIIIe siècle, la chapelle est érigée en église paroissiale et le secteur est définitivement enclos par la nouvelle enceinte, à l'origine uniquement constituée d'un fossé, d'une levée de terre surmontée d'une palissade, ainsi que de portes maçonnées.

L'évident souci de l'échevinage de protéger en priorité ces quartiers, situés rive droite, entre l'entrée des eaux et la porte "Vakeresse", conforte l'hypothèse étayée par les données archéologiques que ce secteur de la ville très actif est le centre économique de la cité.

Intra-muros au XIe siècle, le "Grant Markiet", mentionné dès le milieu du XIIe siècle, devient une grande place d'échange où s'installent également de nombreux artisanats, puis, vers le XIIIe siècle, la vente des grains et de la laine. C'est à la même époque qu'est cité pour la première fois le «Barlet», grand marché aux bestiaux de 4 hectares.

3) Cf. Demolon (P.) 1990, p.20.

Cette activité attire les populations qui s'installent à l'extérieur de l'enceinte du XIIIe siècle, au-delà de la porte "Vakeresse", sans doute en raison du manque de place dans les murs de la ville qui connaît à cette époque une remarquable expansion démographique. Un nouveau faubourg se développe vers l'ouest avec un axe de communication principal en direction de Valenciennes. Les nombreuses ruelles adjacentes, qui apparaissent dans la documentation ancienne, sont densément loties.

Si les sources écrites sont relativement abondantes, l'archéologie s'est vue offrir fort peu d'opportunités d'étudier le secteur. L'unique fouille réalisée à proximité du site a concerné en 1981 l'angle des rues Cuvelle et du Canteleu, à l'emplacement de l'actuelle banque Caisse d'Epargne. Trois parcelles, larges de 4 à 6 m. et s'ouvrant sur la rue du Canteleu, ont été mises au jour. Elles sont occupées aux XIVe et XVe siècles par des bâtiments à pan de bois et en brique. A l'arrière, on aménage des latrines, des celliers ou des petits bâtiments. A l'ouest, la propriété occidentale s'adosse au mur de clôture des Trinitaires, confirmant qu'à l'origine, la rue Cuvelle est une impasse. A partir du XVIe siècle, les parcelles sont progressivement regroupées pour ne constituer qu'une seule grande propriété au XVIIIe siècle (l'Hôtel du Soleil). Simultanément, le jardin des Trinitaires est percé dans le prolongement de l'impasse vers la rue du Canteleu. Les parcelles, loties le long de la rue du Canteleu, ne se poursuivent pas très loin au-delà des limites de fouilles méridionales. En effet, sur le plan en relief de 1709, le plan d'alignement de 1824 ainsi que le cadastre de 1970, un mur ferme les parcelles au sud. Il est vraisemblable que cette limite pérenne est bien antérieure. L'agencement des vestiges de la rue Cuvelle semble d'ailleurs confirmer cette hypothèse (cf. infra).

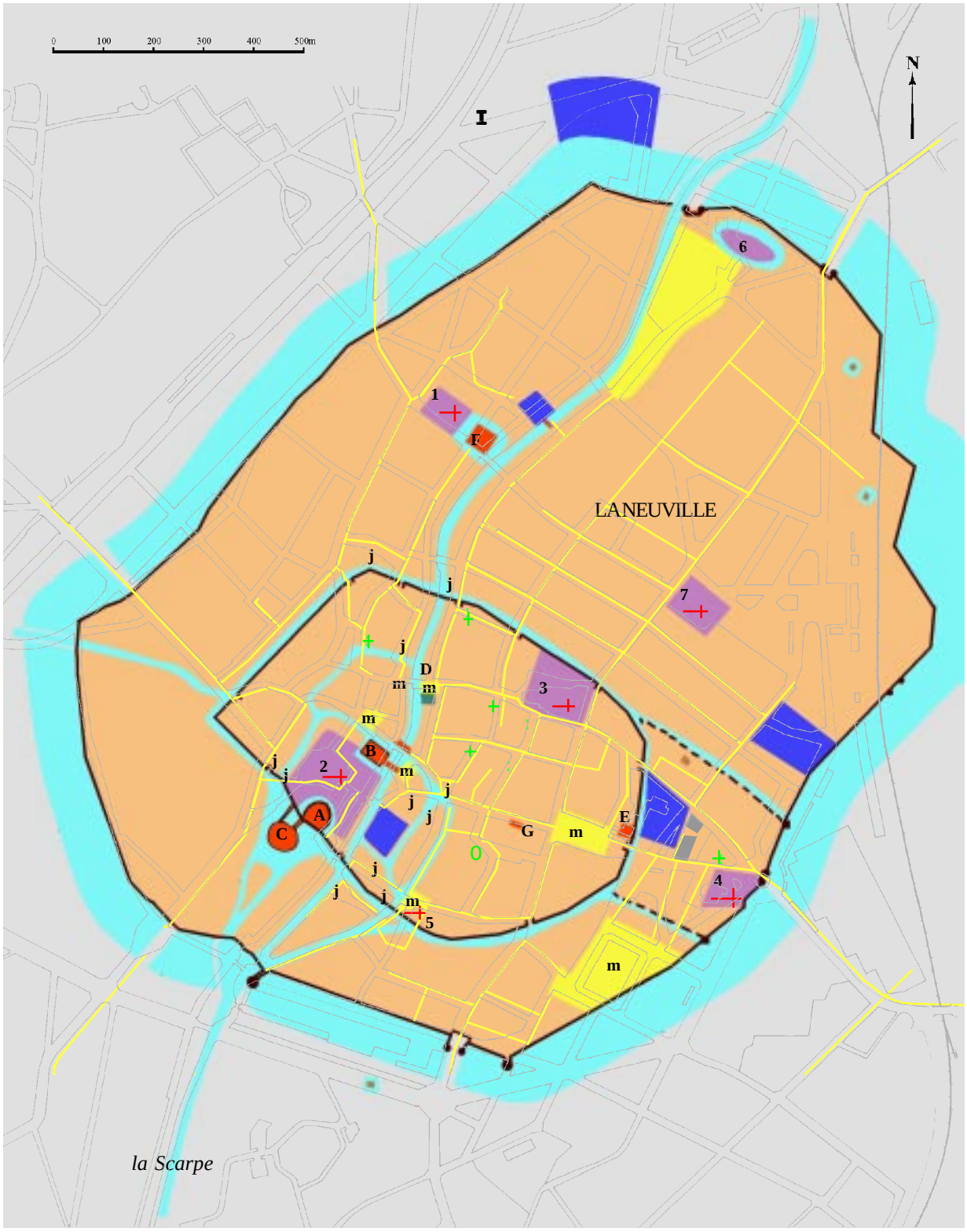

Zones d'habitat
Remparts reconnus
Remparts supposés
Places
Maisons fortes
Refuge
Hôpitaux
Rues actuelles
Les fouilles de la rue Cuvelle

Abbayes
Enclos religieux
Édifices catholiques
1 Paroissiale St Albin
2 Collégiale St Amé
3 Collégiale St Pierre
4 Paroissiale Notre Dame
5 Paroissiale St Nicolas
6 Temple Notre Dame
7 Paroissiale St Jacques

A La Neuve-Tour
B Motte et tour du châtelain
C Basse-Cour
D Port - "le rivage"
E Prévôté
F Motte St Albin
G Halles échevinales
I Moulins à vent
J Moulin à eau
m Marchés

Fig 5 : Douai au XIIIème siècle

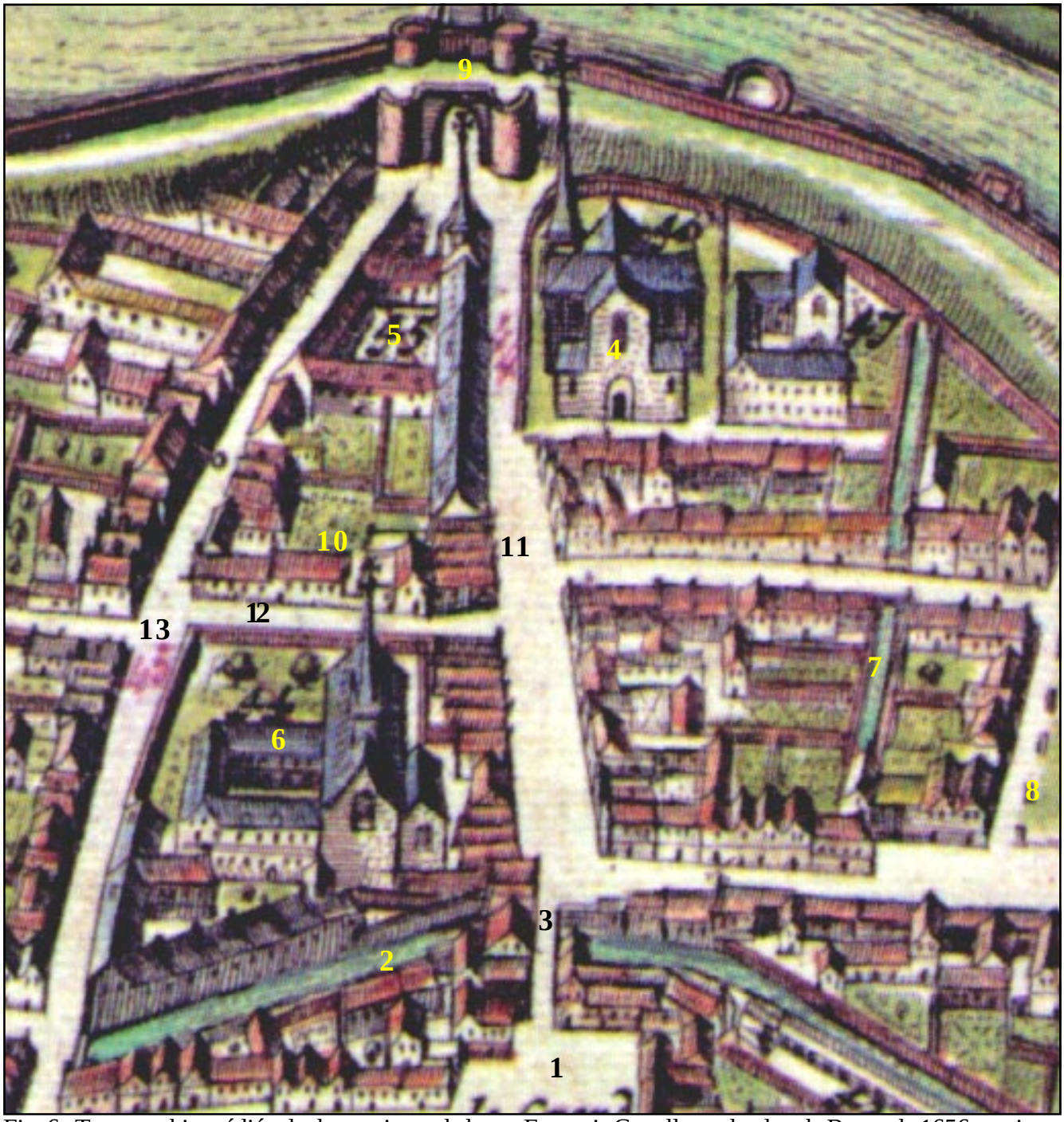

Fig. 6 : Topographie médiévale des environs de la rue François Cuvelle sur le plan de Braun de 1656, copie d'un document de 1627.

1 : «*Le grant Markiet*» (act. Place d'Armes), marché aux grains, cité à partir de 1140.
2 : Fossé de l'enceinte urbaine de la fin du XIe s, détruite à la fin du XVie siècle.
3 : Emplacement de l'ancienne «*Porte dou Market*», arasée à la même époque que l'enceinte du XIe siècle.
4 : «*Atre*» et église Notre-Dame, attestée depuis 1131, paroisse depuis 1257.
5 : Hôpital des Chartriers, installé avant 1165.
6 : Couvent des Franciscains, installé vers 1230.
7 : Fossé (et palissade ?) protégeant le faubourg Notre-Dame, avant 1256.
8 : «*Le Barlet*», marché aux bestiaux, XIIIe s.
9 : Enceinte urbaine tracée dans la seconde moitié du XIIIe s., et porte Notre-Dame, reconstruite en 1453.
10 : Site rue François Cuvelle.
11 : La rue de Valenciennes
12 : La rue François Cuvelle, à l'origine une impasse (ruelle «*Dame Ydain la Cousturière*»), percée à la fin XVIe siècle.
13 : Rue du Canteleu

IV - Les sources écrites

1 - Présentation des documents

De nombreuses sources documentaires, complémentaires des plans anciens, nous fournissent des indications sur l'organisation de la rue et son occupation : il s'agit en particulier des actes de mutation privés médiévaux et des recueils de rentes foncières conservés aux Archives Municipales de Douai ou à la Bibliothèque Municipale de Douai. Ces textes mentionnent souvent le propriétaire, parfois la nature des bâtiments ou des parcelles (maison d'habitation, atelier ou jardin) et presque systématiquement les voisins ou encore un repère topographique (coin de rue). Néanmoins l'incertitude demeure lorsqu'il s'agit de déterminer si les personnages cités habitent ou non la propriété.

Cette étude s'appuie sur quatre sources documentaires différentes. Les chirographes de la série FF ont été transcrits et étudiés dans le cadre de la thèse de J.C. Desquiens [4] . Etienne Louis, conservateur au Musée de Douai, a également analysé quelques documents de la même série datés du XVe et XVIe siècle. Pour le Moyen Age, le Registre des Rentes de Jehan de France, rédigé en octobre 1291 et édité par Georges Espinas, constitue une source importante d'information [5] . Enfin, pour la fin du Moyen Age et du début de l'époque moderne, les documents proviennent des Cartulaires des Rentes de la Bonne Maison des malades (AMD, Archives Hospitalières, 2G1), du Cartulaire des Rentes appartenant aux Communs Obits de l'Eglise Collégiale Saint Pierre (BMD, Mn. 1100) et enfin, du Registre Censier des Chartriers (AMD, Archives Hospitalières, 181), des séries transcrites par Félix Brassart [6] , archiviste de la fin XIXe siècle et par Etienne Louis.

Le secteur comporte de nombreux édifices remarquables, repères topographiques souvent mentionnés par les clercs pour localiser les propriétés. L'actuelle rue de Valenciennes est décrite, au XIIIe et XIVe siècle, comme "Dehuers la Porte dou Markiet en la Grant Rue" ou "Hors la Porte dou Markiet", puis, à partir du XVe siècle, comme la "Grant Rue Notre-Dame"[7] . L'Hôpital des Chartriers[8] et le couvent des Trinitaires sont situés respectivement aux extrémités orientale et occidentale de la rue de Valenciennes, sur le rang nord. Des ruelles, dont la rue Cuvelle, croisent ce dernier. A l'origine, celle-ci est une impasse qui aboutit contre les jardins du couvent des frères mineurs. Ses appellations changent suivant les sources documentaires et les siècles. La plus ancienne des mentions connues, la ruelle Dame Ydain le Cousturière est datée de 1291 (le censier de Jehan de France). Puis, dans les sources du XVe siècle, la ruelle est indifféremment désignée comme la ruelle Damydain, ruelle sans issue ou ruelle allant au jardin des frères mineurs. En 1533, le jardin des religieux Trinitaires est percé afin d'assurer une communication avec la rue du Canteleu ; la nouvelle ruelle tire son nom (rue de l'Aiguille) d'un cabaret (A la Bouloire de l'Aiguille).

4) DESQUIENS (J.-C.) 1994.

5) ESPINAS(G.) 1936, t.2, p.29 à 91.

6) BRASSART (F.) 1870.

7) La Porte du Marché perce l'enceinte du XIe siècle dans l'axe du Marché au Blé, vers l'est. L'église paroissiale Notre-Dame est localisée à l'extrémité orientale de l'actuelle rue de Valenciennes, contre le rempart du XIIIe siècle.

8)L'hôpital des Chartriers est connu dans les archives dès la fin du XIe siècle.

D'autres ruelles sont citées dans les archives dont l'une (la Porte des Frères Mineurs), localisée à proximité de la porte du Marché, permet l'accès au couvent des Franciscains (1291, censier de Jehan de France). La deuxième, la ruelle Baudart *soieur* (scieur) d'Aix ou à Dieu, n'apparaît que dans la documentation (1433, Cartulaires de rentes de la Bonne Maison des Malades) sans qu'elle soit visible sur des plans ou des cadastres anciens.

2 - Essai de restitution du parcellaire ancien (cf. fig. 7 et 8)

L'analyse des chirographes du XIIIe siècle s'avère peu fructueuse. En effet, plusieurs alignements de 4 à 7 maisons sont identifiés sans qu'il soit possible de les localiser avec précision dans la rue de Valenciennes. A la fin du XIIIe siècle, le registre censier de Jehan de France cite 8 maisons contiguës sur le rang est de la ruelle Dame Ydain la Couturière. Mais de nouveau, en l'absence de mention du coin de la ruelle ou du mur de clôture des Trinitaires, ces propriétés ne peuvent pas être localisées précisément dans l'impasse. De plus, les données archéologiques ne s'accordent pas avec la vision du site qu'offrent les données écrites. Un tiers du front oriental de la rue a été dégagé par la fouille et, pour le XIIIe siècle, seuls deux bâtiments ont été repérés. Plusieurs phénomènes peuvent expliquer ce décalage. Au sud de la zone de fouilles, l'occupation dense de la parcelle a vraisemblablement occulté une partie des vestiges anciens limitant l'interprétation des structures, tandis qu'au nord, les traces d'habitat ont pu disparaître à cause de la remise en culture du secteur.

Au XVe siècle, les mentions deviennent plus nombreuses : les propriétés sises rue de Valenciennes, implantées entre la Porte des Frères Mineurs et l'Hôpital des Chartriers ainsi que celles de la ruelle Dame Ydain la Cousturière sur les deux rangs ont pu être identifiées et localisées avec une certaine précision. En confrontant ces résultats avec ceux qui sont issus des fouilles et les plans anciens[9] , on peut proposer une restitution du parcellaire. L'analyse des vestiges mis au jour a permis de différencier quatre zones sur le site : elles peuvent être assimilées à des parcelles en raison de la nature de leurs occupations que l'on distingue dès le XIIIe siècle.

Ruelle Dame Ydain la Couturière, nous apprenons qu'entre l'angle des rues et le couvent des Trinitaires, le nombre de propriétés se réduit à quatre. Au coin, il est fait état en 1433 d'une maison appartenant à Jehan de Castillon, qui possède également en 1450 deux propriétés contiguës dans l'impasse. Jusqu'en 1526, les parcelles de Jehan de Castillon changent de main, sans que les trois propriétés ne soient pour autant dispersées : Marie Bruille (1450), la famille Commelin (1460 à 1486) puis Christophe Hulot, parmentier[10] (1526) sont mentionnés comme propriétaires de ces trois "louages". Sur le terrain, deux bâtiments sont élevés sur la parcelle 1 ; la maison en touquet[11] est située hors de l'emprise de la fouille. L'édifice sud est une belle demeure à pan de bois au XIIIe siècle, progressivement reconstruite en pierre à partir du XIVe siècle, tandis que le bâtiment nord est une construction en bois de taille plus modeste qui disparaît à la fin du XVe siècle. A la lumière de ces faits archéologiques, deux lectures des textes sont possibles.

9) le plan établi à partir du plan en relief de 1709 et le plan d'alignement de 1824.

10) Un tailleur qui effectue les finitions du vêtement.

11) En ancien français, le touquet est le coin de deux rues.

La grande maison constitue une unité, l'un des louages cités, et le petit bâtiment en bois, son voisin. Mais il est plus vraisemblable, notamment en raison de la nature du plan et des occupations de la grande maison, que cette dernière soit divisée dès la fin du XIVe siècle, en deux propriétés louées ; ces partages sont courants à Douai au Moyen Age (*cf. infra*). Dans ce cas, la construction nord doit juste être considérée comme une annexe de la propriété voisine.

La parcelle 4 est lotie au XIIIe siècle avec un édifice en bois implanté au sud, tandis qu'au nord, le terrain est réservé à l'activité agraire (mise en culture, silos). Vers la fin du XIVe siècle, l'édifice est rasé et l'ensemble de la parcelle devient un jardin. Si nous nous conformons au parcellaire, dressé à partir des informations tirées des archives, au début du XVe siècle, ce terrain est soit à la communauté religieuse soit à la parcelle 1. Ensuite, cette propriété appartient à la famille Tacquet de 1460 à 1526, date de la dernière mention de la parcelle.

Deux parcelles étudiées sur le site semblent s'ouvrir sur la rue de Valenciennes. La parcelle 2 est probablement la propriété de Jehan Cottel ou Chottiel, fournier, de 1433 à1450, puis passe aux mains des héritiers de Jehan d'Arras en 1460 pour enfin finir dans celles de Christophe Maxi Bourel en 1526. Il est délicat d'établir une relation entre l'activité de Jehan Cottel et les foyers artisanaux découverts dans l'appentis de la parcelle 2, dans la mesure où il n'est pas établi avec certitude que le propriétaire mentionné y habite. Suivant ce schéma, la ruelle Baudart qui apparaît tardivement dans la documentation (1ère moitié du XVe siècle), est localisée à l'emplacement de la parcelle 3. Dans ce secteur, dès le début du XIVe siècle et jusqu'au XVIe siècle, des niveaux de sol en argile ou en cailloutis de grès y ont été régulièrement déposés. Il peut s'agir de vestiges de la construction et de l'entretien d'une impasse qui, ici, abouti à 34 m de la rue de Valenciennes contre une parcelle. Dans les archives, il existe des mentions de ruelles privées dont l'entretien est assuré par le propriétaire qui devait certainement soigner son passage. L'enquête historique n'a pas été suffisamment poussée pour confirmer cette hypothèse. L'organisation générale des vestiges ainsi que leur nature, des origines de l'occupation du site jusqu'au XVIe siècle, nous conduisent à isoler une troisième parcelle au bout de l'impasse.

Cet essai de corrélation des sources archéologiques avec celles des archives n'est qu'une première étape en attendant une étude plus poussée. Des incertitudes demeurent en l'absence de renseignements plus précis. La localisation de la ruelle Baudart au sud de la parcelle 3.qui repose sur deux mentions, doit être confirmée par d'autres textes. La description faite en 1433 de la propriété de Jehan Cottel[12] , qui aboutit à l'arrière contre celle de Jehan de Castillon (elle-même attenante au couvent des Trinitaires), est en contradiction avec les faits archéologiques : l'analyse des vestiges montre que l'emprise de la parcelle 2 se poursuit au-delà des propriétés de Jehan de Castillon (fermées au nord par la parcelle 4), vers le mur de clôture des Trinitaires. Les textes postérieurs ne font pas état de ce découpage particulier des propriétés. De plus, les passages du Cartulaire évoquant les limites des deux tènements sont des ajouts plus tardifs, qui reflètent peut-être un nouveau découpage parcellaire postérieur au XVe siècle. Quelques remarques peuvent toutefois être formulées. Alors que l'impasse est densément lotie dès la fin du XIIIe siècle, il apparaît au XVe siècle qu'un regroupement des propriétés dans le secteur s'effectue avec une forte déprise du bâti, phénomène visible sur le site à partir du XVIe siècle. De plus, à la lumière des archives, il semble que les bâtiments soient d'une facture de plus grande qualité.

[12]) Cartulaires des rentes de la Bonne Maison des Malades, folio 16·

En 1460, la maison sise au coin de la ruelle et de la rue de Valenciennes est décrite comme grande. En 1626, cette maison possède une enseigne, la Coupe et le Lot d'Or. Rue de Valenciennes, en 1450, la famille Toullet possède non seulement une grande demeure mais également la maison de la Folie, bâtiment suffisamment spacieux pour être partagé en trois "louages". Cette tendance, observée ailleurs à Douai, transparaît sur le site au travers de l'usage de certains matériaux. A la même époque, non seulement la pierre est largement utilisée dans les murs de la maison mis au jour parcelle 1, mais le confort intérieur progresse grâce à, notamment, l'installation d'un sol dallé dans la pièce principale et de vitraux aux baies (les remblais de démolition en renfermaient de nombreux fragments). En dehors de ces considérations d'ordre général, les renseignements puisés dans ces sources documentaires restent, à ce jour, insuffisants pour connaître dans le détail la nature des édifices comme le statut et l'activité de leurs usagers.

3 – Les sources

Chirographes, série FF, Archives

1 – FF 861/7 bis, avril 1252.
Don par testament d'une pièce de terre par Jacques de Dorignies à son frère Jean située dans la rue de Vaqueresse, de même une coupe de terre à sa sœur Hauwit située dans cette rue, de même à sa sœur Marie une coupe de terre au même endroit.

2 - FF 674/7414, 01 juillet 1345.
Vente d'une maison et tènement par Thierry de Paine dit l'Hugier, mari de Phelippe Canevine dite Caière, et Marie Canevine sœur de Phelippe, à Grégoire de Provin situés dans la grand rue Notre Dame joignant au tènement de Laurent Le Boursier et au tènement de Pierre d'Escaudain dit du Four.

3 - FF 675/7603, 04 juin 1356.
Obligation d'une maison et tènement par Nicaise Le Carlier et Jacques du Brequin envers Marie La Plate, fille de feu Colard Le Plat, situés dans la grand rue Notre-Dame joignant au tènement de Guillaume Crecque et au tènement de Grégoire de Provin.

4 - FF 677/7710, 29 septembre 1373.
Vente d'une maison et tènement ayant appartenu à feu Thomas Le Tourneur par Gilles Haneuse, charpentier et bourgeois de Douai, à Sandrard de la Fontaine, parmentier et bourgeois de Douai, situés dans la grand rue Notre-Dame joignant à une maison qui fut celle du dit Gilles que tient à présent Pierre L'Enguerran et faisant touquet à une ruelle par laquelle on va aux frères mineurs et tenant par derrière à un jardinet et pièce de terre que tient Jacques Buignet. La maison que tient le dessus nommé Pierre L'Enguerran doit porter et recevoir en la cour derrière cette maison toutes les eaux venant de la severonde d'une loge qui est du tènement vendu par le dit Gilles Haneuse ; également celles venant de la maison que tient Jacques Buignet joignant à la maison du dit Pierre L'Enguerran. Ces eaux doivent avoir leur sortie et vidange en passant sur le tènement du dit Sandrart de la Fontaine. Ces choses sont exposées dans des lettres scellées du sceau aux causes de la ville datées du 26 février 1372.

5 - FF585/177, 31 mai 1374.
Apport en mariage du tiers d'une rente foncière par Isabelle Petit Dieu, fille de feu Jacques Petit Dieu, avec Jean Thierry assise sur la maison et tènement de Michel Tout le Mont hugier situés dans la grand rue Notre-Dame, joignant au tènement de Richard Coquebillet et au tènement de Jacques Mousqueron.

J.C. Desquiens, "Douai, Topographie et Société de 1224 à 1374, d'après un Fonds d'Archives Particulier", thèse de doctorat de IIIe cycle, dirigée par M. le professeur Michel Rouche, soutenue en juin 1994 à l'université de Paris IV, 4 t., p. 111 et 112, t. 1.

6 - FF623-2997, 24 mai1460
Jean Commelin fils de feu Colard et Madame Robault, fille de feu Jehan Robault et de Marie Le Clerc, Jehan apporte. Un tiers de trois maison rue Damidain, la plus grande au coin de la rue Notre Dame entre les hoirs de Jehan d'Arras et de Micquel de Manchicourt dit Tacquet.

7 - FF635-4006, 13 juin1486
Aymeri Commelin, mercier, fils de feu Jehan et Jehanne le Marie, fille de Jehan le Marie, boucher. Aymeri apporte […] un tiers de trois maisons grand rue Notre Dame au coin de la ruelle Damidain.

8 - FF656-5600, 30 août 1626
Charles Miny, franc homme […] et Jacqueline Le Cocq, fille de Michel le Le Cocq., bourgeois, receveur de la Maison des Malades. Charles apporte une maison ou il habite rue Notre Dame au coin de la ruelle Damadain à l'enseigne La Couppe et Le lot d'Or, venant de feu Claude Miny, son frère […]

Etienne Louis, conservateur du Musée de Douai.

Le registre des rentes de Jehan de France, octobre 1291, Archives Hospitalières de Douai.
N° 180 du fonds de l'ancien Hospice des Chartriers.

Cahier 1
Folio 9
Dehuers le porte dou Markiet en le Grant Rue
9 - Sour 2 maisons les filles Martin de Dichi et sour tout le tènement, ki sient entre le porte des Frères Menus d'une part et le tènement Jakemon le Vakier, d'autre part, après le fons de le tiers, 4 mars.

10 - Sour le maison Jakemon le Vakier et sour tout le tènement, ki fu Williaume Bysse, ki siet entre le tenement Martin de Dichi ki fu, d'une part, et le tenement Aloy le 5 Barbeteur, d'autre part, après le fons de le tiere, demi marc.

Folio 9'
En le ruiele Ydain le Cousturiere.
11 - Sour le maison Ghillain Leureuse, ki fu Mariien le Toiliere, et sour tout le tenement. – Si siet entre le tenement Climenchiien de Gaignaing, d'une part, et le tenement Werin Chase Dieu, d'autre part. – Après le fons de le tiere, 1 ferton.

12 - Sour le maison Werin Chase Dieu et sour tout le tenement, devant et deriere, ki siet entre le tenement Ghillain Leureuse, d'une part et le tenement Raoul d'Erchin, d'autre part, après le fons de le tiere, marc et demi.

Folio 10
13 - Sour 2 maisons Raoul d'Erchin et sour tous les tenemens, ki sient entre le tenement Werin Chase Dieu, d'une part, et le ténement Jehan de Franche, d'autre part, ki fu Rikeut Tormente, 4 mars, 6 s. et 10d. par.

14 – Sour le maison Saintain de Dichi, ki fu les Rumeuses, et sour tout le ténement , ki siet entre le ténement Jehan de Franche, d'une part, et le tenement Alain le Panetier, d'autre part, après le fons de le tiere, demi marc.

Folio 10'
En l'autre rench
15 – Sour 3 maisons Pieron de le Cambe et sour tout le tenement, ki fu Aloul le Cambier, ki sient entre le crest dou fosset de le ville, d'une part, et le tenement de le ville, d'autre part, après le fons de le tiere, ½ marc.

Georges Espinas, "les Origines du Capitalisme", Lille, 1936, t.2, Appendice, p.29 à 91.

Recueil de rentes foncières de la table du Saint Esprit de l'église de Saint Pierre, 1310. Manuscrit. 1317, Bibliothèque Municipale de Douai.

Fol. 8 " En le rue Ydain Le Cousturiers "

16 - Sour le maison et sour tout le tenement Ghillain Leureuse ki siet entre le tenement ki fu Werin Chassedin et le tenement Climence de Gelnaing. VII fiertons del ausmone Jehan Audefroi.

17 - Sour le maison ki fu Maryen de Bietune ki siet entre le tenement ki fu Sauwalon le Clerc de Canteleu et le tenement ki fu Symon Belot. Or le tient le frere Menut et l'ont mis a leur tenement. I march del aumosne Jehan Audefroi.

Cartulaires de rentes de la Bonne Maison des Malades
1433 et addenda en 1533, 1542 et 1582
Archives Hospitalières de Douai, n°2G1, Archives Municipales de Douai

Ce sur les rentes [...] appartenans a le bonne maison des Mallades de Douay […] juing lan mil CCCC et XXXIII
Folio 15
Le grant rue Notre Dame

Folio 16verso
18 - VIII s.douaisis.
Sur le tenement la veuve Collard Dorlaincourt qui fut Amant Cateline tenus as Dames de Sin
Sur le tenement Collart Hanois qui fu Jaquemart de Hesdin et auparavant Jehan Apparisis tenant d'une part a le vefve Collart Darlincourt et faicians toucquet a le ruelle le grand Baudart soieur d'Aix.

Folio n°16
19 - XII s. douaisis, I cappon
Sour le tenement Jehan de Castillon dit Le Gorier sent liretaige aux Cartriers tenant d'une part a Jehan Cottel (ajouté) *et daultre coste a une ruelle des freres menus par derie aux murs des freres.*

20 - IIs. douaisis
Sur le tenement Jehan Cottel qui fu Anssel Boinebroque tenant dune part au toucquet de la ruelle le grant Baudart (ajouté) *que on dist le ruelle Cadieu* et a Jehan de Castillon et *aboutans par derrière audit de Chastillon*

21 - IIs., VId. Douaisis
Sur le tenement. Martin Tourbet qui fu Sandrart de le Fontaine tenant au tenement Jehan de Fiérin bastart et fais toucquet a une ruelle qui na point dissue et par deriere a Jakemon de Lommel et de part est à Gillot de le Motte barbieur

Registre censier de l'Hôpital des Chartriers, 30 mars – 30avril 1450
Archives Hospitalières de Douai, n°181, Archives Municipales de Douai

Folio 18
En laditte rue Notre Dame au rencq des freres meneurs ainsy que on vient desdits Cartriers en le ville.

22 - Sur le maison et tenement Jehan d'Arras pissonnier […] joingnant d'une part aux maisons et hiretaiges qui sont ausdis Cartriers et a la grande maison et hyretaige les hoirs Colart Toullet.

Folio n°18verso
23 - Sur le maison et tenement des hoirs collart Toullet qui fu Jehan de le Folye et Robert Dessores quon dist le maison de le folye qui fait trois louages joingnant a le dite grande maison qui est ausdis Dudit Toullet d'une part et a heritage qui est a labbeye de Sin d'aultre part.

24 - Sur le maison et tenement Jehan de Castillon dit le gorelier qui sont aussy trois louages se demeure ledit de Castillon en le grande quil tient par arrentement vaigere dudit hospital. Se furent a Marie de Bruille joignant au tenement Jehan Chottiel fournier d'une part et a une ruelle sans issue daultre part.

25 - Sur les maison et tenement qui seant appartenant à Gillot Pinte […] que on dist le maison du molyniel […] et sur le maison en le ruyelle joingnant a une wide place qui est des freres myneurs d'une part et audist Jakquemart de bonnel […]

Cartulaire des Rentes appartenant aux Communs Obits de l'Eglise Collégiale Saint Pierre, 1526
Manuscrit. 1100, Bibliothèque Municipale de Douai

Folio 44
La paroisse Notre Dame

Folio 48
En la rue Notre Dame

Folio 49
26 - II s, IIII d, obole douaisis et II chapons
Sur la maison Arnould Panequin qui fut Evrard Maine tenant d'une part à la porte des Frères Mineurs et d'autre part au Molinet.

27 - II s, VII d, obole douaisis
Sur la maison du Molinet appartenant aux hoirs Andrieu de Prêt tenant au tènement devant dit et d'autre part au tènement d'Emery Comelin. Depuis appartenant à Pierre Hobegois Tasigniet.

28 - III s IX d parisis
Sur le tènement de Nicolas de Soif qui fut Noël Pollet tenant d'une part au tènement devant dit et d'autre part au tènement de ladite veuve. Depuis appartenant à Jehan Couppelot faisant touquet de la ruelle. (ajout) A la veuve d'Anchin

29 - XXII d obole parisis
Sur la maison et tènement de la dite veuve qui fut Jehan de Soif tenant d'une part au tènement devant dit et d'autre part faisant le touquet d'une ruelle (ajout) Dame Ydain sans issue. (ajout) Le Bailli d'Anchin à cause de sa femme la paye. Ladite veuve d'Anchin.

30 - IIII s parisis
Sur la maison de Christophe Hulot Parmentier qui fut Collart Comelin tenant d'une part à une ruelle que l'on dit la ruelle Crochart tenant au tènement dudit Christophe Maxi Bourel.

31 - XII s douaisis
Sur la maison de la veuve Pierard Jourdin qui fut Jehan Corbisier tenant d'une part au tènement des hoirs Antoine Saingler et d'autre part au tènement Jehan Dasigniet. (ajout) depuis appartenant à Pierre de la Neuve Eglise.

Folio 50
En la rue Crochart

32 - XVI s douaisis
Sur la maison Christophe Hulot qui fut Colart Comelin tenant d'une part au tènement du dit Christophe qui fait touquet sur la rue Notre Dame et d'autre part au tènement dudit Christophe. (ajout) Audit Maxi.

33 - VIII s douaisis
Sur le tènement dudit Christophe Hulot qui fut Colart Comelin tenant d'une part au tènement dessus dit Christophe et d'autre part au tènement des hoirs Robert Tacquet. (ajout) Audit Maxi.

Folio 76 suite

Cartulaire de la prébende annexée à la prévôté de l'église Saint Pierre de Douai, 1578.

Folio 81 verso
La rue Notre Dame
34 - III s, I d, obole douaisis, I chapon et demi
Sur la maison et héritage de Jehan le Roy et Hughes de Ricquebourg qui fut auparavant à la veuve Guillaume le Roy tenant d'une part à la porte des Cordeliers d'autre part à l'héritage de la veuve et hoirs Pierre Lobegeois.

35 - III s, I d, obole douaisis, III chapons et demi
Sur la maison et héritage de la veuve et hoirs Pierre Lobegeois nommée le Molinet qui fut à Robert des Molin tenant d'une part à l'héritage dessus dit Jehan le Roy et Hughes de Ricquebourg d'autre part à l'héritage Claude Comelin.

36 - VII s, III d, obole douaisis, III chapons
Sur la maison et héritage de Claude Comelin qui fut à Jacques Comelin tenant d'une part à l'héritage dessus dit de la veuve et hoirs Pierre Lobegeois d'autre part tenant à l'héritage de Rolland d'Assonneville.

37 - III d, obole douaisis, I chapon
Sur la maison et héritage de Roland d'Assonneville qui fut à Noël Pollet qui fut à Jehan Coupet mercier tenant d'une part à l'héritage dessus dit Claude Comelin d'autre part à un autre héritage appartenant au susdit Roland d'Assonneville et Pierre de Barre Marissal.

38 - XVI d. douaisis, II cappons
Sur une autre maison et héritage appartenant au-dessus nommés Rolland d'Assonneville et Pierre du Barre Marisal qui fut au Bailly d'Anchin depuis à sa veuve qui fut à Jehan Colpin qui fut à Jehan de Soif tenant d'une part à l'héritage dessus dit Rolland d'Assonneville d'autre part faisant touquet et le coin d'une ruelle allant au jardin des Frères Mineurs.

Recueil de documents concernant l'Hôpital des Huit Prêtres.
N° 102 bis Cartulaire de rentes foncières, 1630.
Manuscrit. 1096/2, Bibliothèque Municipale de Douai

Rue Notre-Dame
39 - Deues par les hoirs de Jacques Doier au lieu de […] Doier pour une maison nommé Le Mortier d'Or, séante en ladite rue, tenant a lheritaige des Dames de Sin et à lheritaige de Nicolas Mexin.
Due par […] de Nicolas Miny au lieu de Jean Miny son père et auparavant la veuve Pierre Couppelet pour sa maison séante en ladite rue faisant touquet de la ruelle Damidon, tenant a lheritaige des hoirs de Jacques le Doien.

Recueil de documents concernant l'Hôpital des Huit Prêtres.
N° 112 Cartulaire de rentes foncières, 1688

Rue Notre Dame
40 - Sur une maison appartenant aux héritiers de Marie Miny, veuve d'Emmmery de la Champagne au lieu des hoirs de Jacques Doien, auparavant Fourny Doien, tenant à la maison suivante et a celle de Mademoiselle la veuve du Sir licencié Desmolin.

41 - Sur une maison appartenant à la veuve et hoirs de François Chopin au lieu de Nicolas Miny, auparavant Jean Miny, qui fut aux veuves et hoirs Pierre Couplet, faisant coing de la ruelle allant de ladite rue de Notre Dame au Grand Canteleu et tenant à la maison susdite.

Transcriptions, Etienne Louis, conservateur du Musée de Douai.

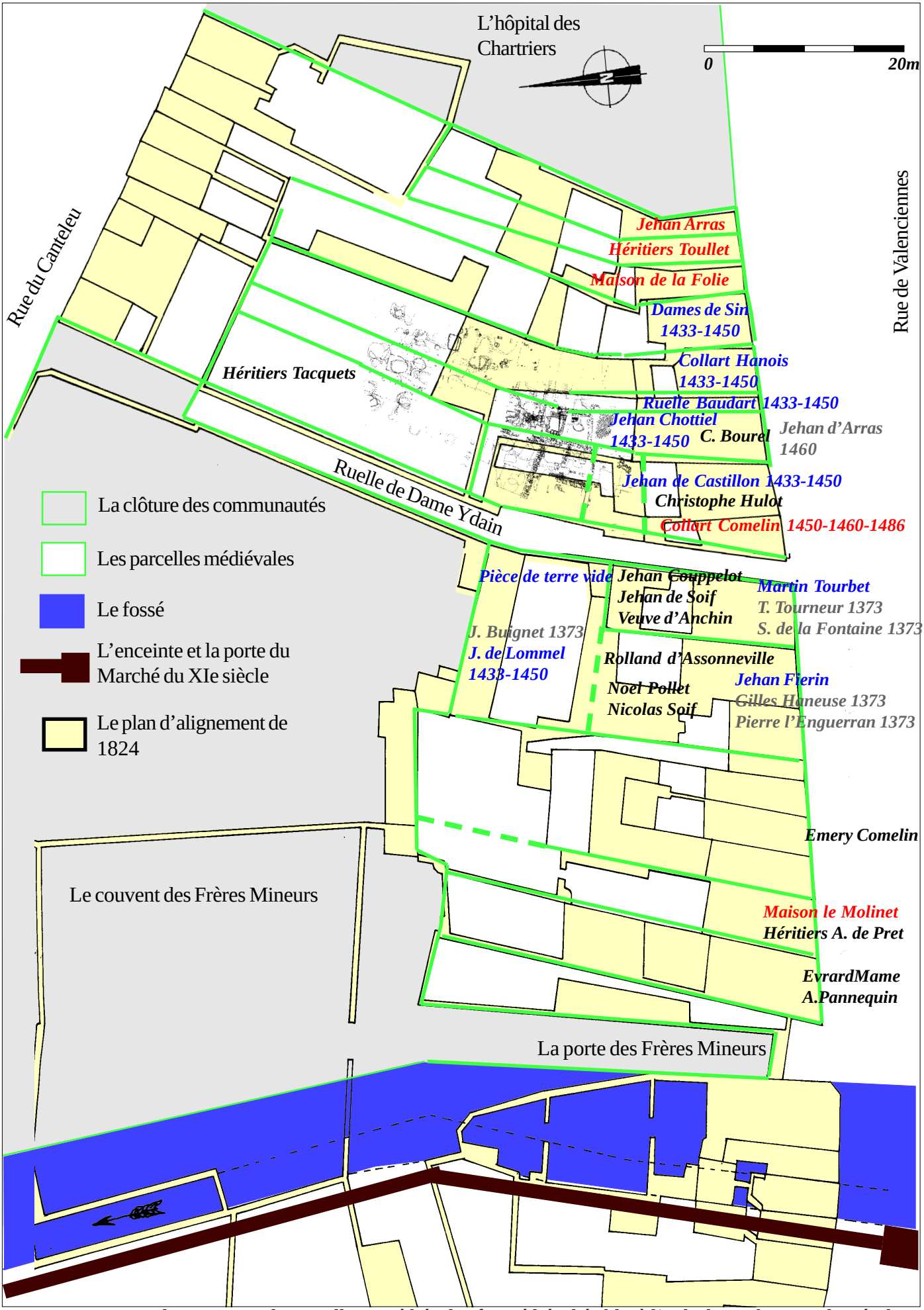

Fig. 7 : Proposition de restitution du parcellaire médiéval et fin médiéval établie à l'aide des archives et des résultats des fouilles. En bleu, le cartulaire des rentes de la Bonne Maison des Malades (1433), en rouge, le registre censier de l'hôpital des Chartriers (1450), en vert, les chirographes et en noir, le cartulaire des rentes des obits de la collégiale Saint Pierre (1526).

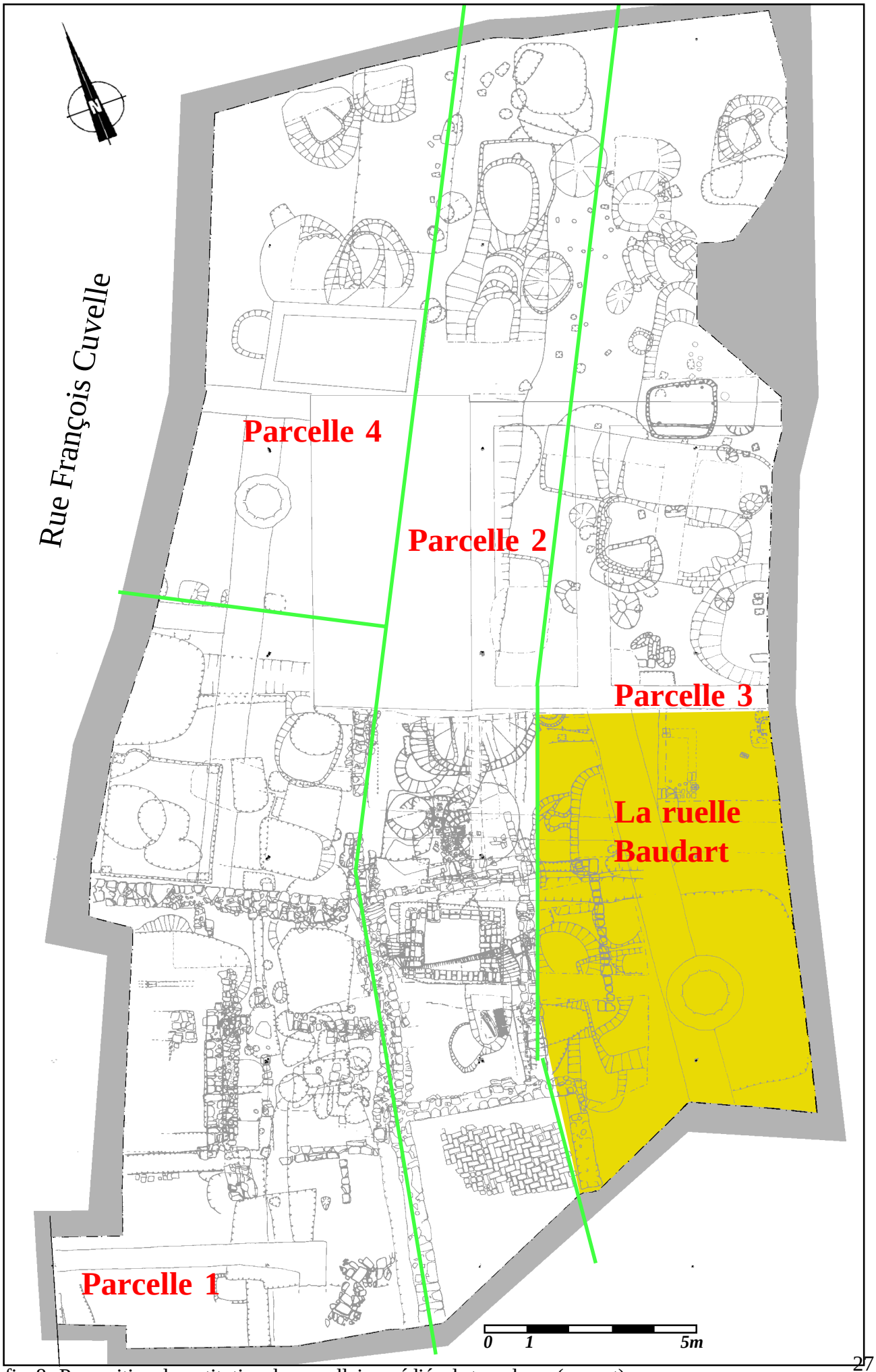

fig. 8 : Proposition de restitution du parcellaire médiéval et moderne (en vert).

V - Les résultats

Un décapage à la pelle mécanique a enlevé entre 1 m (sur la moitié sud du site) et 1,80 m (au nord) de remblais modernes (des terres végétales pour l'essentiel) avant d'atteindre les strates archéologiques anciennes. La dénivellation qui s'ensuivit, accentuée par les fouilles, a rendu nécessaire l'aménagement d'un talus masquant une partie des vestiges, dont le développement maximum avoisine les 2m au sol.
Les premières traces tangibles du parcellaire ancien remontent au XIIIe siècle. Afin de rendre la lecture plus aisée, dès le début de ce chapitre, la description et l'étude des vestiges sont abordées dans le cadre des quatre propriétés. Les divisions chronologiques en plusieurs grandes périodes, elles-mêmes subdivisées en phases, renvoient aux bouleversements structurels des occupations des parcelles.

1 - Période I, le XIIe siècle : un site encore rural (cf. fig. 9)

1 – 1 - La parcelle 1 : les premières traces d'un habitat ?

Le substrat géologique est un limon brun orangé du quaternaire qui accuse une légère déclivité du sud-ouest (24,10 m N.G.F.) vers le nord-est (23,70 m N.G.F.). Les vestiges les plus anciens, repérés sur le limon, sont essentiellement concentrés au sud-ouest du site. Il s'agit uniquement de structures en creux, dont l'identification demeure incertaine en raison de leur état de conservation médiocre. C'est notamment le cas du négatif 1687N, largement entaillé par les occupations ultérieures. Les quelques éléments conservés montrent que cette structure, aux parois parfaitement verticales et au fond plat, est excavée de 0,60m dans le limon sur une surface de 5 à 6 m de côté. Aucune trace de poteaux ni de cloison, associés à ce trou, n'a été mise au jour ; le faible nombre de tronçons fouillés offrait cependant peu d'occasion de les découvrir. En dehors de cette absence de vestiges d'une éventuelle superstructure, les caractéristiques générales de 1687N sont similaires à celles des bâtiments excavés dégagés sur d'autres sites douaisiens[13] et datés des XI-XIIe siècles. Ici, dans le courant du XIIe siècle, la structure est comblée par un remblai jaunâtre d'argile mêlé de limon.
Le second trou (1686N) n'a été repéré qu'en coupe, le long du front de rue. Creusé dans le terrain naturel sur une profondeur de 0,80m et une largeur de 2,70m, à une dizaine de centimètre du précédent, il possède également des parois parfaitement verticales et un fond plat. Seule la trace d'un piquet enfoncé contre sa paroi nord a échappé aux démolitions ultérieures. Bien que le mauvais état de conservation du négatif nous conduise, là encore, à être prudents dans l'interprétation, il est tentant de l'assimiler au fond de cabane, dont la configuration est proche.
Il est comblé avec des remblais identiques à ceux de 1687N, puis partiellement entaillé lors du creusement de 1688N.

[13]) Cf. DEMOLON (P.) 1999, p13 à 15.

Les occupations ultérieures ont largement détruit cette dernière, dont seuls quelques tronçons nous sont parvenus. Aucun élément, que ce soit dans la nature de son remplissage d'argile grisâtre charbonneuse ou dans celle de son plan, ne permet définir son usage.
Quelques fosses sont aménagées aux abords de ces structures dans un terrain cultivé, comme le signale un niveau d'argile noirâtre épais de 0,20m, mêlé de tessons de céramique roulés et de charbon de bois. La fosse 1689N de forme ovale est de petites dimensions (1,50m de côté pour 0,50m de profondeur) et possède des parois obliques régulières ainsi qu'un fond plat. Ni son plan, ni son comblement (de l'argile grisâtre avec peu de charbon de bois) ne nous renseignent sur sa fonction. Les deux fosses 1584N et 1586N sont successivement creusées à usage de latrines. Des strates de niveaux organiques étaient en effet encore présentes avant qu'au XIIe siècle, elles ne soient abandonnées, puis comblées par de l'argile. La facture des deux latrines est apparemment similaire : de forme rectangulaire (0,50 à 1 m sur 1 à 1,75 m de côté), les parois, verticales et soigneusement taillées, ont sans doute été protégées par un cuvelage de clayonnage ou de planches. La fosse 1582N, rectangulaire et de grande taille (2 sur 5 m de côté sur plus d'1m de profondeur), possède des parois régulières et obliques. L'une d'elles (côté occidental) est précédée d'une marche de 0,30m de haut, taillée dans le terrain naturel, dans lequel un poteau a laissé son empreinte (un trou à fond plat de 0,30m de diamètre et 0,20m de profondeur). Ces dispositifs ont fonctionné et disparaissent en même temps sous des remblais d'argile chargés d'éléments organiques (graines et végétaux) vers le XIIe siècle. Cette excavation peut avoir fait fonction de cellier, de latrines ou de fosse à compost ; ses spécificités ne nous permettent pas de trancher.
Après son abandon, deux nouvelles latrines (1588N et 1627N) sont construites. Le mode d'aménagement évolue, puisque, à la différence des précédentes, la forme ronde est adoptée dans le but vraisemblable d'y caler un tonneau en cuvelage : l'installation de ce dispositif a laissé dans le fond de la fosse 1588N la trace d'une rainure peu profonde. Les deux latrines possèdent donc un plan très proche : des parois verticales, une ouverture circulaire de 0,70m et une profondeur avoisinant le mètre. Quelques niveaux organiques dans le fond ont échappé aux curages de ces aisances, comblées rapidement avec une argile charbonneuse noirâtre (pauvre en objets).
Vers la fin du XIIe siècle, le terrain est rehaussé par des remblais argileux jaunâtre afin peut-être de stabiliser le secteur avant la construction d'un nouveau bâtiment (cf. infra).
Dès cette première phase d'occupation, le plan d'une propriété se profile à travers l'agencement des vestiges : dans un secteur presque vide, des structures liées à un habitat, selon toute vraisemblance, sont aménagées le long de la ruelle dans un espace restreint et sans doute clos. L'emprise de cette parcelle est remarquablement pérenne puisque les occupations ultérieures s'organisent à l'intérieur du même espace sans que jamais son tracé ne soit modifié : large de 8 m, la propriété possède une façade sur la ruelle de 18 à 20 m.

1 – 2 - Les autres secteurs

A l'est, de la parcelle, en limite méridionale du site, deux fosses ont été mises au jour, vraisemblablement contemporaines des vestiges de la parcelle 1. Installées dans un jardin (ou des labours), le négatif 1690N, préservé sur trois côtés, est de forme plus ou moins rectangulaire (1,40m sur plus de 2m de long), profond de 0,90m avec des parois oblique et un fond plat.

Il est remblayé avec un niveau argileux jaunâtre, comportant un peu de charbon de bois. Ces vestiges se révélant peu significatifs, la fonction de 1690N nous échappe encore. Seuls, une paroi de la deuxième fosse 1676N et une partie de son comblement argileux jaunâtre ont échappé aux destructions postérieures ; les vestiges sont donc insuffisants pour tirer de ces éléments quelque information concernant le plan comme l'usage de cette structure.

Après le comblement de ces deux fosses, une succession de remblais argileux jaunâtres ainsi qu'un niveau de craie sont déposés. Compte tenu de l'état de ses niveaux (détériorés par les passages et les intempéries, sans doute) et de l'absence de trace d'un édifice aux abords, il s'agit vraisemblablement de sols de cours.

Au nord, cinq trous ont été mis au jour dont quatre sont localisés à proximité de la ruelle. L'un d'eux (1024N) s'apparente à un avant trou dont l'ouverture est rectangulaire (0,50m sur plus de 0,40m de côtés), la profondeur faible (0,30m) et le fond plat. Il est comblé dans le courant du XIIe siècle avec une argile jaunâtre homogène. La fosse 1022N, peu profonde (0,20m), possède une ouverture ronde (1,20m de diamètre) et un fond très irrégulier. Son comblement, daté du XIIe siècle, est d'une nature proche de celui de l'avant-trou ; en revanche, sa fonction n'a pu être définie.

Les constructions des deux fosses 10012N et 1009N se sont succédées dans un laps de temps très court, vers la fin du XIIe siècle. La plus ancienne, 1012N est excavée sur 1,40m avec une ouverture de 1,50 à 2m de côté et des parois très irrégulières ainsi qu'un fond légèrement en cuvette. Les comblements sont essentiellement des terres argileuses comportant de nombreux charbons de bois, éclats de tuile et de céramique. Si la fosse a indubitablement servi de dépotoir en second usage, définir sa première fonction reste problématique en raison des dégradations qu'elle a subi et de l'absence de niveaux organiques. Sa facture ressemble toutefois à celle des latrines contemporaines dans lesquelles, après des curages répétés, les éléments organiques ne subsistent que rarement. Ce problème ne se pose pas pour 1009N qui n'a subi aucune altération importante de son plan. La fosse, profonde de 1m, est de forme rectangulaire (1,25m sur 1,40m) ; ses parois obliques sont soigneusement taillées tandis que le fond, en cuvette, conserve peut être la trace de ses curages. Enfin, de fins niveaux organiques ont été dégagés entre des comblements argileux grisâtres et des lits de charbon de bois. Ces derniers, trouvaille récurrente dans ce contexte, sont sans doute déversés afin d'assainir la fosse et d'éliminer les odeurs.

La fosse 1113N, peu profonde (1m), a une ouverture presque ronde (entre 1,40 et 1,50m de diamètre) et des parois en surplomb. A Douai, cette technique de construction est généralement adoptée pour les silos. En dehors de cette caractéristique, rien dans le comblement d'argile grisâtre, très homogène et vide de toute trace de végétaux, ne vient étayer cette hypothèse.

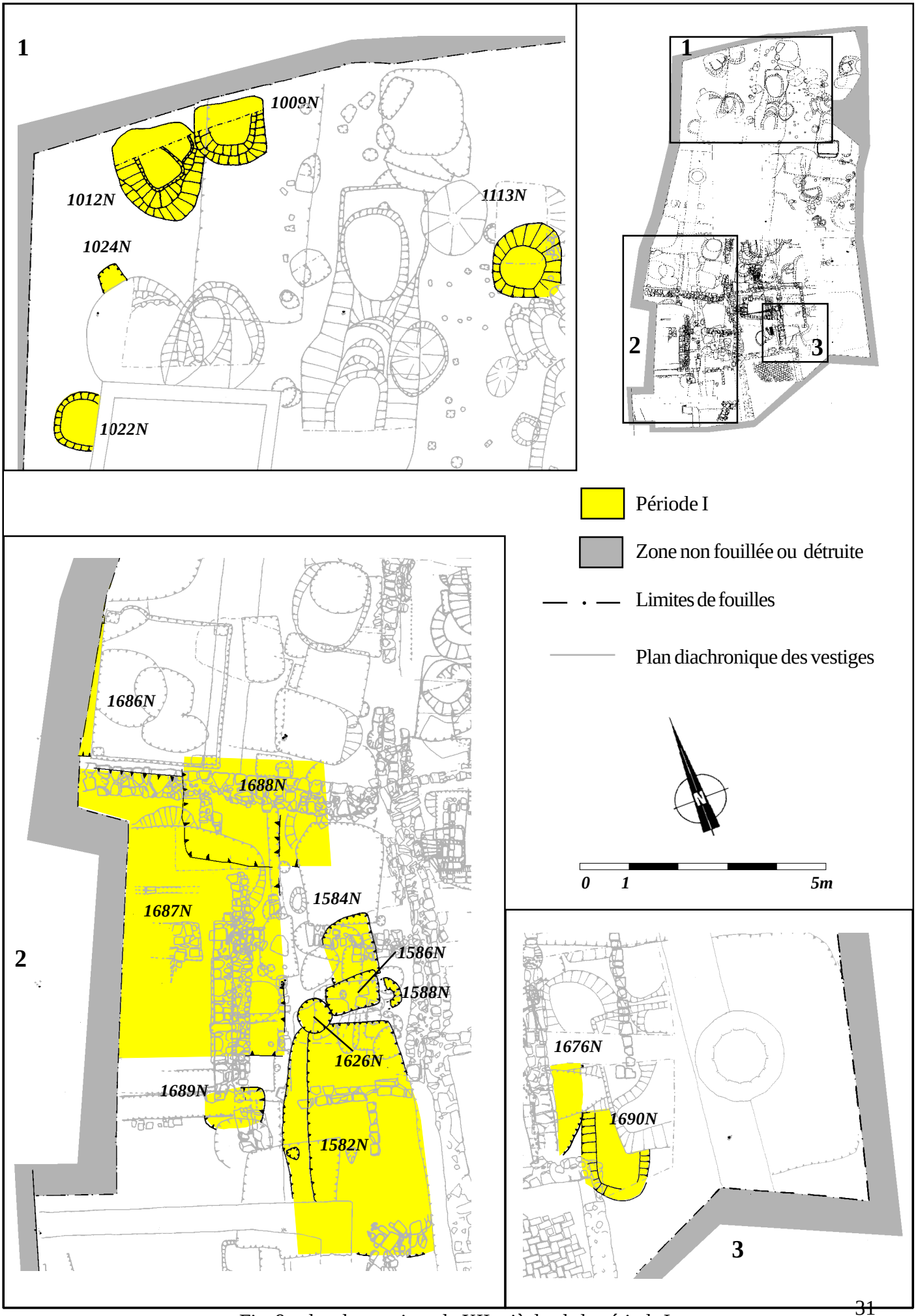

Fig. 9 : plan des vestiges du XIIe siècle, de la période I.

2 – Période II, le XIIIe siècle : le lotissement du site (cf. fig. 15)

2 – 1 - La parcelle 1 : les premiers vestiges d'un habitat (cf. fig. 10 et 11)

2 –1 – 1 - Phase 1

Des trous de poteau et un dais de fondation en grès ont été repérés sur les remblais de la période précédente, sans que l'on puisse comprendre leur organisation. Les ouvertures des trous sont plutôt rondes, d'un diamètre variant entre 0,30 et 0,10m ; leurs profils montrent des parois obliques, une profondeur de 0,20 à 0,50m et un fond plat. Ils sont contemporains des remblais (épais de 0,10 à 0,20m) qui couvrent la totalité de la surface précédemment occupée par les latrines et le grand négatif 1687N. Ils sont de nature argileuse, de couleur jaunâtre ou grisâtre et d'aspect damés, s'intercalant parfois entre de fines strates charbonneuses. Il s'agit de sols en terre battue surmontés de leurs niveaux d'usage. Au nord de ces derniers, au-dessus du négatif 1686N, un autre niveau de sol d'argile jaune damé est déposé dans un secteur de 5m de large en façade sur 7m de long et excavé sur 0,50m. Il aboutit au nord contre une tranchée d'axe est-ouest, profonde de 0,10m, large de 0,15 à 0,30m, qui est sans doute le dernier vestige d'une sablière en bois (ou d'un solin) arrachée (1553N). A l'est, il s'interrompt nettement autour de deux trous de poteau (1610N-1612N), dessinant une limite axée nord-sud. Une cave 1452N (ou un cellier) de 2,50m sur 3m de côté et d'1,40m de profondeur est construite le long de la ruelle. Des poteaux, qui ont laissé une empreinte rectangulaire de 0,20m sur 0,30 de côté dans le sol, sont installés aux quatre angles, afin de soutenir des parois en bois ainsi que le plancher. Sur la face septentrionale et contre le poteau d'angle nord-ouest, une encoche, de 0,50m de large et 0,20 de profondeur, entaille la paroi sur toute sa hauteur : il peut s'agir d'un système d'aération de la cave. Le fond de la fosse constitue le premier sol sur lequel les piétinements ont déposé un fin niveau noirâtre de saleté. Il est remplacé par un remblai d'argile jaunâtre damé épais de 0,20m. Il n'a pas été possible de définir l'usage de la cave (atelier, entrepôt ?), les sols et les comblements n'ayant livré aucun indice.
Ces structures (sols, poteaux, cave et sablière) sont vraisemblablement les derniers vestiges d'un ou de plusieurs édifices dont on peut restituer le plan. Les poteaux, au nord, sont sans doute des supports (ou une cloison) plus ou moins médians dans un bâtiment large de 7 m. La construction des élévations en pierre de la période III a ôté toute opportunité de repérer les fondations des murs gouttereaux de cet édifice. La pièce excavée et la cave, soit sont des éléments architecturaux distincts, soit font partie intégrante du premier bâtiment. Dans ce dernier cas de figure, la maison occupe la totalité de la façade sur la ruelle, soit plus de 16m.

2 – 1 – 2 - Phase 2

Lors de cette phase, le plan du ou des bâtiments se voit sensiblement modifié. La cave, après que les boiseries soient récupérées, est comblée. Avec la disparition des liens stratigraphiques, suite aux arasements par les occupations ultérieures, il est impossible d'établir avec certitude si les élévations contemporaines de la cave, assises sur la sablière et les poteaux, sont conservées.

Au sud, les poteaux médians sont arrachés et remplacés par de nouveaux poteaux dont seuls les avant-trous, les empreintes ou les arrachages nous sont parvenus. Ils sont, comme précédemment, axés. Une petite tranchée supplémentaire est-ouest de 0,20m de profondeur et 0,20m de large constitue sans doute la dernière trace d'une cloison montée sur une sablière ou un solin. Les nouveaux sols d'argile jaunâtre damée nous aident à dresser le plan du bâtiment. Cette fois, il semble bien exister une unité architecturale dans cet édifice qui occupe la totalité de la longueur de la parcelle dégagée (16m). En effet, la pièce excavée sud disparaît sous les mêmes remblais de sol observés plus au sud. Et, probablement afin d'offrir au bâtiment une source de lumière et un espace complémentaires, une cour intérieure de 5m sur 2,50m est aménagée au centre, contre la limite orientale de la parcelle. Une fosse y est creusée, à proximité des murs. Sa configuration générale, une ouverture oblongue (1m sur 0,60m de côté), des parois obliques irrégulières et une faible profondeur (1m), exclue la présence à l'origine d'un cuvelage. Aucun niveau organique n'a été dégagé dans les comblements d'argile terreuse grisâtre très charbonneuse. En l'absence d'éléments significatifs, l'usage de cette fosse n'a pu être défini.

2 – 1 – 3 - Phase 3

Quelques poteaux médians et la sablière disparaissent ; d'autres sont conservés et six nouveaux sont installés, repérés grâce à leurs avant-trou et leurs arrachages. Des sols d'argile jaunâtre damée sont déposés par-dessus les précédents. Dans un premier temps, il ne semble pas que l'édifice ait subi des modifications structurelles majeures. Des cloisons intérieures, signalées par des alignements de piquets de clayonnage partiellement conservés, sont dressées sans qu'il ne soit possible de préciser le plan et la nature des subdivisions (pièce ou couloir). La cour, toujours en place, est régulièrement entretenue et remblayée en raison des fortes stabilisations apparues après l'effondrement des comblements des anciennes latrines. Il est néanmoins probable, à la différence de la phase précédente, qu'elle s'étende jusqu'à la limite de la parcelle nord, empiétant sur une surface initialement occupée par une pièce du bâtiment. Dans l'édifice, au nord, un grand foyer en tuiles, probablement circulaire (plus de 1,30m de diamètre), et qui a produit un important niveau de charbon de bois, est construit directement sur le sol. Le feu intense a dégradé les tuiles et cuit l'argile des niveaux inférieurs sur plusieurs centimètres. Le cendrier, creusé à proximité et rapidement comblé, semble s'être avéré peu efficace : le charbon a été en grande partie évacué dans la cour. Après l'abandon de la fosse, un second foyer est aménagé par-dessus. Les niveaux charbonneux n'ont livré aucune trace de la production qui devait être périssable (d'ordre alimentaire ?). Ce type de grand foyer rudimentaire a été mis au jour sur d'autres sites à Douai, non seulement dans des cuisines, mais également dans des ateliers. Lors de ces fouilles, la connaissance du contexte est fondamentale (découverte d'un cellier dans le premier cas ou localisation du foyer en façade pour la vente directe sur rue dans le second) pour nous aider à identifier l'usage (domestique ou artisanal) des foyers. Ici, ces éléments nous faisant défaut, il ne nous a pas été possible d'aller plus avant dans la compréhension de l'ensemble.

A la même époque, une nouvelle fosse de grande taille (2m sur 1,75m de côté et plus de 1,50m de profondeur) est creusée dans la cour. Les parois, plutôt verticales et soigneusement taillées, ont été peu détériorées lors de l'usage puis du comblement du trou. En général, ces caractéristiques sont inhérentes aux latrines cuvelées. Mais les remblais argileux grisâtres du remplissage ne comportent pas de niveaux organiques, dont la présence conforterait l'hypothèse. Ils sont également pauvres en objets, ce qui exclut un usage de dépotoir. En revanche, la forte activité des foyers proches est sans doute à l'origine du grand nombre de lits de charbon de bois, mêlé à cette argile.
Vers la fin du XIIIe siècle ou le début du XIVe siècle, le bâtiment est détruit ; des fosses sont partiellement comblées avec les matériaux de démolition, essentiellement du torchis, du charbon de bois et des éclats de grès.

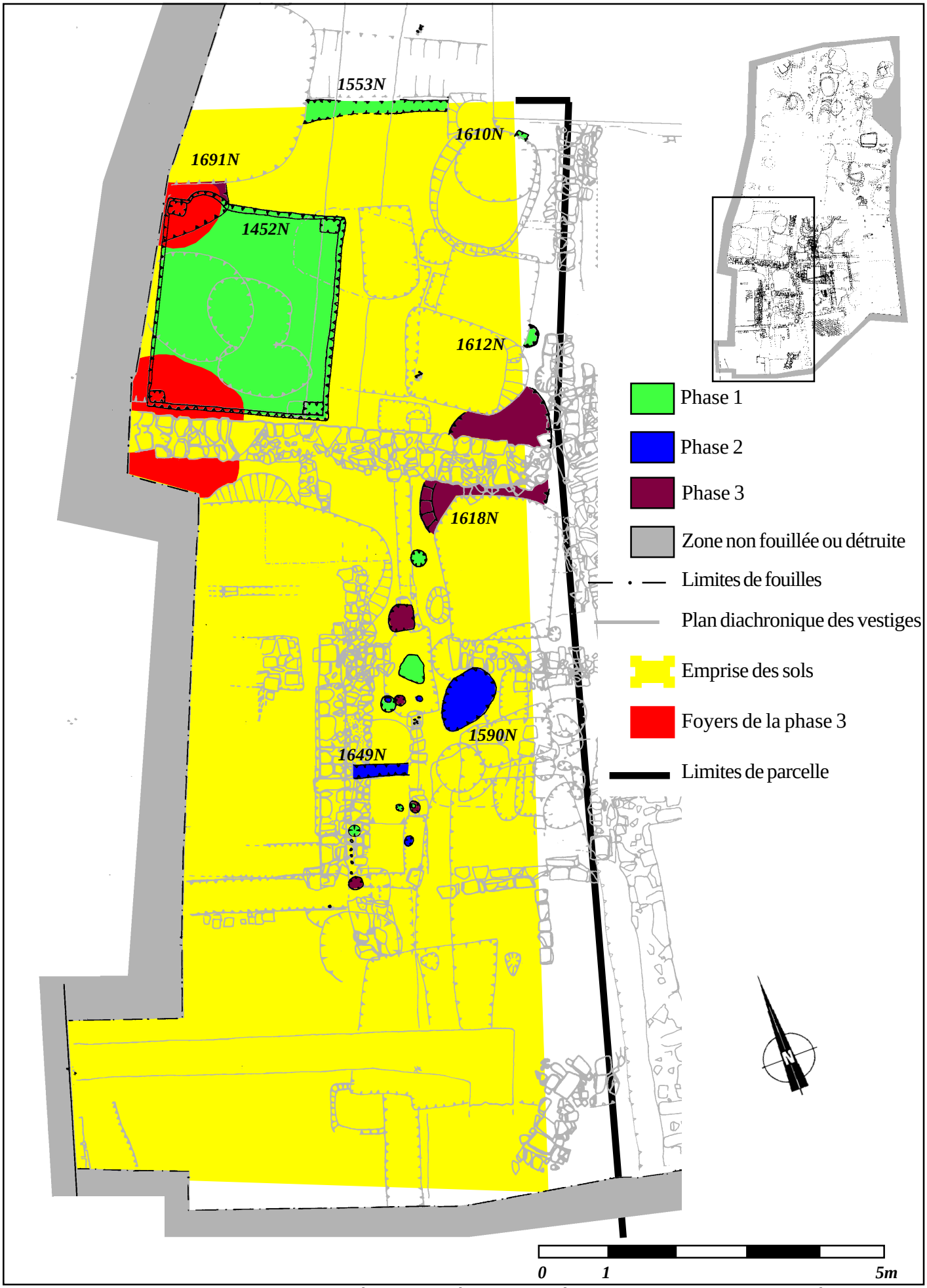

Fig. 10: plan des vestiges du XIIIe siècle, de la période II du bâtiment de la parcelle1 (phase 1 à 3).

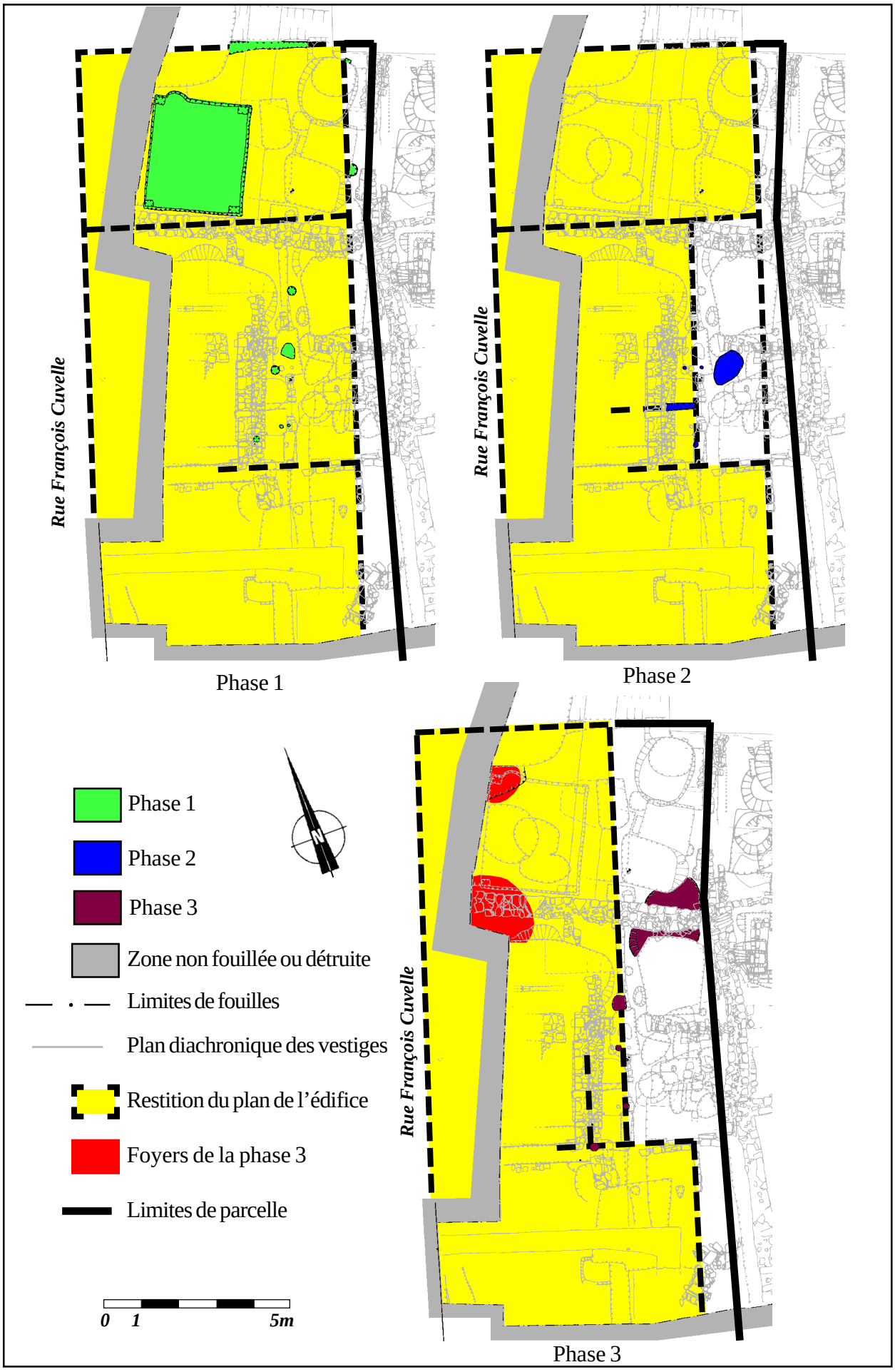

Fig. 11: Restitution schématique par phase de la structure du bâtiment.

2 – 2 - La parcelle 2 : les commodités d'un habitat en front de rue *(cf. fig. 12)*

Lors de cette période, les traces archéologiques sont en nombre insuffisant dans ce secteur pour y reconnaître une parcelle et circonscrire ses limites. Mais dès la période suivante, le XIVe siècle, les découvertes se multiplient : leur nature spécifique et leur organisation nous ont aidé à isoler le plan de cette propriété : large de 6m en moyenne, elle s'ouvre sur la rue de Valenciennes, traverse le site et aboutit vraisemblablement au nord contre la clôture du couvent des Franciscains.

2 – 2 – 1 - Phase 1

Les structures de cette époque ont été largement entamées par les occupations plus tardives. C'est le cas de deux fosses (1676N et 1634N), dont la fouille n'a livré que des vues partielles, limitant les interprétations. Seul, un côté des trous (et un peu du comblement) a échappé aux destructions ultérieures : les fosses devaient être à l'origine de forme arrondie, de grande taille (plus d'1m d'amplitude) et profondes (plus d'1m). Le comblement de 1676N est fait de limon jaunâtre comportant peu d'inclusions (charbons de bois, objets), alors que celui de 1634N, plutôt de nature argileuse et de couleur brunâtre, en est plus chargé.

2 – 2 – 2 - Phase 2

Le bon état de conservation des vestiges précédents a non seulement permis de définir leur usage mais également de mettre en évidence une évolution de leur mode de construction ainsi qu'une ordonnance. En effet, il s'agit pour l'essentiel de latrines qui, pour plus d'accessibilité sans doute, sont creusées au plus près de la rue de Valenciennes, là où se situe certainement l'habitation. Les aisances sont installées le long des clôtures de la parcelle, indifféremment côté ouest ou est, libérant toujours un passage vers l'arrière. Lorsque l'une est abandonnée, la suivante est construite plus au nord, s'éloignant de la maison, sans doute dans le but d'y trouver un terrain sain. Les plus anciennes (1564N, 1568N et 1624N) sont de plan rectangulaire, de taille variable (entre 1,20 m et 1,50m de large pour 1,70m à plus de 2m de long) et profondes (plus de 1,50m). Les parois, verticales et régulières, devaient originellement être protégées par un cuvelage (dans le cas contraire, les éléments liquides provoquent systématiquement d'importants effondrements). Ensuite, les usagers adoptent la forme circulaire pour leurs nouvelles latrines (1602N,1604N, 1600N et 1578N) qui sont plus ou moins grandes (1,20m à 3m de diamètre pour 0,50m à 1,70m de profondeur). En revanche, les parois deviennent assez obliques (à l'exception de celles de 1604N, bien verticales) ou sont parfois aménagées en gradins (1602N). Celles-ci ne portent toutefois aucune trace d'effondrement ; des curages répétitifs ont probablement excavé leurs fonds qui sont souvent très accidentés.

La nature organique de quelques niveaux sous-jacents ne laisse aucun doute quant à l'usage primitif des trous. Par la suite, après avoir été assainis avec du charbon de bois, ils servent souvent de dépotoirs et sont comblés avec de l'argile, des objets et des ossements.
Des trous de poteau ou des avant-trous ainsi que des empreintes de piquet (1566N, 1658N et 1660N), contemporains de certaines latrines (1602N ou 1604N) mais détruits par d'autres (1578N), ont également été mis au jour. En faible nombre, leur fonction (éléments de clôture ou d'un bâtiment) n'a pas pu être définie.
Au nord, le terrain est encore vide de structure et vraisemblablement cultivé : un remblai de terre végétale et d'argile brunâtre est présent partout, dans lequel les artefacts sont apparus, usés et roulés.

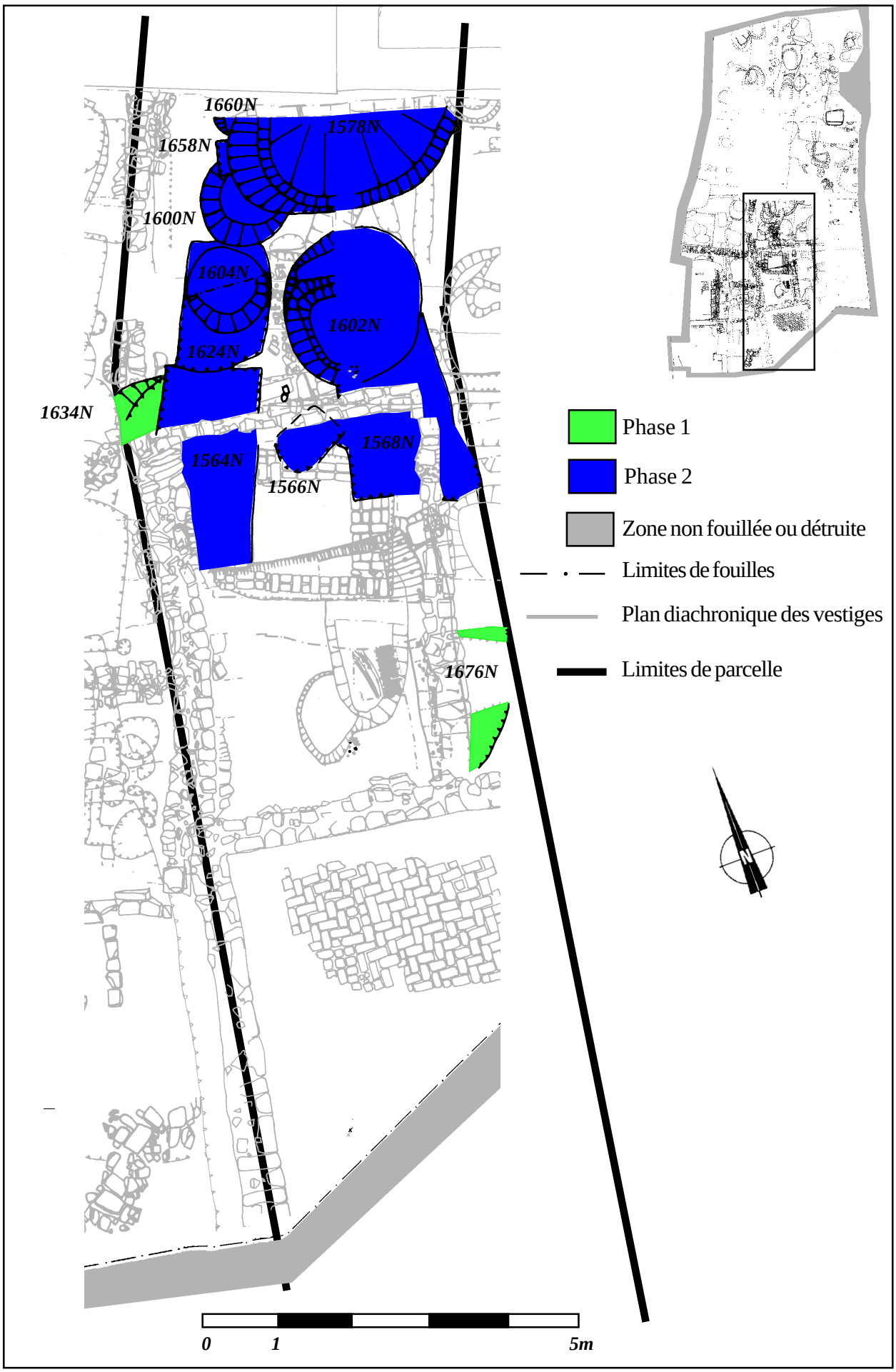

Fig. 12 : Vestiges du XIIIe siècle de la parcelle 2 (période II, phase 1 et 2).

2 – 3 - Parcelle 3: une activité agraire (cf. fig. 13)

Comme sa voisine, cette propriété part de la rue de Valenciennes pour s'arrêter probablement contre le couvent des Trinitaires. Les études précédentes sur l'habitat médiéval montrent qu'en général, le parcellaire se fossilise dès le XIIIe siècle. Partant de ce principe, les limites orientales de la propriété qui ont échappé à la fouille se situent très certainement sous le mur de clôture est actuel. La propriété avoisinerait alors les 6m en largeur. De nouveau, des grandes structures en creux, les plus anciennes, sont installées près la rue de Valenciennes et contre la limite occidentale, avant que, progressivement, les nouvelles soient construites plus en arrière.

2 – 3 – 1 - Phase 1

Sur l'avant de la parcelle

La fosse 1594N est de taille moyenne (1m de large pour plus de 1,50m de long), rectangulaire et peu profonde (1m environ) avec des parois verticales en général. Le comblement consiste en un limon jaunâtre pur. Il est délicat de déterminer son usage à la lumière de ces seules spécificités.
Ce trou, comme les suivants, est creusé dans des sols de cour d'argile ou de craie, régulièrement entretenus. Des trous de poteau et des traces de piquets de clayonnage (1596N, 1285N, 1531N, 1529N et 1527N), repérés à 4 m plus au nord, sont sans doute les derniers vestiges d'une clôture contre laquelle butent peut-être ces sols (aucun lien stratigraphique direct n'a été établi). Au-delà, les usagers labourent un remblai d'argile terreuse et noirâtre.
Les fosses postérieures sont toutes destinées à un seul usage. En leur fond, systématiquement, on a dégagé un ou plusieurs niveaux peu épais (0,10m à 0,30 m d'épaisseur) d'une argile noirâtre chargée en restes organiques, essentiellement de la paille et des graines. Il s'agit très vraisemblablement de fosses à compost plutôt que de silos ou de latrines ; elles étaient en effet destinées à demeurer ouvertes : les intempéries ont provoqué des effondrements de parois, non consolidées par un cuvelage, sur les lits de paille. L'eau, en stagnant longtemps sur le fond, a d'ailleurs altéré et profondément fissuré le limon. Enfin, aucun soin n'a été apporté à la construction de ces fosses qui, à la différence des latrines ou des silos, ne semblent pas posséder un plan type. La première de la série (1537N), profonde de 2m, possède une ouverture rectangulaire ou carrée (3m sur plus de 1,50m), des parois aux inclinaisons plus ou moins prononcées ainsi qu'un fond recreusé dans un angle. Elle est rapidement comblée à l'aide de limon pauvre en objet. Puis des sols de cour en craie ou en argile jaunâtre sont déposés par-dessus.

A l'arrière de la parcelle

La clôture précédente est abattue et la cour s'étend vers le nord sans qu'une nouvelle barrière n'ait été repérée. A l'extrémité nord-est, trois petites fosses sont successivement creusées. La plus ancienne (1101N), d'ouverture presque circulaire (1,40m à 1,60m de diamètre) et peu profonde (0,50m), s'ouvre dans le terrain de labour ; beaucoup de soin semble avoir été apporté au creusement de ses parois obliques et régulières ainsi qu'au fond, légèrement renflé au milieu. Cette configuration singulière est certainement adaptée à un usage particulier de la fosse (installation d'une cuve, un silo ?) qui nous échappe encore. Le comblement très homogène d'argile grisâtre, mêlée de charbons de bois, ne nous informe pas d'avantage sur la question. Le deuxième négatif (1090N), de forme allongée, possède en revanche des parois et un fond très accidentés. Le limon ainsi que le comblement d'argile grisâtre au contact du fond sont décolorés ou altérés, probablement sous l'action de l'eau. Il peut s'agir de l'extrémité d'un fossé. Le dernier trou 1081N, de faible profondeur (0,40m) possède une ouverture circulaire (1m), des parois à forte inclinaison et un fond en cuvette. Il est comblé par une argile brunâtre et du charbon de bois. Ces éléments, peu significatifs, n'apportent aucune aide en ce qui concerne l'identification de cette structure.

2 – 3 – 2 - Phase 2

Sur l'avant de la parcelle

Les fosses à compost décrites se succèdent, et à aucun moment, une relation stratigraphique établissant une contemporanéité de leurs usages ne peut être décelée. La fosse (1578N), aux parois très obliques est de petite taille, de forme ovale (de 1,50m à 1,80m d'envergure) mais peu profonde (0,50m). Le négatif 1580N, bien que largement entamé par les fosses postérieures, apparaît de grande taille, plus ou moins rectangulaire (3m sur plus de 1,50m) mais peu profond (0,70m). Son ouverture comme ses parois sont assez irrégulières. Le fond de 1671N, dont la construction n'a guère été plus soignée que la précédente, présente un recreusement proche de celui de la fosse 1537N. En revanche, la dernière fosse de la série (1647N) de grandes dimensions (2,50m sur 3m de côté pour 2 m de profondeur), possède à l'origine des parois régulières et un fond plat, partiellement détruits par l'eau.
L'abandon de ces structures s'opère selon le même processus que précédemment : rapide avec un épais remblai limoneux ou de nature argileuse d'aspect grisâtre et chargé de charbons de bois. Ensuite de nouveau, la cour occupe l'espace : des sols d'argile jaunâtre scellent l'ensemble dont les limites nord restent floues, en raison des arasements ultérieurs.
A l'arrière, le terrain retourne entièrement à la culture, faisant ainsi disparaître toutes traces des fosses de la phase précédente.

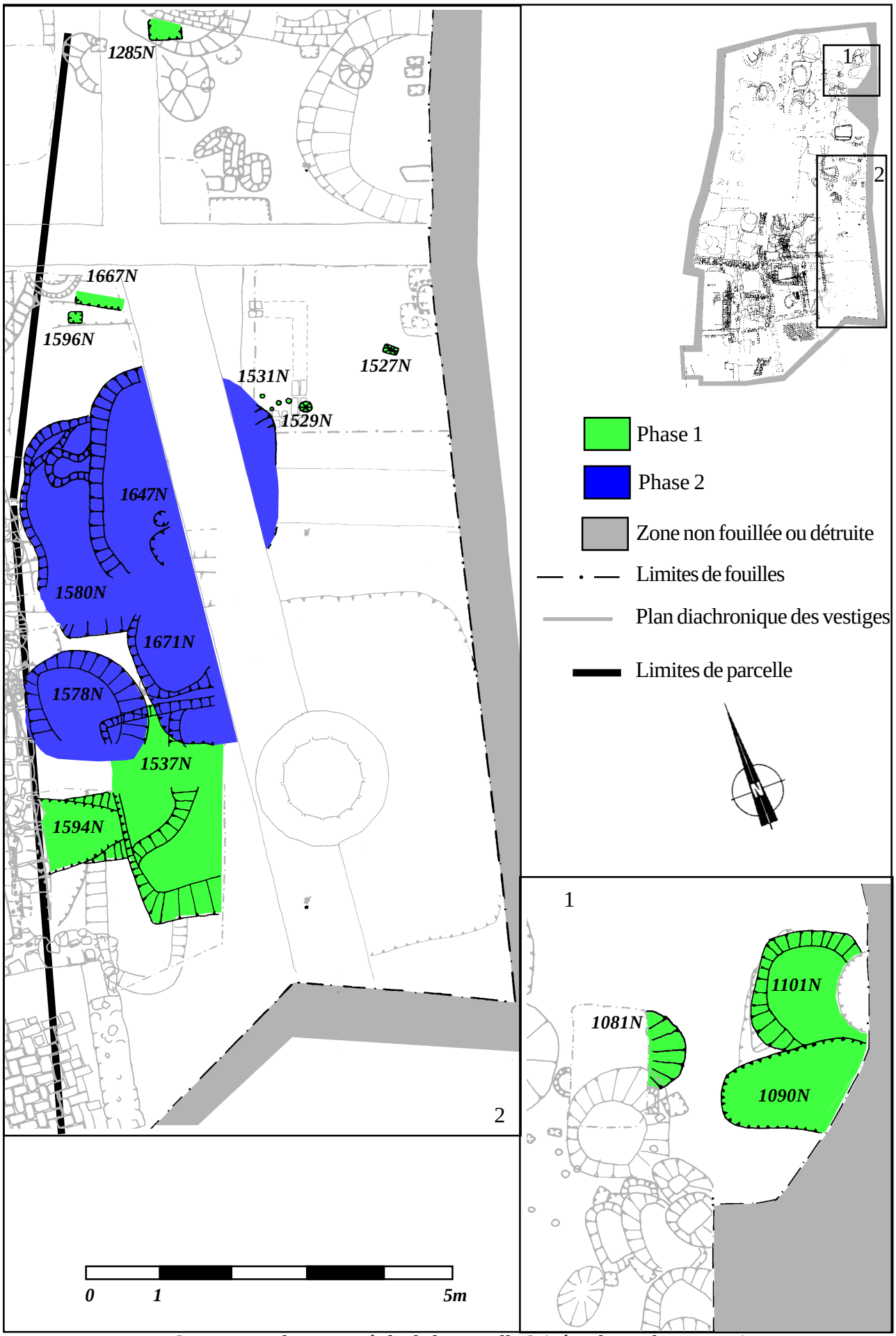

Fig. 13 : Vestiges du XIIIe siècle de la parcelle 3 (période II, phase 1 et 2).

2 – 4 - Parcelle 4: une maison en front de ruelle Dame Ydain la Couturière (cf. fig. 14)

Dans un premier temps, un remblai d'argile jaunâtre, épais d'une vingtaine de centimètres, est posé au-dessus du labour et damé. Puis, les murs de l'habitation sont montés à l'aide de poteaux calés dans des avant-trous. Seuls ceux de la paroi sud, perpendiculaire à la ruelle, nous sont parvenus. Espacés de 0,30m, un seul avant-trou a échappé aux destructions ultérieures et permet d'apprécier les dimensions de ses voisins. De forme rectangulaire (0,60m sur 0,70m) et profond de 0,30m, le fond a conservé l'empreinte du poteau plus ou moins carrée, de 0,25m de côté. Quelques grès de petits modules ont servi à caler le bois arraché lors de la démolition du bâtiment. Grâce à l'étendue du sol et des parcelles, les dimensions de l'édifice sont restituables. Ce dernier possède une façade longue de 5m pour une profondeur qui ne dépasse pas les 6m. Aucun aménagement particulier (foyers, vestiges de cloison) n'a été repéré sur ce sol. Entre ce bâtiment et la maison de la parcelle 1 (soit 2m), le terrain contre la maison de la parcelle 1 est légèrement déprimé de 0,20m sur toute la longueur de l'espace interstitiel. Il s'agit sans doute d'une venelle, appartenant à l'une des propriétés et permettant d'accéder à l'arrière de l'un des édifices. Des passages répétés ont progressivement creusé le terrain puis comblés la dépression de lits argileux grisâtres ou noirâtres qui comportent des traces de décoloration et de lessivage par l'eau. Ce bourbier peut s'expliquer aisément dans un tel environnement : un pan de toit qui chasse la pluie vers la venelle, l'absence ou l'inefficacité des gouttières (en plomb à l'époque), un terrain argileux rendu imperméable par les piétinements…

La bande de terrain au nord paraît dépendre de la propriété : elle est affectée par le même processus d'abandon et de remise en culture, de la fin du XIIIe siècle jusqu'au XVIe siècle, qui touche le secteur où se localise l'habitat. Auparavant, deux fosses contemporaines de la maison sont successivement creusées dans ce qui apparaît être un jardin. Le remblai en possède les caractéristiques : le niveau d'argile noirâtre est terreux tandis que les objets y sont roulés et usés. La fosse la plus ancienne 1018N, de grande taille, est de forme arrondie (2,50m de diamètre), et très profonde (2m) avec des parois grossièrement façonnées : plus ou moins verticales, parfois en gradin, elles portent vers le fond les traces de coups d'outil. Les remblais argileux du fond, qui ne comportent aucun élément de paroi effondrée, sont probablement déposés lors de l'utilisation du trou. L'argile grasse, de couleur marron noire, semble en effet avoir été altérée par des matières organiques qui ont totalement disparu. Le plan de la fosse ne se rapproche d'aucun autre qui pourrait nous aider à déterminer sa première fonction (un silo des latrines ou une fosse a compost). Elle devient ensuite un dépotoir, comblé avec des remblais argileux, du charbon de bois et de la vaisselle cassée. En revanche, la seconde fosse 1042N est construite selon le même schéma que les silos précédemment rencontrés : une ouverture large plus ou moins ronde (2m sur 2,50m), un fond régulier légèrement concave (à 1,30m de profondeur) et des parois convexes. Aucun vestige du stockage n'a été repéré. La fosse a en outre servi de dépotoir : les remblais d'argile du comblement sont riches en tuiles, en nodules de craie, en charbons de bois ainsi qu'en tessons de céramique.

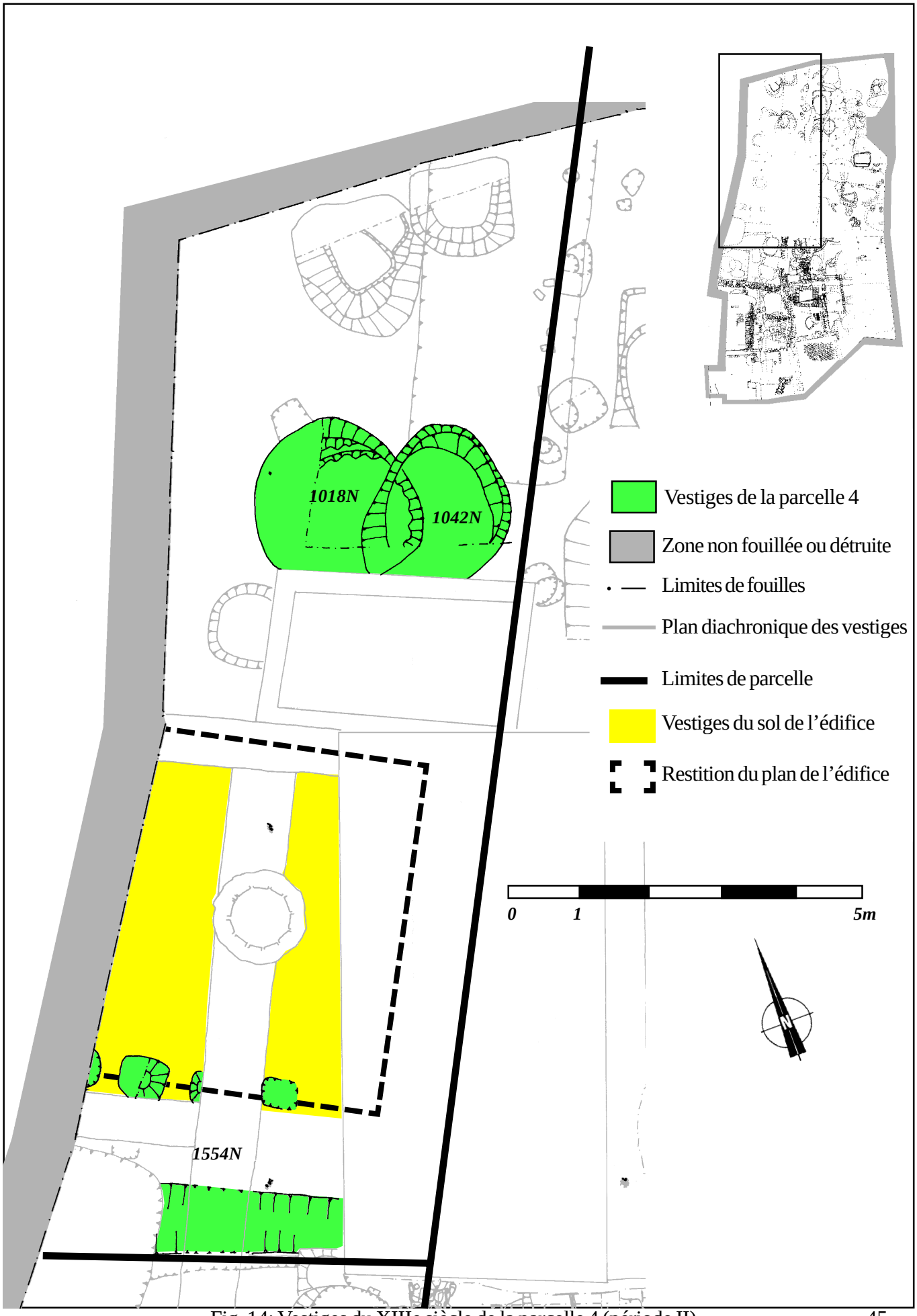

Fig. 14: Vestiges du XIIIe siècle de la parcelle 4 (période II).

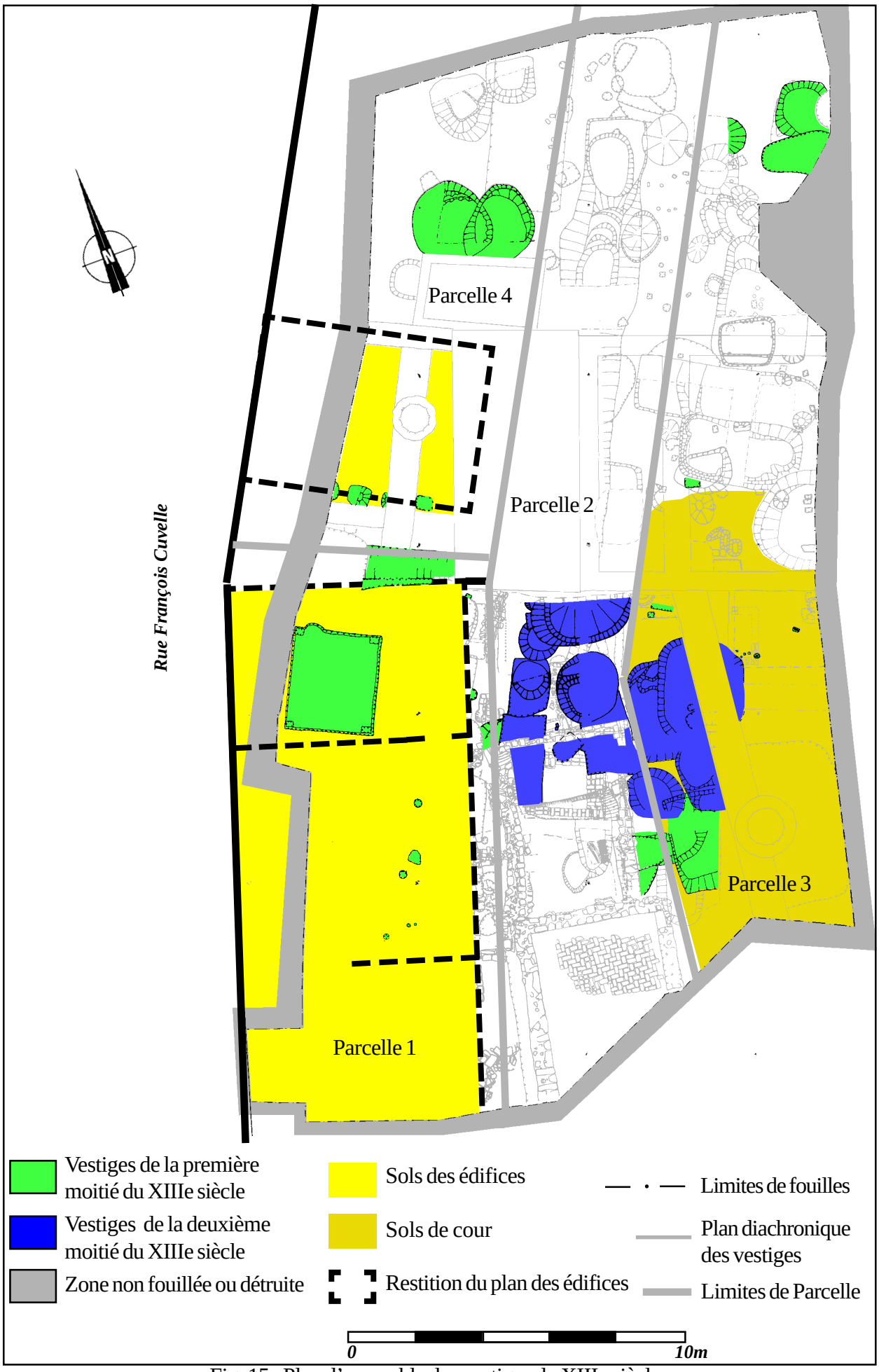

Fig. 15 : Plan d'ensemble des vestiges du XIIIe siècle.

3 - Période III, fin du XIIIe siècle, début du XVe siècle : un surcroît d'activité sur un site devenu intra-muros ***(cf. fig. 24)***

3 – 1 -Parcelle 1 : du pan de bois à la pierre ***(cf. fig. 16, 17 et 18)***

3- 1 – 1 - Phase 1

Le plan de la nouvelle maison ainsi que l'emprise de la parcelle ne subissent pas de modification majeure par rapport à ceux de la période précédente. Les cours centrale et nord, sont conservées. Un nouveau passage large de 1 m, aménagé le long la limite orientale de la parcelle, ouvre la cour centrale vers le sud et peut-être la rue de Valenciennes. La seule innovation notable reste le choix du solin, inhérent au pan de bois, comme mode de fondation. Il isole de l'humidité la sablière basse en bois sur laquelle repose l'ossature du pan du bois. Les substructures occidentales ainsi que celles du corps du bâtiment septentrional ont soit disparues sous des réaménagements plus tardifs, soit été arrachées. Ailleurs, les fondations sont constituées d'un muret en grès landénien grossièrement équarri, d'une pierre de large (0,30 m) et haut d'une ou deux assises. Les sols, à de nombreuses reprises, suppléent l'absence des murs et ont aidé à restituer le plan des pièces. La maison est formée de deux ailes. L'aile sud, profonde de 7 m, est subdivisée par une cloison axée nord-sud en deux pièces de 2 m et 5 m de large. La récupération des pierres à la fin de la période a en effet laissé une tranchée de pillage large de 0,50 m et profonde de 0,30 m. L'arrachage de cette élévation s'est sans doute effectuée de façon grossière, en creusant à l'excès autour des blocs. Mais le fond de la tranchée, régulier et plat, correspond très probablement à l'assiette d'origine du muret. Ce dernier, construit à 5 m de la façade, est vraisemblablement un élément porteur. En effet, dans la construction en pan de bois, la distance entre les murs porteurs excède rarement les 5 m. Dans le cas contraire et en l'absence de supports intérieurs, les risques d'effondrement de la charpente sont importants. Ici, le choix de dresser un mur porteur à cet endroit a une incidence sur la configuration des élévations. Ce mur et la façade avant sont vraisemblablement les soutiens d'une toiture orientée nord-sud. La pièce orientale, bien que construite dès l'origine, devient une structure annexée dont la charpente est indépendante du reste. Selon ce schéma, le mur 1642bM de l'aile sud, n'étant pas un élément porteur, peut être implanté à plus de 5 m de son parallèle. Les sols de ces deux pièces sont en terre battue damée de couleur jaunâtre sur lesquels aucune installation domestique (foyers, cellier) n'a été repérée. Un fin radier de craie concassée (5 cm) forme une bande large de 0,20 m le long du solin 1642 bM. Cet aménagement qui ne trouve pas d'équivalent à Douai, reste à définir.

L'aile septentrionale, large de 5 m, possède une façade longue de 6 m. Un corps de bâtiment supplémentaire de 2,50 m de côté, certainement élevé peu de temps après, vient s'accoler contre, à son extrémité nord-est. Ici, les dimensions de l'aile offrent peu de choix de restitution des élévations. La charpente repose logiquement sur le mur 1187M (1508M) et la façade avant, distante de 5 m. Le décalage entre les fondations 1685M et 1185M ne se retrouve peut-être pas au niveau des toitures. Rien ne s'oppose à ce qu'une charpente soit commune aux deux ailes, si l'un des pans du toit est prolongé ou écourté. Cette particularité peut se justifier s'il existe une

Le corps additionnel est en revanche compartimentée par une cloison reposant sur un rang de grès en trois espaces de petites dimensions. De nouveau, les sols ne comportent aucune trace d'aménagement. Les destructions par des structures tardives, qui sont importantes dans ce secteur, ont certainement emporté ces vestiges. La cour intérieure assure sans doute un apport de lumière complémentaire dans un secteur densément bâti (à cette époque un édifice est déjà dressé parcelle 2) et, à l'occasion, sert de dépotoir. Les sols, des remblais argileux, sont non seulement lessivés par les pluies (les strates sont détériorées et décolorées) mais de plus sont souillés par des paquets de torchis et de charbon de bois.

La cour septentrionale n'est pas en meilleur état. Elle est surtout le lieu où sont creusées des fosses, essentiellement dans son angle nord-est. La plus ancienne est une fosse d'aisance (1608N) constituée d'un tonneau de 0,50 m de diamètre, calé par des remblais d'argile au centre d'une fosse carrée de 0,80 m de côté et profonde d'1 m. Les latrines ont été méthodiquement vidangées au point de ne laisser aucune trace des matières fécales. Lors de son abandon, le tonneau a été récupéré et le trou comblé par du charbon de bois, des matériaux de démolition (des tuiles) et de la terre. La seconde fosse (1606N) est de forme circulaire (1,50 m) et profonde (supérieure à 1 m), taillée avec des parois régulières et obliques. Elle est également remplie d'argile et des mêmes matériaux de démolition que la précédente. Il s'agit peut-être de latrines. La dernière fosse 1575N est très vraisemblablement un cellier. Elle en possède toutes les caractéristiques : une faible profondeur (0,50 m), une ouverture rectangulaire (1,50 m sur plus de 1 m de côté), des parois parfaitement verticales et enfin un fond plat. Ces celliers de jardin sont sans doute protégés des intempéries par une couverture en bois et peut-être un cuvelage. En effet, ces structures gardent rarement la trace d'effondrements de paroi. Le cellier est comblé avec des remblais et des matériaux de même nature que ceux des latrines.

3- 1 - 2 - Phase 2

Au cours du siècle, le terrain s'est lentement affaissé à la suite du tassement des comblements organiques des anciennes latrines. Ce phénomène a apparemment endommagé une partie des élévations. Afin de remédier à ce problème, les usagers ont mis en œuvre plusieurs opérations de réfection. Dans un premier temps, la zone la plus touchée, la cour intérieure, est remblayée à l'aide d'argiles compactes. Puis, les élévations nord sont reconstruites sur des bases plus solides. La nouvelle fondation 1152M, bâtie sur toute la largeur de la parcelle est faite avec des blocs de grès grossièrement équarris, noyés avec un mortier argileux à chaux dans une tranchée de 0,60 m à 0,80 m de large et profonde de 1 m. La substructure a été élargie là où les affaissements sont les plus importants. Une partie de l'élévation (large de 0,60 m) est toujours en place en limite de fouilles ouest. Des grès taillés, rectangulaires ou carrés, sont montés en parement, de boutisse et de carreau, fourrés d'éclats liés au mortier argileux à nodules de chaux. Au sud, une seconde fondation 1339M de même facture, remplace celle du corps de bâtiment accolé à l'aile nord ; elle est prolongée au delà de la paroi orientale de l'aile, vers la ruelle. Une incertitude demeure pour déterminer si cette fondation s'arrêtait ou non contre la façade ; les vestiges dans ce secteur de la maison ont été détruits lors de la construction à la phase 4, de la cave en façade. Les constructeurs se sont adaptés à la configuration accidentée du terrain en fondant plus

La reconstruction en pierre du mur nord de l'aile ne modifie pas de façon notable la physionomie générale du bâtiment. Il est même probable que la charpente d'origine soit toujours en place ; les murs porteurs (1187M et 1685M) ne sont pas touchés lors de ces réfections. En revanche, l'espace intérieur est réorganisé. Les trois petites pièces du corps de bâtiment disparaissent afin de créer une salle de 2,50 m de côté, tandis que le nouveau mur de refend 1339M subdivise en deux pièces d'égales dimensions (6 m sur 5 m) l'aile nord. Des nouveaux sols d'argile jaune damée remplacent les anciens dans tout le bâtiment. A la suite de la construction du mur en pierre nord, la cour septentrionale accueille un petit édifice en bois dont les poteaux sont montés sur des dais en grès ou installés dans des avant-trous. Quatre de ces derniers ont échappé aux destructions ultérieures : ils sont indifféremment de forme rectangulaire, carrée ou ovale, de 0,40 à 0,70 m de côté et profonds de 0,30 à 0,50 m. Le poteau est calé, parfois à l'aide d'une pierre, dans un angle du trou. Cet édifice occupe la totalité de la façade de l'ancienne cour, soit 6 m, pour une largeur de 5 m, dégageant ainsi à l'arrière un passage large de 2,50 m le long de la limite de parcelle. Tous les poteaux peuvent être des éléments porteurs de l'ossature du pan de bois et de la charpente. Cette dernière est sans doute orientée comme ses voisines. En effet, les toitures reposent en général sur les parois les plus rapprochées ce qui leur assure une plus grande stabilité. Aucun des sols de l'édifice n'a échappé aux destructions ultérieures. Seul un cellier rectangulaire 1486N de 2 m sur plus d'1 m de côté, partiellement détruit, a été repéré. La fosse, aux parois verticales et au fond parfaitement plat, est creusée sur 0,50 m dans l'angle sud-est de l'édifice.

3- 1 – 3 - Phase 3

Les affaissements de terrain se poursuivent, affectant cette fois la stabilité des murs localisés en limite de parcelle orientale. Les usagers de la parcelle 2 ont pallié le problème en construisant une fondation massive (1218M) sur des piliers et des arcs de décharge (cf. le chapitre sur la parcelle 2, période 3, phase 1). L'édification de la nouvelle élévation, sans doute en pierre, a une incidence sur le bâtiment de la parcelle 1. Le mur qui ferme le corps du bâtiment à l'est, ainsi que les extrémités orientales des élévations 1152M et 1339M, ont été détruits lors de la construction de cette fondation sur piliers. Ces travaux se sont sans doute effectués après qu'un accord soit préalablement passé entre les deux propriétaires. Régulièrement les sols intérieurs de la maison sont rechapés avec des niveaux d'argile jaunâtre tandis que la cour et le passage sont remblayés à l'aide d'un cailloutis de grès. Ce matériau se révèle plus adapté que la terre pour ces zones ouvertes aux intempéries. Dans la cour intérieure, un nouveau foyer en tuile, peut-être circulaire, est construit contre le nouveau mur sur une chape d'argile.

Le bâtiment au nord de la parcelle est détruit pour céder de nouveau la place à une cour aménagée à l'aide de remblais d'argile et de terre végétale. Une fosse circulaire (1692N) de 1,50 m de diamètre et 1 m de profondeur est creusée à proximité de la rue. Ses parois sont parfaitement verticales et régulières, son fond est plat. Elle est comblée avec des tuiles, du torchis, des cendres et du charbon de bois. Il peut s'agir, à l'origine, de latrines, cuvelées par un tonneau qui a protégé ses bords.

3- 1 – 4 - Phase 4

Les modifications apportées à l'édifice semblent cette fois avoir des conséquences importantes sur sa structure. Les matériaux issus de la démolition d'une partie des élévations essentiellement des tuiles (les pierres sont réemployées), ont été évacués dans les latrines 1492N et une grande fosse 1501N apparemment prévue à cet effet. Cette dernière, de 2,70 m sur plus de 2 m et d'une profondeur supérieure à 2 m, est de facture peu soignée. Les parois sont taillées en gradin, à la verticale ou avec une faible inclinaison, sans que se dégage de leur configuration un caractère fonctionnel. Elles ont partiellement basculé à cause des pluies, comblant le trou avec les matériaux de démolition. Rapidement remplie, la fosse n'a pas pu pleinement assurer son rôle de dépotoir. Le reste des matériaux a donc été étalé dans la cour. L'argile extraite du trou a vraisemblablement été utilisée pour les nouveaux sols du bâtiment.

La masse des tuiles trouvée dans la cour provient certainement de la couverture de l'aile nord de l'édifice. L'élévation 1152M est reconstruite, toujours en pierre, sur une fondation légèrement décalée par rapport à la précédente. Mais c'est plutôt la destruction du mur porteur (1187M et 1508M) qui a entraîné celle de la charpente. La nouvelle élévation est assise, plus à l'ouest, sur le mur oriental d'une cave, creusée en façade. Haute de 2 m, celle-ci s'inscrit dans un rectangle de 4 m sur 5,50 m dont seules les parois est et ouest sont maçonnées, les deux autres ne recevant qu'un plaçage en bois. L'unique mur mis au jour, large de 0,40 m (la façade est située hors des limites de fouilles), est une belle maçonnerie de carreaux de grès en parement, à l'appareil réglé et aux joints en argile maigre, fourrés de cassons de pierre noyés dans l'argile. Cette construction peut aisément supporter une élévation en pierre. La cave était à l'origine couverte d'un plancher qui reposait sur des corbeaux ancrés dans la maçonnerie à 1,60 m du sol. La différence de hauteur (0,40 m environ) entre l'arase des corbeaux et le sol des pièces aux abords correspond sans doute à l'épaisseur du plancher. Sous ce dernier, le mur est percé de deux petites niches dont le bon état de conservation de l'une d'elles a permis de retrouver leur dimension (0,50 m de côté et 0,30 m de profondeur). Un petit plot de fondation en grès 1374bM prolonge le mur de cave jusqu'à l'élévation 1152M. Ce coin a été systématiquement épierré, au point d'entailler largement la fosse de construction. Il existait peut-être à cet endroit un escalier ou un puits de descente qui ne pouvait pas être employé en fondation pour les nouvelles élévations dressées après l'abandon de la cave à la fin de la période. Le fond parfaitement plat de la fosse de construction a constamment servi de sol à la cave. L'aile sud est également touchée par ces campagnes de restructurations de l'édifice. Le mur 1642bM est abattu puis reconstruit plus à l'est, élargissant ainsi la pièce primitive. Cette nouvelle fondation a disparu lors de la construction de la cave moderne de la parcelle 2 (cf. infra). La cour centrale se voit agrandie vers l'ouest, jusqu'au mur de cave. Les sols sont réparés ou remplacés par de nouveaux. Celui de la pièce en façade de l'aile sud fait l'objet d'une attention toute particulière. Elle est pavée de petits carreaux vernissés jaune et vert sur une partie de sa surface (probablement 16 m²). Des tuiles posées de chant encadrent le côté sud du pavage, de la terre battue couvre le reste de la pièce. Ce pavage a presque été entièrement récupéré. Néanmoins, bien que la prudence soit de mise, la tentation de proposer des restitutions du dessin du pavage est restée la plus forte.

Conformément à la coutume médiévale, les carreaux sont posés selon un axe à 45 degrés des murs. La technique de pose était sans doute la même que celle pratiquée actuellement par nos paveurs. Des ficelles sont tendues entre les angles de la pièce, et le travail est commencé au croisement des deux ficelles pour se terminer contre les murs. Le dessin du pavage, assez complexe, semble être formé d'un panneau carré (2,20m), occupé par plusieurs petits médaillons également carrés (0,30m) et ceinturé par une plate-bande de quatre lignes, le tout encadré sur trois côtés d'un damier. Les exemples de pavage du XVe siècle montrent que les motifs des médaillons d'un même tapis sont tous différents[14] . La forme des carreaux est modulable : dans l'unique médaillon partiellement préservé et la ligne centrale des plates-bandes, les paveurs ont employé des carreaux découpés en triangle. De telles trouvailles, exceptionnelles à Douai, se font toujours dans des maisons bourgeoises, mais les pavages étaient de simple damier. Ici, la composition complexe du motif requiert très certainement une grande maîtrise de cet art.

A la même époque, une grande cheminée est construite dans la pièce orientale voisine. Adossée à l'angle des murs 1685N et 1642aM, elle est constituée d'une sole de 1m de côté de tuile à plat, encadrée de trois rangs de tuiles de chant. Un pavage grossier de panneaux monochromes vert ou jaune prédécoupés (en quatre carreaux carrés ou huit triangulaires) est monté sans soin autour. Les matériaux sont sans doute les reliquats du pavage de la salle. L'aménagement des abords de la cheminée avait apparemment un but essentiellement fonctionnel et ne nécessitait pas autant d'attention que celui de la salle. Quelques tuiles sont employées pour remplacer des carreaux disparus. Les sols de la pièce sont, comme de coutume, en argile jaunâtre damée. Ces installations confèrent à la pièce un certain prestige qui devient probablement la salle " noble ", l'endroit le plus confortable de la maison. Elle était peut être réservée à un usage privé ou à l'accueil des hôtes. La cheminée, où se faisait vraisemblablement la cuisine, devait également chauffer cette salle. Rarement à Douai, l'archéologie a offert l'opportunité d'étudier un tel cadre qui se localisait très probablement aux étages[15] .

La cour centrale pâtit des tassements récurrents du terrain. Les dépressions sont encore remblayées à l'aide d'un cailloutis de grès. A l'emplacement du foyer précédent, un petit solin d'un rang de grès est construit dans l'angle des murs 1339M et 1218M. L'espace nouvellement cloisonné, de 1m sur 1,50m de côté, reçoit un sol en terre battue. Il a pu servir d'appentis.

Dans la cour septentrionale, après l'étalement des matériaux de démolition, des latrines sont creusées. La première de la série (1382N) possède une ouverture rectangulaire (1,30m sur 180m de côté), des parois obliques bien taillées sur 1,50m dans le limon et un fond plat. Les matières organiques ont été entièrement vidangées avant que les aisances deviennent un dépotoir et soient comblées par de l'argile grisâtre, du torchis, du charbon de bois et des objets céramiques. Ce type de latrines, un grand trou en forme de tronc de pyramide, cuvelé à l'aide de planches, est courant à Douai dès la première moitié du XIVe siècle[16] .

[14]) *Cf*. LOUIS (E.) 1999 (A paraître).

[15]) *Cf*. DEMOLON (P.) 1999, p18.

[16]) *Cf*. COULON (G.) 1990, p. 32 et 33 ; DE BELIE (A.) 1982, 83p., p.35 à 77.

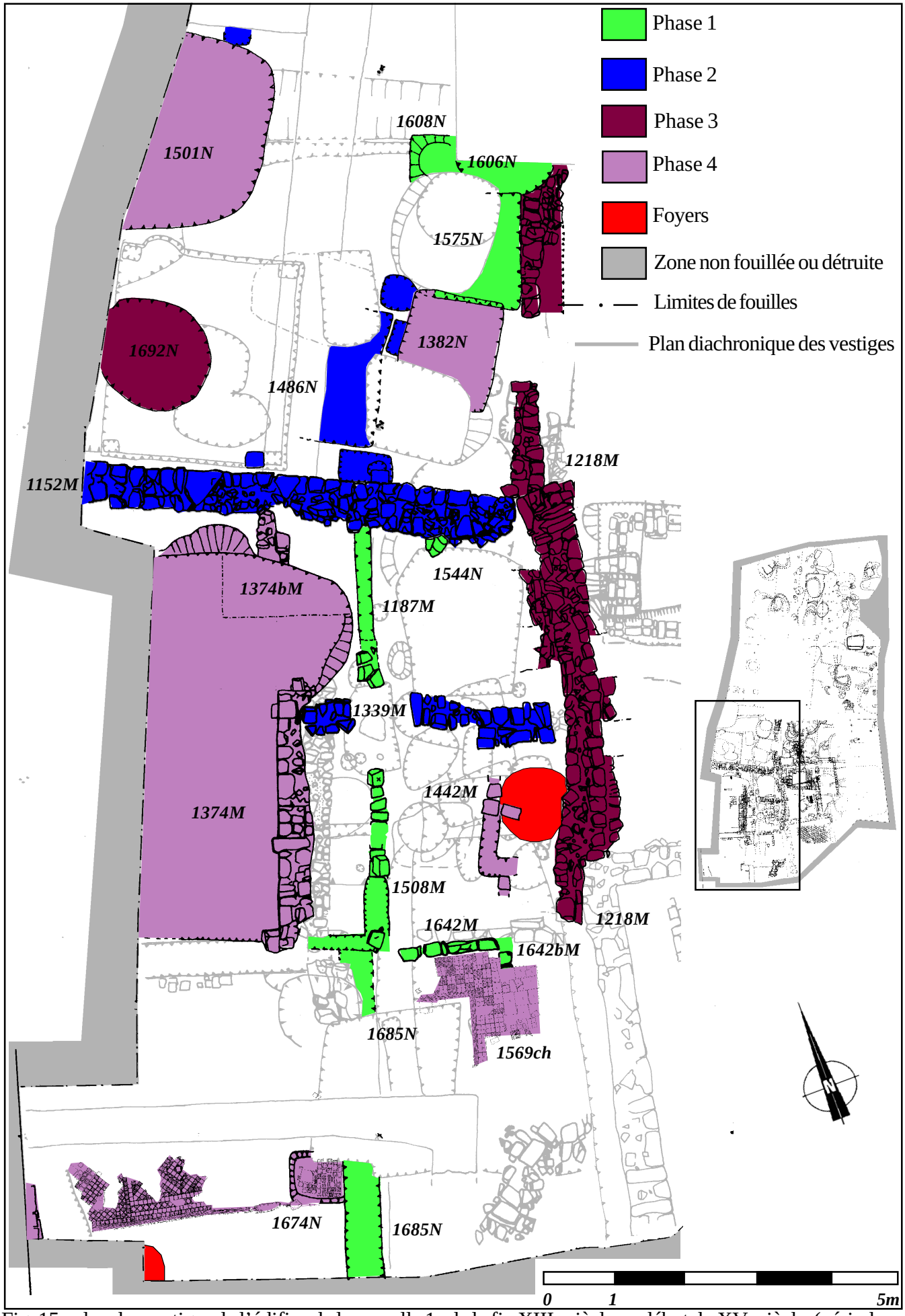

Fig. 15 : plan des vestiges de l'édifice de la parcelle 1, de la fin XIIIe siècle au début du XVe siècle (période III, phase 1 à 4).

Fig. 16 : Proposition de restitution du dessin du pavage de l'édifice de la parcelle 1 (fin XIVe, début du XVe siècle), période III, phase 4.

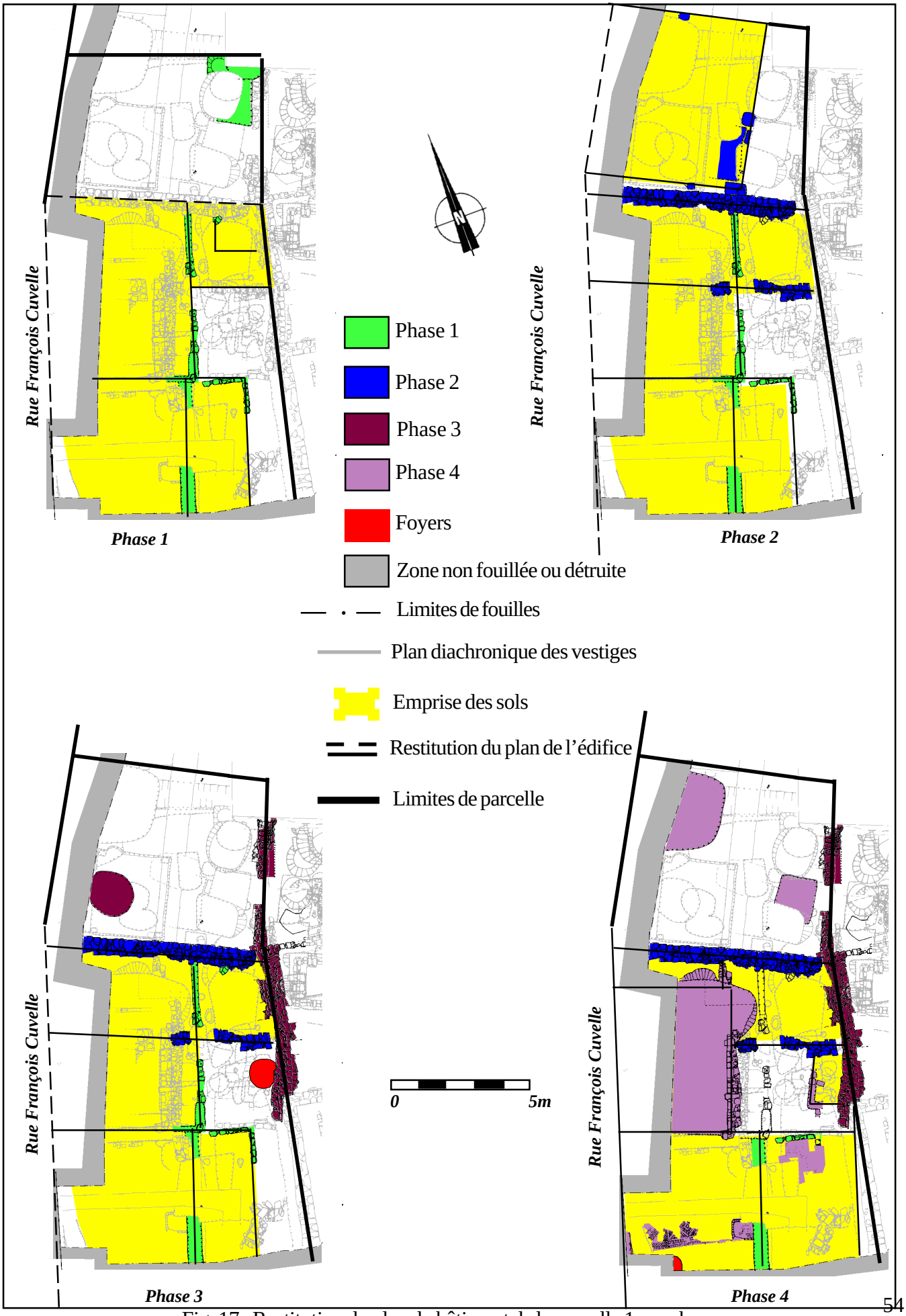

Fig. 17 : Restitution du plan du bâtiment de la parcelle 1 par phase.

3 – 2 - Parcelle 2 ***(cf. fig. 19 et 20)***

3 – 2 – 1 – Phase 1 : Les grandes latrines

Les latrines de la période précédente ont disparu et ce secteur est peu à peu investi par des bâtiments. Au sud, une grande fosse est creusée sur plus de 3,50 m de profondeur. Son ouverture est probablement carrée (3,50 m de côté restitués, le bord sud ayant été détruit par une cave moderne). Les abords du trou présentent à l'est comme à l'ouest des ressauts à des hauteurs différentes, sur lesquels ont été mis au jour un clayonnage et un solin. Les grès plats, installés dans les angles nord, sont très vraisemblablement des dés, liés au solin. Les deux cloisons ne sont sans doute pas contemporaines, l'une succédant à l'autre, sans qu'il ait été possible de déterminer la chronologie. Un escalier est taillé dans l'angle nord-ouest de la fosse. Les parois du trou, très obliques, sont protégées par des madriers et des traverses maintenant des planches verticales. Un incendie d'une extrême violence a emporté le cuvelage et les élévations, produisant une grande quantité de torchis et de bois brûlé qui ont comblé la fosse jusqu'à la gueule. Pour des raisons de sécurité, les fouilles ont été arrêtées avant d'atteindre le fond puis ont été relayées par un sondage à la tarière. A défaut de connaître le plan du fond, ce sondage a permis d'observer des comblements sous-jacents de nature argileuse et de couleur grisâtre. Peu contaminés par l'incendie, ils comportent des traces hydromorphes de décoloration et de lessivage. L'eau a pu sourdre entre deux limons de texture différente, phénomène fréquent à cette profondeur. Définir l'usage de cette fosse reste problématique. Sa configuration est exactement identique aux grandes latrines du XIIIème siècle en forme de tronc de pyramide et cuvelées par une poutraison. Ici, pour la première fois, les vestiges d'un possible ancrage de plancher et d'une superstructure ont été identifiés. La construction, faite pour durer, a résisté pendant plus d'un demi-siècle, avant d'être détruite par le feu à la fin du XIIIème siècle. En dehors de la facture de cette structure, aucun autre élément ne vient conforter l'hypothèse de latrines. Les comblements de fond ne comportent pas de strates de matière fécale. Toutefois, les vidanges, probablement facilitées par l'escalier, ont pu totalement les curer. De plus, particularité surprenante, les latrines ne semblent pas à l'extérieur de la maison, comme c'est souvent le cas, mais sont insérées dans un bâti. L'existence d'un bâtiment au sud bien que supposée reste très probable. Au sud, il subsiste des vestiges d'un édifice, large de 3,50 m et long de 7 m au minimum : il a été retrouvé les solins des parois orientales et occidentales ainsi que les sols en argile jaune associés. Les fondations qui supportaient une élévation en bois sont constituées d'un rang de grès interrompu par des poteaux. Le mur oriental, sans doute à la suite d'un tassement du terrain, a fait l'objet de trois réfections avec des substructures différentes. Les liens stratigraphiques directs entre l'édifice et la fosse n'ont pu être trouvés, la zone était excavée par les murs du bâtiment de la phase 2. Mais, il a été établi avec une quasi-certitude que les deux structures ont été détruites ensemble afin de céder la place à un nouvel édifice (cf. infra).

A l'arrière, le jardinage est apparemment abandonné. Une grande fosse est creusée sur la presque totalité du secteur, soit sur 13 m de long. Près de la moitié du trou n'a pu être dégagé à cause de la présence d'une cuve moderne qui en a empêché l'examen. L'extrémité septentrionale de la fosse présente une ouverture rectangulaire de 1,80 m sur 1,50 m de côté avec des parois verticales sur 1 m de haut et un fond plat excavé vers le sud sur 0,20 m de profondeur. Puis, la fosse s'évase (2,50 m de large) et progressivement, par paliers, descend à une profondeur maximale de 2,20 m avec un fond en cuvette. Les parois, bien que très obliques, restent bien taillées et régulières. En dehors d'un trou de poteau sur le fond au nord, aucune trace d'une superstructure liée au trou n'a été repérée. Des fines strates d'argile grisâtres, apparemment lessivées par l'eau, tapissent l'endroit le plus profond de la fosse. Elles sont surmontées par un remblai d'argile noirâtre épais de 0,40m. L'ensemble du trou semble avoir été progressivement comblé par de la terre végétale argileuse de couleur marron, quelques tessons de céramiques et des pans de paroi effondrés. Des fosses aux plans similaires ont été fouillées à Douai, rue des Minimes en 1998. Datées de la première moitié du XIIIème siècle, l'étude des archives a montré que la parcelle était occupée par des lices, l'une des branches de l'activité drapière[17] . L'association des structures à cet artisanat n'apparaissait guère évidente sur le terrain. Ici, les textes anciens ne font aucune mention d'un artisanat quel qu'il soit. Il est donc d'autant plus délicat de définir la nature de l'activité liée à la grande fosse, fut-elle artisanale.

[17] *Cf*. COMPAGNON (E.) 1998, p.21 et 39.

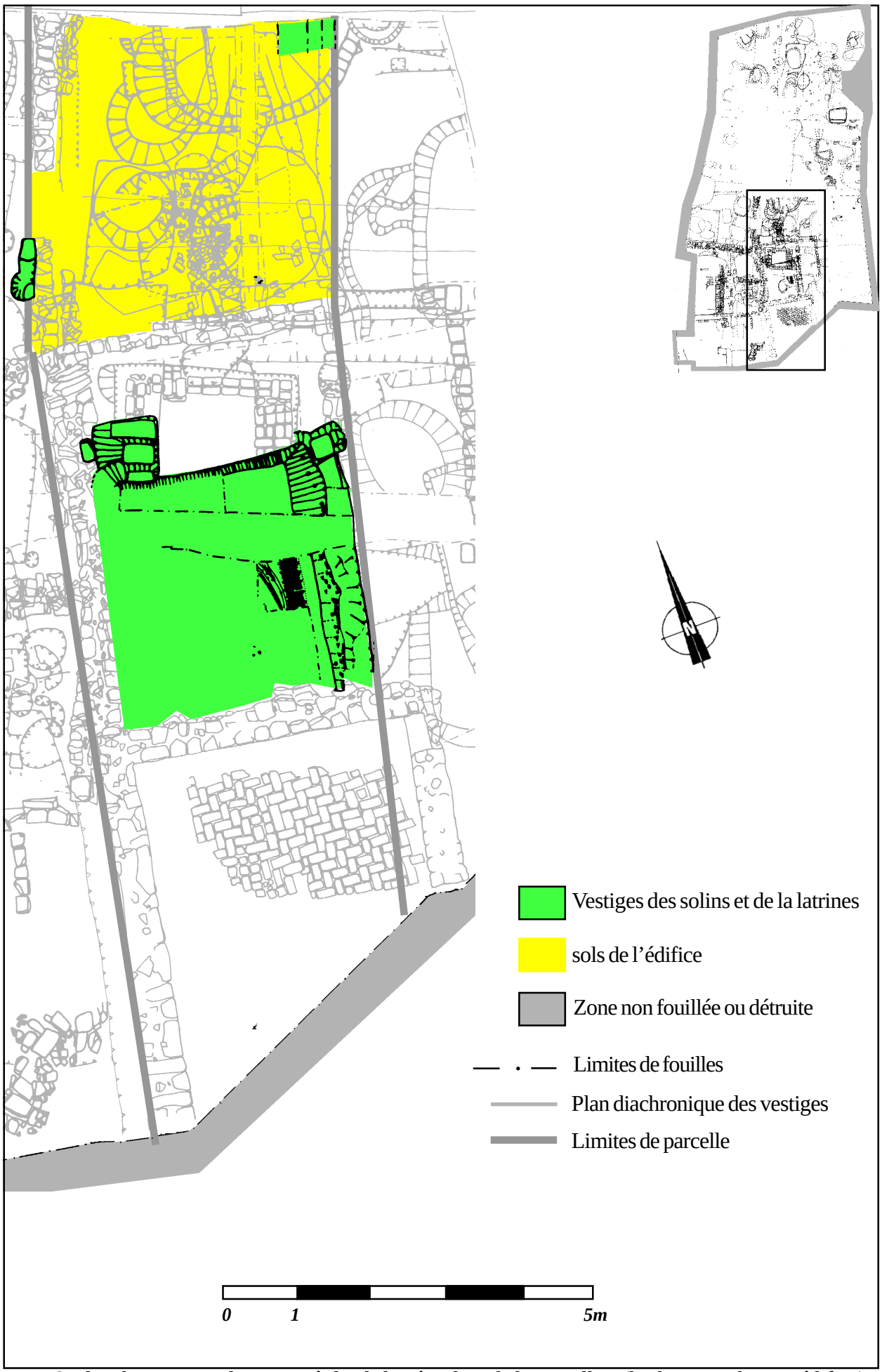

Fig. 18: plan des vestiges du XIIIe siècle, de la période II de la parcelle 2 (les latines et le petit édifice).

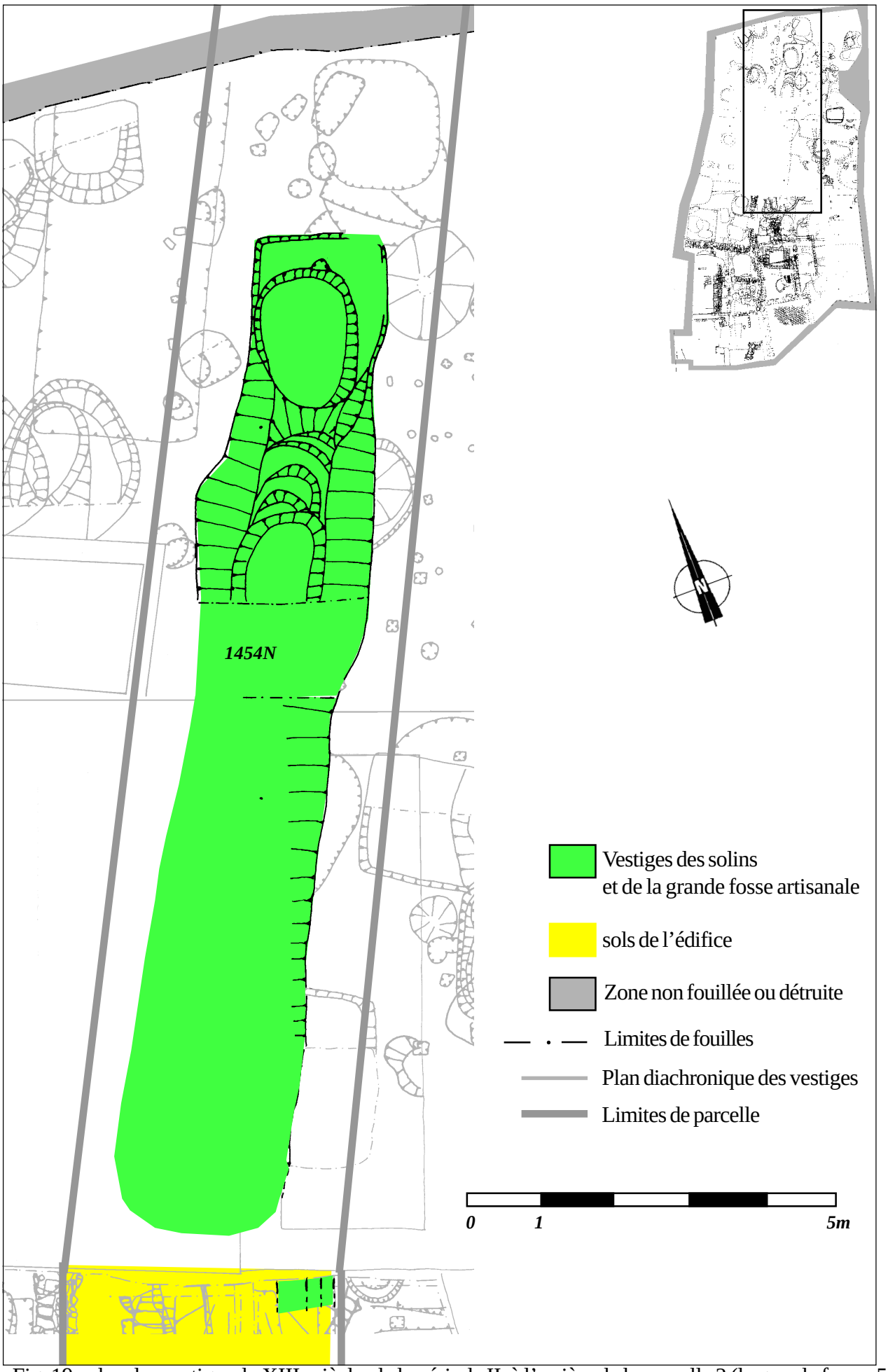

Fig. 19 : plan des vestiges du XIIIe siècle, de la période II, à l'arrière de la parcelle 2 (la grande fosse atisanale et le petit édifice).

3 – 2 – 2 – Phase 2 : Les appentis ***(cf. fig. 21 et 22)***

Après le comblement des grandes latrines, un édifice est bâti sur la totalité de la largeur de la parcelle (4,50 m). Les substructures ont été adaptées à la nature instable du terrain sous-jacent. A l'ouest, la fondation 1218M, large de 0,70 m, est constituée de deux piliers de pierre maçonnés dans des fosses qui plongent jusqu'au sol naturel (entre 1 et 2 m). Puis des arcs de décharge, montés sur la terre taillée en berceau, répartissent la charge de l'élévation en pierre sur les massifs. A l'extrémité sud du mur, l'arc repose sur un gros grès calé sur le sol naturel. Une substructure pleine devait prolonger la fondation sur pilier : ce dispositif ne s'imposait plus avec du substrat pour assiette. Le mortier est un mélange de limon, de sable et de nodules de chaux. Les pierres sont plutôt grossièrement équarries ; l'appareillage des écoinçons, éléments à l'origine invisibles, est irrégulier. L'élévation, large de 0,50 m, est en revanche constituée de belles pierres en assise réglée. Ce mode de fondation qui en outre permet une économie certaine de matériaux, reste d'une grande souplesse à la différence d'une substruction pleine, mécanisme qui s'est vérifié sur le terrain. A la suite de l'effondrement des terres, suivis d'un affouillement partiel des piliers, la fondation a lentement basculé sans s'effondrer, ni rompre. A l'est, le choix s'est porté sur un autre type de fondation 1220M, sans doute en raison de la présence des sédiments plus compacts des fosses anciennes. L'élévation, large de deux rangs de grès (0,40 m) est assise sur des dalles de grès de 0,50 m de côté et 0,20 m d'épaisseur posées à plat sans liant sur la terre. Le mur de refend 1219M, également en pierre, est lui fondé sur une substructure pleine, maçonnée dans une tranchée. Cette dernière a d'ailleurs mal réagi aux mouvements du terrain, puisque l'angle qu'elle forme avec la fondation sur pilier a basculé. Au nord, les élévations de l'édifice changent de nature. En effet, il s'agit de pans de bois reposant sur des solins. Cette modification de la structure de l'édifice a été planifiée dès l'origine : les solins sont montés en besace dans les maçonneries d'angle. Comme précédemment, la stabilité du terrain a conditionné le mode de construction des fondations. A l'est, les constructeurs ont fondé dans une tranchée profonde (0,70 m) le solin 1494M, large d'une pierre (0,20 m), afin d'atteindre le limon. A l'ouest, en revanche, ce dernier 1515M étant localisé a faible profondeur, la tranchée a été réduite (large de 0,40 m et haute de 0,40 m).

Les sols de la pièce sud ont été détériorés par des infiltrations de matière provenant de latrines modernes au point d'occulter toutes traces possibles d'aménagement (foyers, clayonnage). La pièce nord comporte des vestiges d'une activité artisanale. Le travail s'effectuait sur un sol de cailloutis de grès. Quelques blocs de pierre placés le long du refend sont peut-être des socles d'une structure liée à cette activité qui a rejeté une quantité importante de mâchefer et de charbon de bois. Ces dépôts proviennent vraisemblablement du feu soutenu qui a cuit sur une grande surface (1 m sur 0,50 m) une plaque d'argile, localisée contre le solin oriental. L'absence de maçonnerie à cet endroit, sans qu'un arrachage des pierres ne soit visible, correspond sans doute à l'installation dans la paroi, lors de sa construction, d'une cheminée, d'un âtre et de son contrecœur. Un sol d'argile jaune damé recouvre le reste de la pièce.

A l'arrière, après la disparition de la grande fosse artisanale, des poteaux et des parois en clayonnage sont dressés sur la limite de parcelle occidentale. Les bois, de section ronde (entre 0,15 m et 0,30 m de diamètre à, sont parfois installés dans des avant-trous. Quelques-uns uns, taillés en pointe et de section carrée ou ronde (0,15 m de côté au maximum) sont fichées en terre. Au nord, les six trous de poteau formant un cercle, sont peut-être les vestiges d'un petit épier (1 m de côté). Des fosses 1136N, 1140N, 1462N sont creusées, en général le long des alignements de poteau. Elles ont toute la même configuration, excepté le trou 1456 N : une ouverture ovale de 1,50 m à 2 m de côté, des parois obliques et un fond en cuvette. Les comblements sont très proches : une argile grisâtre à noirâtre, chargée en charbon de bois mais pauvre en objet céramique. Ces vestiges peu pertinents ne permettent pas de préciser l'usage de ces fosses. Le trou 1456N se distingue par son ouverture rectangulaire ou carrée, des parois verticales et régulières ainsi qu'un fond plat. Le remplissage est identique à celui des trous précédents. Ses caractéristiques se rapprochent de celles des celliers de jardin. Le terrain continue d'être cultivé lors du creusement et de l'utilisation de ces trous, produisant un remblai d'argile terreuse noirâtre.

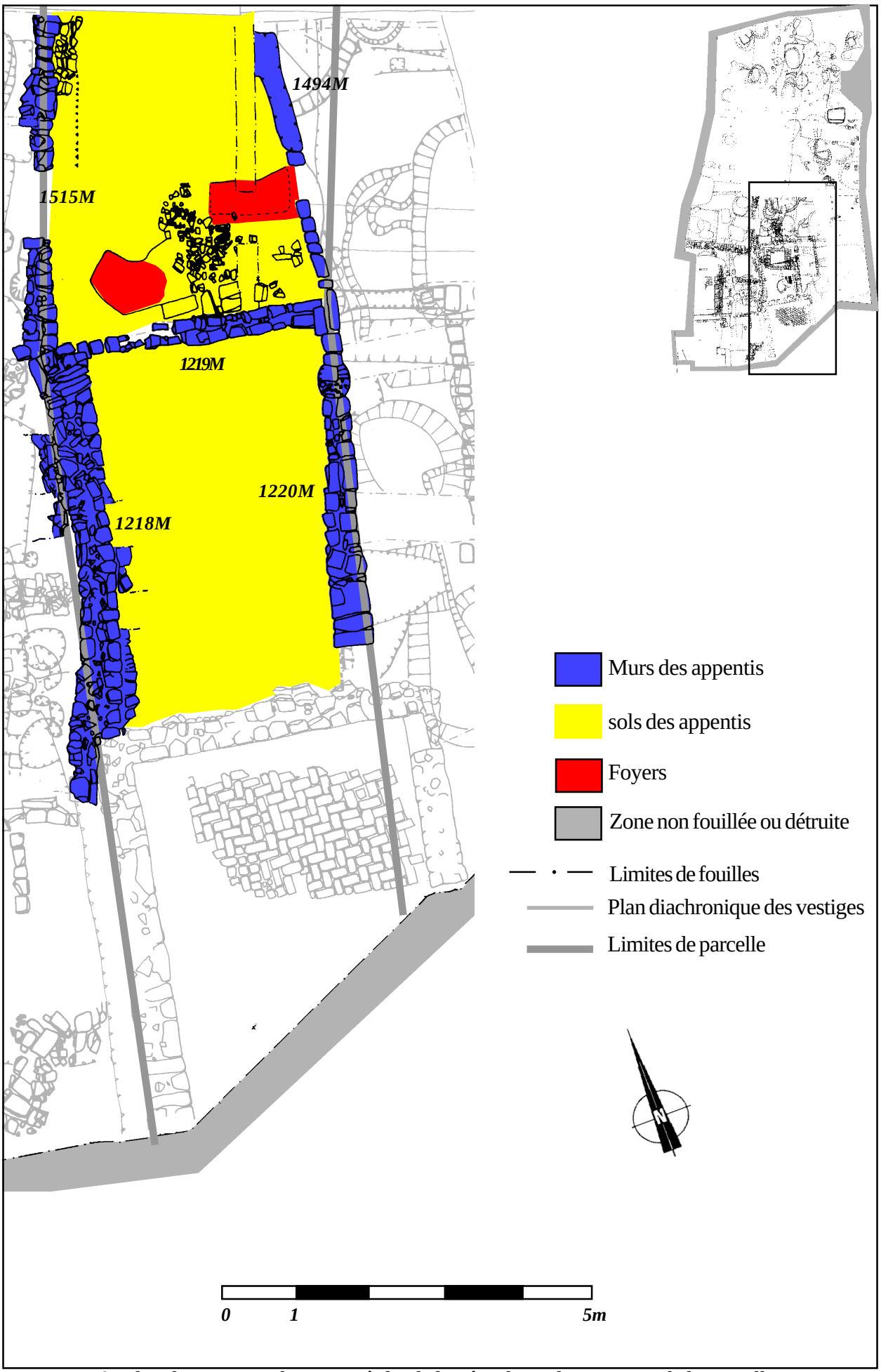

Fig. 20 : plan des vestiges du XIVe siècle, de la période III des appentis de la parcelle 2.

Fig. 21 : plan des vestiges du XIVe siècle à l'arrière de la parcelle 2, période III.

3 – 3 - La parcelle 3 ***(cf. fig. 23)***

3 – 3 – 1 - Phase I

A l'avant de la parcelle : une cour ou la ruelle Baudart ?

Les grandes fosses à compost disparaissent sous des niveaux en argile et en cailloutis de grès. Les remblais atteignent localement de grandes épaisseurs (0,30 m) afin de récupérer un terrain déprimé à la suite du tassement des comblements des anciens trous. Les cailloutis de grès, qui détiennent les propriétés requises pour un sol en extérieur (notamment résister aux intempéries), sont plus particulièrement employés. Une clôture en bois ferme ce secteur et constitue la limite de ces remblais. Deux trous de poteau uniquement nous sont parvenus, les autres vestiges de cette barrière, signalée par un arrêt des sols, ayant disparu sous un mur moderne. Plusieurs éléments nous ont conduit à écarter l'hypothèse d'une cour appartenant aux édifices de la parcelle 2. Les occupations de part et d'autre sont de tout temps différentes et un mur de clôture achève de matérialiser la limite parcellaire à l'époque moderne. Les archives mentionnent une ruelle Baudart vers la seconde moitié du XVème siècle (cf. supra) que nous avons localisé près ou sur la parcelle 3. Mais il reste tout aussi probant que ces niveaux soient les sols d'une cour à l'arrière d'un bâtiment en front de rue.

A l'arrière

Des poteaux et des parois en clayonnage ont laissé leur empreinte dans le limon. Des alignements se détachent, sur la limite de parcelle occidentale et vers l'est sans qu'il soit possible de définir la structure en bois correspondante (un bâtiment ou des clôtures). La majorité est taillée en pointe et fichée en terre, les autres sont calés dans des avants-trous circulaires ou carrés. Les bois étaient indifféremment ronds, carrés ou rectangulaires : la taille des sections varie entre 0,10 m et 0,30 m de diamètre. Des trous de piquets dessinent un cercle au centre duquel il a été dégagé un remblai argileux grisâtre. Il peut s'agir d'un panier. Vers le sud, une fosse (1360N) est installée le long de l'une de ces parois en bois. Elle est de forme rectangulaire (7 m sur 1,60 m de côté), fermée à l'ouest par un arrondi. Les bords sont parfaitement rectilignes et verticaux. La fosse est creusée sur deux niveaux aux sols parfaitement plats (de 0,50 m et 1,30 m de profondeur) qui communiquent par un escalier taillé dans le substrat. Le trou a été protégé des pluies par un cuvelage ou une superstructure. Sa configuration complexe est probablement adaptée à un usage particulier, peut-être artisanal, qui reste encore à définir. Les comblements d'argile grisâtre ou noirâtre, pauvre en objet, qui ne se distinguent pas de ceux précédemment rencontrés, ne nous renseignent pas d'avantage sur la fonction de cette fosse.

3 – 3 – 2 - Phase 2

Sur l'avant, de nouveaux sols de cailloutis de grès sont régulièrement déposés au fur et à mesure que le terrain se creuse à la suite du tassement des comblements des anciennes fosses à compost. La barrière est conservée. Derrière celle-ci, les clayonnages ou le bâtiment semblent toujours en place et ne font l'objet que de réfections ou de démolitions très localisées : des poteaux sont arrachés et parfois remplacés. En revanche, la fosse 1360 N disparaît au profit d'une autre (1393 N) au plan très proche. De forme rectangulaire (3,50m sur 2m de côté), elle possède un fond plat (1.30m de profondeur) ainsi que des parois très verticales et rectilignes, à l'exception du côté oriental qui est courbe. Au nord, après le creusement et l'abandon de trois petites fosses (1312N, 1274N et 1318N) dont la fonction nous échappe, une seconde et dernière grande fosse (1310N) de facture identique aux précédentes est construite. Elle est orientée cette fois selon un axe nord-sud. En dehors de cette particularité, la fosse, de 2,60 sur 3,60, de côté, est également de forme rectangulaire avec un bord incurvé, une descente en gradin taillé dans le limon au nord et un fond plat. Ces deux structures sont comblées dans le courant du XIVe siècle avec des matériaux (des tuiles et du torchis) provenant sans doute de la démolition du bâtiment qui les protégeait. Plus au nord, deux petites fosses sont aménagées à l'extérieur de l'édifice. Leurs configurations sont très différentes pour un même usage de latrines. En effet, La première (1086N) est carrée avec un fond plat. Ses parois sont régulières et verticales. Un cuvelage a pu consolider ces dernières dont la récupération s'est faite après un bêchage des abords de la fosse. La seconde (1103N) possède une ouverture circulaire, mais également des parois verticales et un fond plat. Chacune conservait des strates de nature organique, derniers vestiges de leur premier usage.

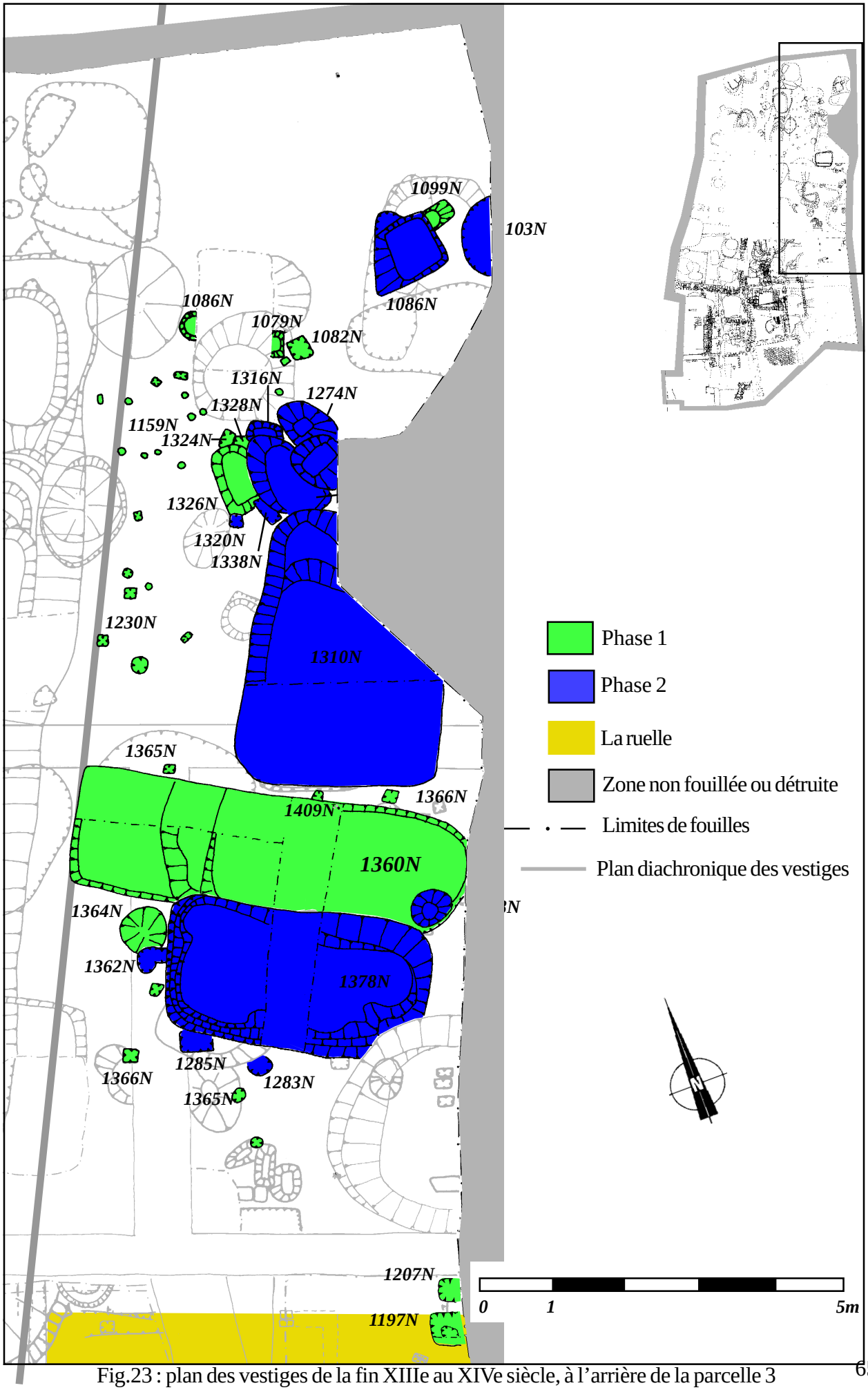

Fig.23 : plan des vestiges de la fin XIIIe au XIVe siècle, à l'arrière de la parcelle 3 (période III phase1 et 2).

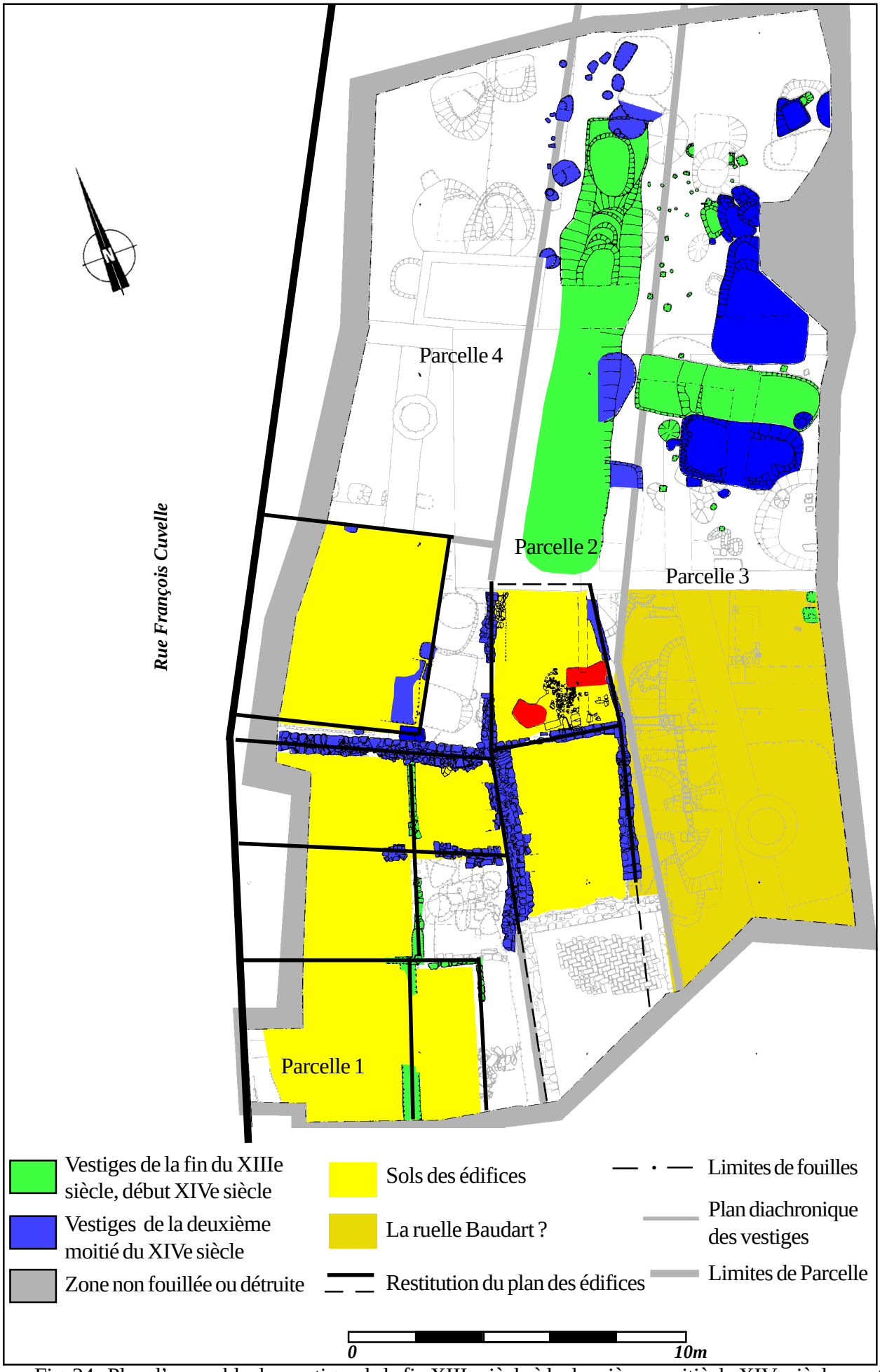

Fig. 24 : Plan d'ensemble des vestiges de la fin XIIIe siècle à la deuxième moitié du XIVe siècle.

4 – Période IV, du XVe siècle à la fin du XVIe siècle : un apogée ***(cf. fig. 31)***

4 – 1 – Parcelle 1 ***(cf. fig. 25 et 26)***

4 – 1 – 1 – Phase 1

***A cette époque, le plan de l'édifice est radicalement modifié. La cave est détruite et comblée. Seule la moitié sud du mur oriental (1288N) est conservée pour asseoir la nouvelle élévation. A l'emplacement de l'ancienne paroi sud en planche de la cave, un mur est dressé sur une fondation dont nous est uniquement parvenue la tranchée de pillage (1636N). Ses parois sont parfaitement rectilignes et le fond est resté plat. La récupération des blocs a vraisemblablement été effectuée en suivant la tranchée de fondation. Le comblement, qui comporte des éclats de grès et du mortier argileux à chaux, donne des indications sur la nature de la fondation : il s'agissait probablement de blocs de pierre maçonnés. Le mur 1339M est également l'objet de travaux de réfection. La cloison vers la rue disparaît, tandis que le tronçon oriental est reconstruit sur l'ancienne semelle de fondation. La nouvelle élévation était sans doute en bois, assise sur un rang de grès (1298M). Les élévations nord (1152M), orientale (1218M) ainsi que le solin 1462M sont conservés en l'état, tandis que le mur 1685N est rasé. L'espace intérieur est réorganisé. La cour intérieure devient une pièce à vivre, la partie sud de l'édifice n'est plus occupée que par une grande salle et la pièce nord en façade s'ouvre largement sur sa voisine au nord-est. Des sols en terre battue sont posés dans tout le bâtiment. Un foyer circulaire est installé dans la nouvelle pièce centrale contre le mur axial. Au sud, dans la grande salle, une cheminée est adossée au mur 1636N. Des tuiles sont employées pour la sole et le contrecœur.**
La destruction de certains murs porteurs (1635N et la moitié nord de 1374M) a très probablement entraîné une modification de la configuration de la charpente. L'ancienne aile septentrionale a pu conserver sa charpente d'origine. En revanche, la disparition du mur porteur 1634N a probablement eu une incidence sur les élévations de l'aile sud. Mais quelle que soit l'orientation de la charpente (dans l'axe de sa voisine ou perpendiculaire à la rue), la présence d'un mur porteur, sans doute localisé au sud hors des limites de fouilles, devient nécessaire avec la disparition du précédent. Il est vraisemblable que la configuration visible sur le plan de Blaew ait été adoptée dès cette époque pour ces deux ailes. L'édifice est subdivisé en deux bâtiments indépendants dont l'un, au sud, possède un pignon sur rue.
Des latrines (1478N) sont aménagées dans l'angle sud-est de la cour septentrionale. Une fosse rectangulaire de 1,30m sur 1,80m de côté est préalablement creusée. Des tonneaux superposés sont calés contre la paroi orientale du trou l'aide de remblais d'argile et des matériaux de construction (des tuiles et des éclats de grès pour l'essentiel). Les tonneaux ont été récupérés après l'abandon des latrines. Le vide créé a été comblé avec des matériaux provenant de la démolition d'une partie des parois intérieures de l'édifice.

4 -1 -2 -Phase 2

Les transformations les plus notables concernent le bâtiment nord. Le mur 1298M est détruit sur les deux tiers de sa longueur. Un refend 1168N cloisonne avec le dernier tiers restant du mur précédent un espace d'1,20m sur 2,20m de côté le long de 1218M. A l'intérieur, une fosse carrée, d'1m de côté sur 0,50m de profondeur, a été creusée puis comblée avec de l'argile et des éclats de grès bien tassés. Ensuite, un trou circulaire de 0,50m de diamètre (1304N) a percé cette fosse, lui-même rempli de craie concassée très damée. Ce dispositif particulier a été mis probablement en place afin de stabiliser le terrain et d'assurer une base saine pour une structure. Il peut s'agir un escalier en vis dont le noyau, vraisemblablement une poutre en bois, repose sur ce socle tandis que les marches sont ancrées dans les trois murs et le poteau installé dans son avant trou (1270N) au sud. La grande pièce en façade est subdivisée. Le nouveau muret est assis sur une solide base en grès maçonnée (1305M), sans doute en raison de l'instabilité du comblement de la cave sous-jacent. Une cheminée (1213ch) est adossée à la maçonnerie. Les tuiles de récupération sont employées pour façonner la sole et le contrecœur. Dans la cour, les nouvelles latrines (1352N) sont installées au nord des précédentes. Elles possèdent sinon la même facture. Des tonneaux superposés, à usage de cuve (récupérés lors de l'abandon des aisances), sont calés à l'aide de remblais d'argile mêlés de tuiles et de grès contre la paroi nord d'une grande fosse ovale (1,50m sur 1,80m de côté et 2,20m de profondeur).

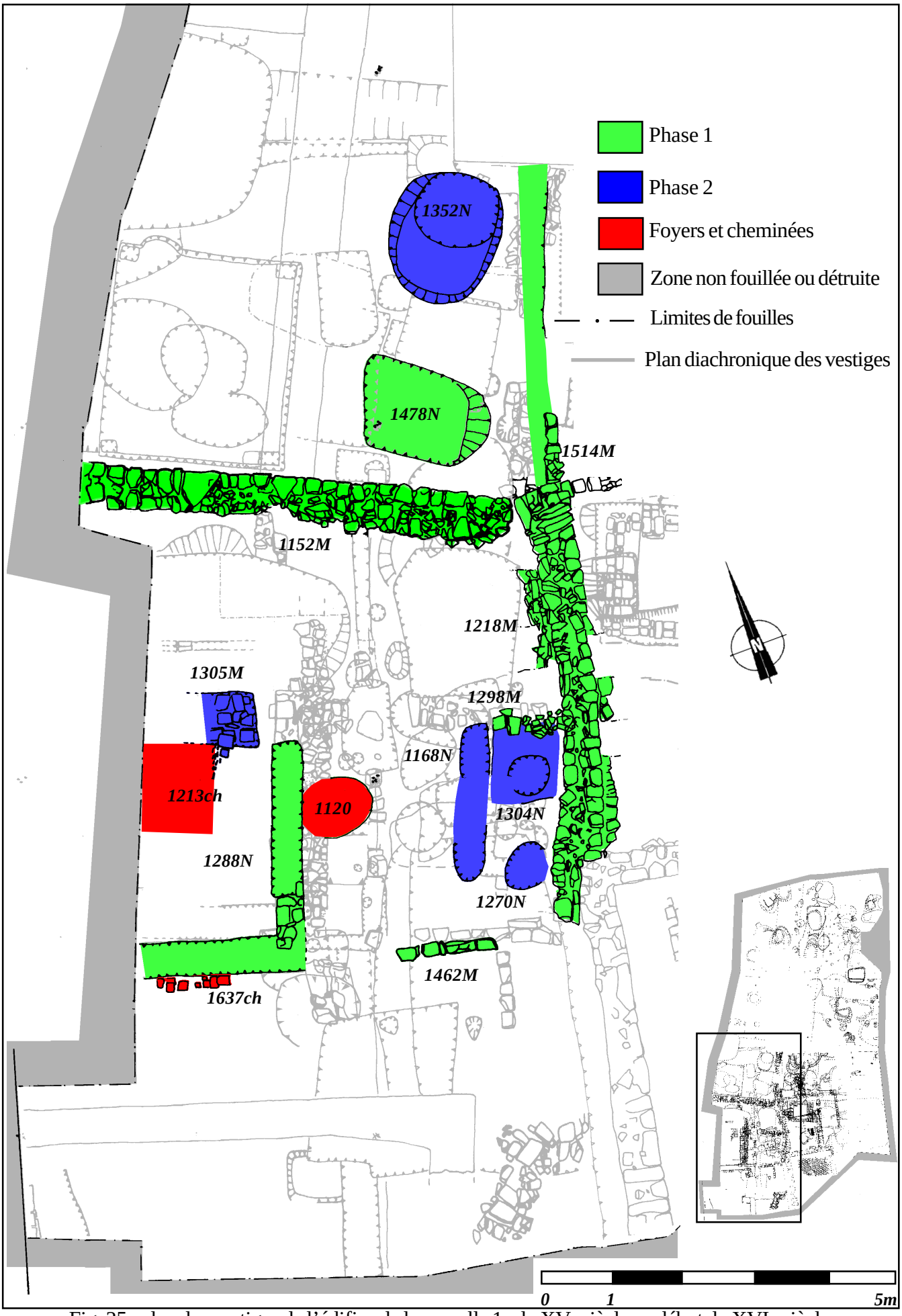

Fig. 25 : plan des vestiges de l'édifice de la parcelle 1, du XVe siècle au début du XVIe siècle (période IV, phase 1 et 3).

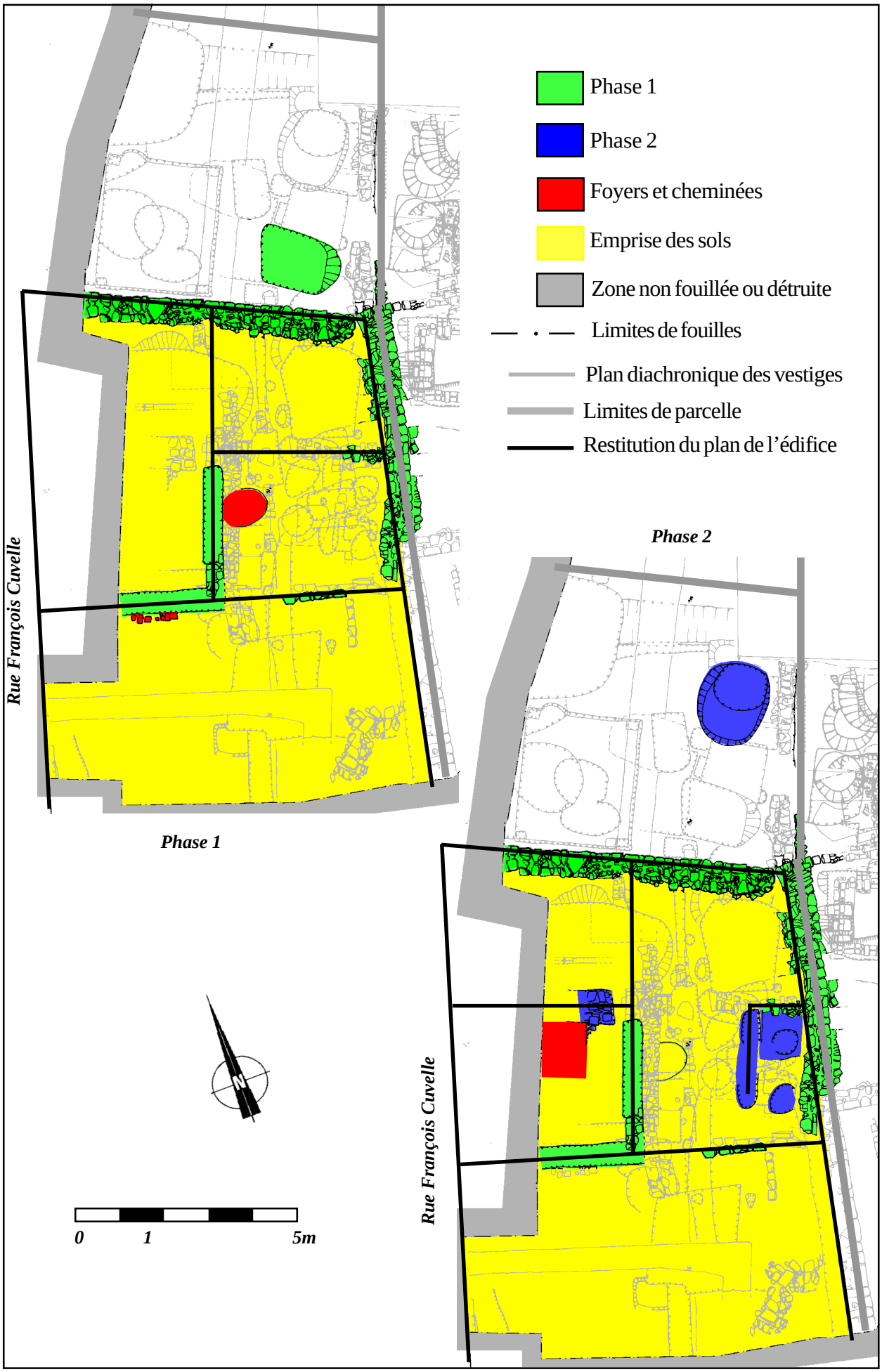

Fig. 26 : Restitution par phase du plan de l'édifice de la parcelle 1, du XVe siècle au début du XVIe siècle (période IV, phase 1 et 2).

4 -2 -Parcelle 2 ***(cf. fig. 27 et 28)***

4 -2 -1 -Phase 1

Seule la partie septentrionale de l'édifice fait l'objet de travaux. Les solins sont reconstruits, cette fois dans l'alignement des murs sud. Une assise de pierre, maçonnée dans une tranchée, assure la base d'une nouvelle élévation en pan de bois. Un poteau, dont l'arrachage a laissé un trou de 0,40m à 0,50m de côté et 0,30m de profondeur dans les sols, portait vraisemblablement la faîtière d'un toit en pavillon. En effet, il est localisé à égale distance des trois murs encore existants, et certainement du quatrième qui a totalement disparu. L'édifice présentait un aspect différent de l'ancien avec un plan plus régulier (3,50m de large pour une longueur supérieure à 4m) et une toiture à quatre versants indépendante de sa voisine. Un foyer (1474F) est aménagé sur un sol en terre battue. Il disparaît lors de la pose d'un nouveau sol en argile jaunâtre damée. Un second foyer l'a probablement remplacé plus au nord, dans un secteur de l'édifice qui a été bouleversé en profondeur par des structures modernes. Un cendrier (1439N), une fosse oblongue de 0,60m sur plus de 1,40m de côté et de 0.50m de profondeur, a été comblé de scories. Au sud, les murs sont conservés en l'état. Les sols sont régulièrement réparés ou remplacés à la suite des dépressions crées par le tassement des comblements des grandes latrines de la période III.
A l'arrière, dans le jardin, l'activité semble se réduire à une mise en culture des terres. Deux fosses (1142N et 1006N) sont successivement creusées au nord. De forme rectangulaire ou oblongue et peu profonde (0,50m), elles sont comblées par des terres de nature très proche : une argile grisâtre terreuse pauvre en objet. Ces caractéristiques ne nous permettent pas de trancher sur l'usage de ces fosses.

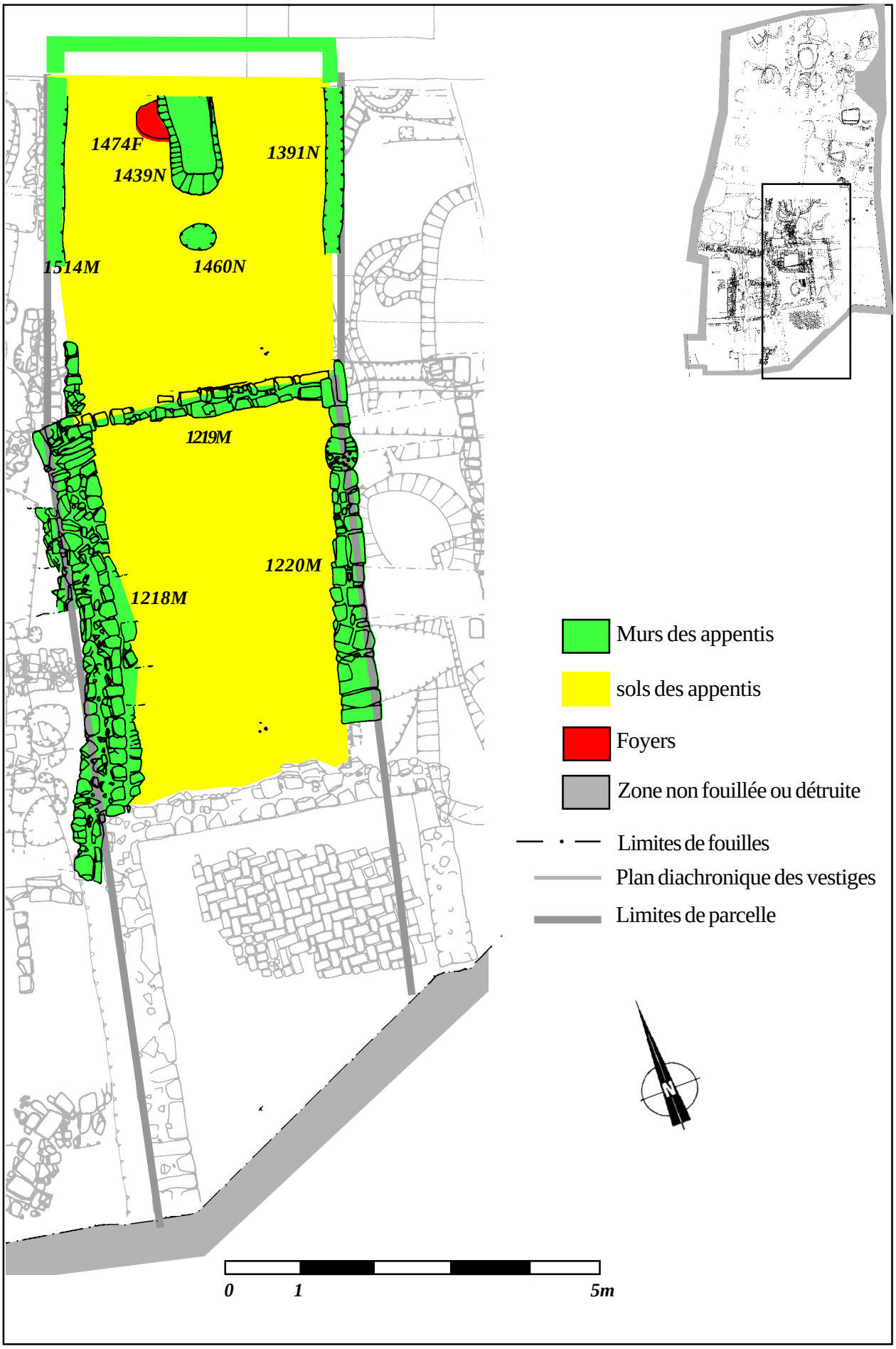

Fig. 25 : plan des vestiges du XVe siècle, de la période IV des appentis de la parcelle 2.

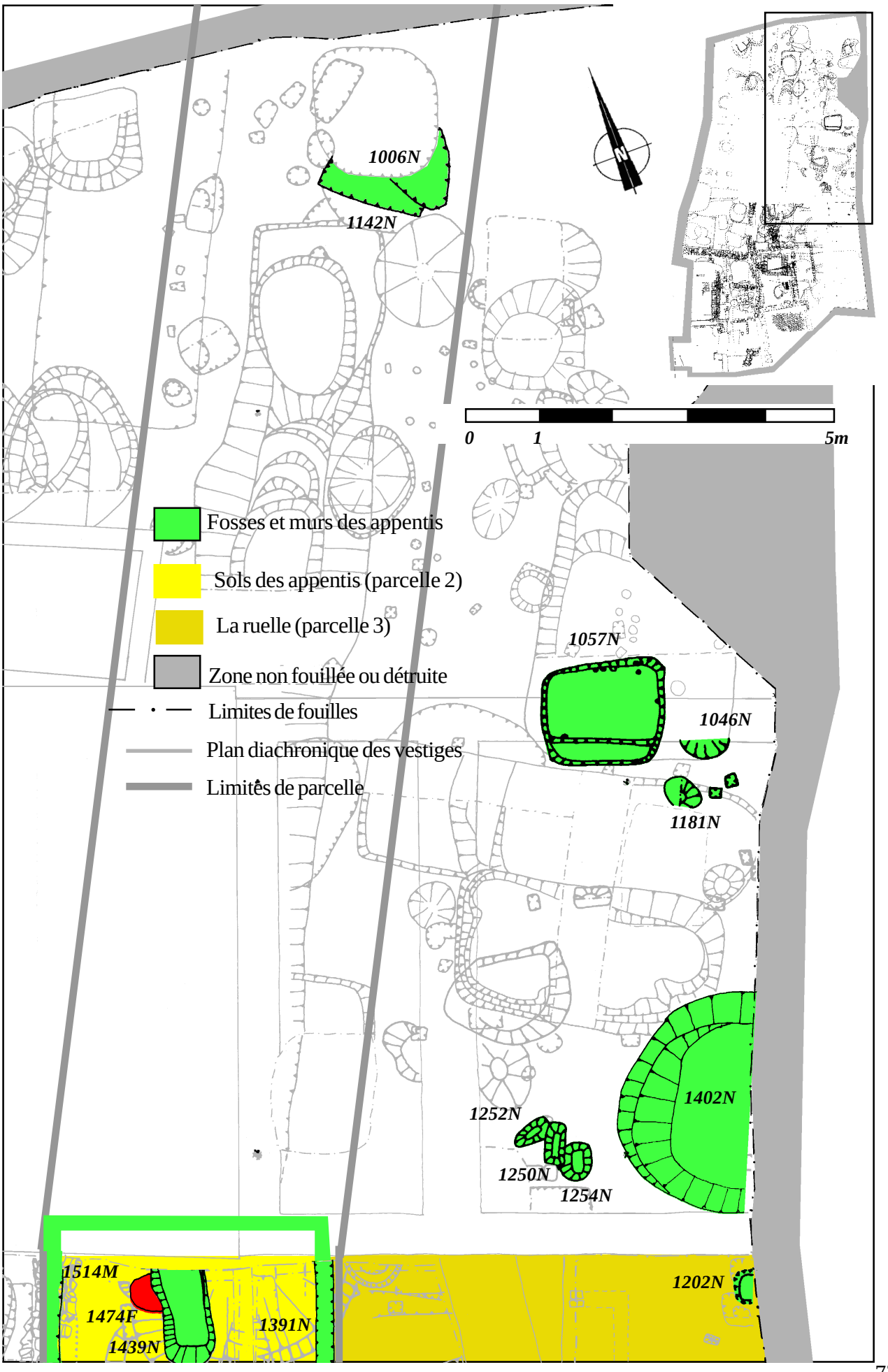

Fig. 26 : plan des vestiges du XVe siècle à l'arrière des parcelles 2 et 3 (périodeIII et IV, phase 3).

4 -2 -2 -Phase 2 ***(cf. fig. 22 et 30)***

Lors de cette phase, la question se pose si un regroupement des parcelles 2 et 3 a été effectué ou non. Des édifices sont additionnés aux bâtiments de la phase 1 en empiétant largement sur la cour ou la ruelle Baudart. Au sud, une partie des élévations est détruite afin de construire une grande cave. Large de 4,60m, elle est partiellement creusée dans la cour, brisant ainsi l'ancien alignement des murs gouttereaux des édifices. La cave n'était pas mise en danger par le projet immobilier ; son étude a donc été limitée à un dégagement partiel de ses murs sans atteindre le fond et à leurs relevés. Les trois parois préservées sont constituées d'une belle maçonnerie de grès bien équarris de boutisse ou de carreau en parement, fourrée de casson de grès noyé dans du mortier argileux à chaux. Le mur, dans l'angle nord-est, est percé par un soupirail ou une niche avec une belle pierre de tournai en appui. Ces caves sont généralement couvertes d'un plancher. Les vestiges d'ancrage de ce dernier (corbeaux ou entablement) qui ne sont pas visibles dans les maçonneries, ont vraisemblablement disparu lors d'une reprise des murs au XVIIIe siècle. Le rez-de-chaussée était surélevé par rapport au reste du bâtiment et à la cour ou la ruelle. Un second édifice de petite taille (1,40m sur 3,50m de côté) est construit dans la cour ou la ruelle contre le bâtiment central. Les élévations, à pan de bois, reposent sur un solin de grès équarris posés sans liant bout à bout. L'édifice communique au sud, vers l'extérieur, par un large passage et vraisemblablement à l'ouest vers le bâtiment : le trou de poteau dans le mur 1220M constitue sans doute le vestige d'une huisserie de porte. La terre battue est utilisée en premier lieu pour le sol. Puis un pavage la remplace rapidement : il ne subsiste de ce dernier que le fin lit de pose en mortier à chaux. Dans le bâtiment septentrional, un accès vers l'extérieur est signalé par les trous de poteau ronds (1419N) laissés par l'huisserie d'une porte. A l'intérieur, une fosse ovale 1336N, additionnée d'une tranchée, est creusée sur une vingtaine de profondeur dans le nouveau sol en argile jaunâtre. Elle est comblée essentiellement de scories. Bien qu'aucune trace d'argile cuite n'a été repérée, cette structure peut être la base d'un foyer ou four où étaient évacués les rejets de cuisson. Cet édifice, depuis le XIVe siècle, semble être le siège, sans discontinuité, d'une activité artisanale ou domestique intensive (la cuisine ?). Au nord-est, une petite construction est élevée contre l'édifice, à l'emplacement de l'ancienne clôture de la cour ou de la ruelle. Une tranchée de pillage (1391bN) du soubassement des murs a échappé aux destructions modernes. La substructure d'origine était sans doute un solin identique aux précédents : une assise de grès maçonnée dans une petite tranchée. Des latrines (1501N) sont installées à l'intérieur de la construction, dans un sol de terre végétale mêlée de nodules de craie ou de chaux. Comme auparavant, un tonneau, de plus d'1m de haut et de 0,50m de diamètre, est calé par des remblais de terre au fond d'une fosse circulaire. Cette cuve facilite les vidanges et prolonge l'usage des latrines. Elle a été récupérée après leur abandon. Le vide créé a été comblé par des tuiles et du torchis, provenant probablement de la démolition de la petite construction.

A l'arrière, le jardin est agrandi par l'adjonction de la bande de terrain de l'ancienne parcelle 3. Un édifice en bois y est dressé. Les structures ont été fortement arasées ou détruites lorsqu'un jardin occupe à nouveau le secteur au XVIIe siècle. Le plan de ce bâtiment a pu néanmoins être restitué grâce aux vestiges des sols en terre battue ou en craie damée et les trous de poteau. Au sud, la paroi repose sur un solin de pierre (1116M). Une fondation similaire a peut-être été employée pour l'ensemble des murs. Quelques poteaux du mur occidental sont calés en terre dans des avant-trous (1272N, 1276N et 1060N). L'espace intérieur est subdivisé par des cloisons dont les montants sont fichés en terre. Les bois étaient tous de section rectangulaire (de 10 à 20cm de côté)ou ronde (de 7cm à 15cmm de diamètre) et épointés. L'usage de ce bâtiment reste à définir. Les sols étaient soignés propres et régulièrement réparés. Leurs niveaux d'usage n'ont livré aucun indice sur les activités qui s'y effectuaient. La présence de nombreuses cloisons (toutes ne sont contemporaines) est plutôt rare dans les hangars ou les ateliers. Cet édifice peut éventuellement être une habitation. Les fosses 1020N et 1001N sont certainement contemporaines de ce dernier. La fosse 1020N, peu profonde (0,30m au maximum) a été creusée sans soin : les parois et le fond sont irréguliers. Elle est comblée presque uniquement de cendre grise provenant peut-être d'un foyer de cet édifice. La fosse 1001N a servi de latrines. Des niveaux organiques tapissaient encore le fond avant qu'elle ne soit abandonnée et remplie de terre végétale et de céramiques. Les parois sont bien taillées et verticales. D'une faible profondeur (0,50m), elle était sans doute régulièrement curée. Les fosses 1059N et 1368N sont creusées juste après la démolition de l'édifice mais leurs remblais (de l'argile et de la terre végétale) ne comportent aucun élément provenant de cette démolition.

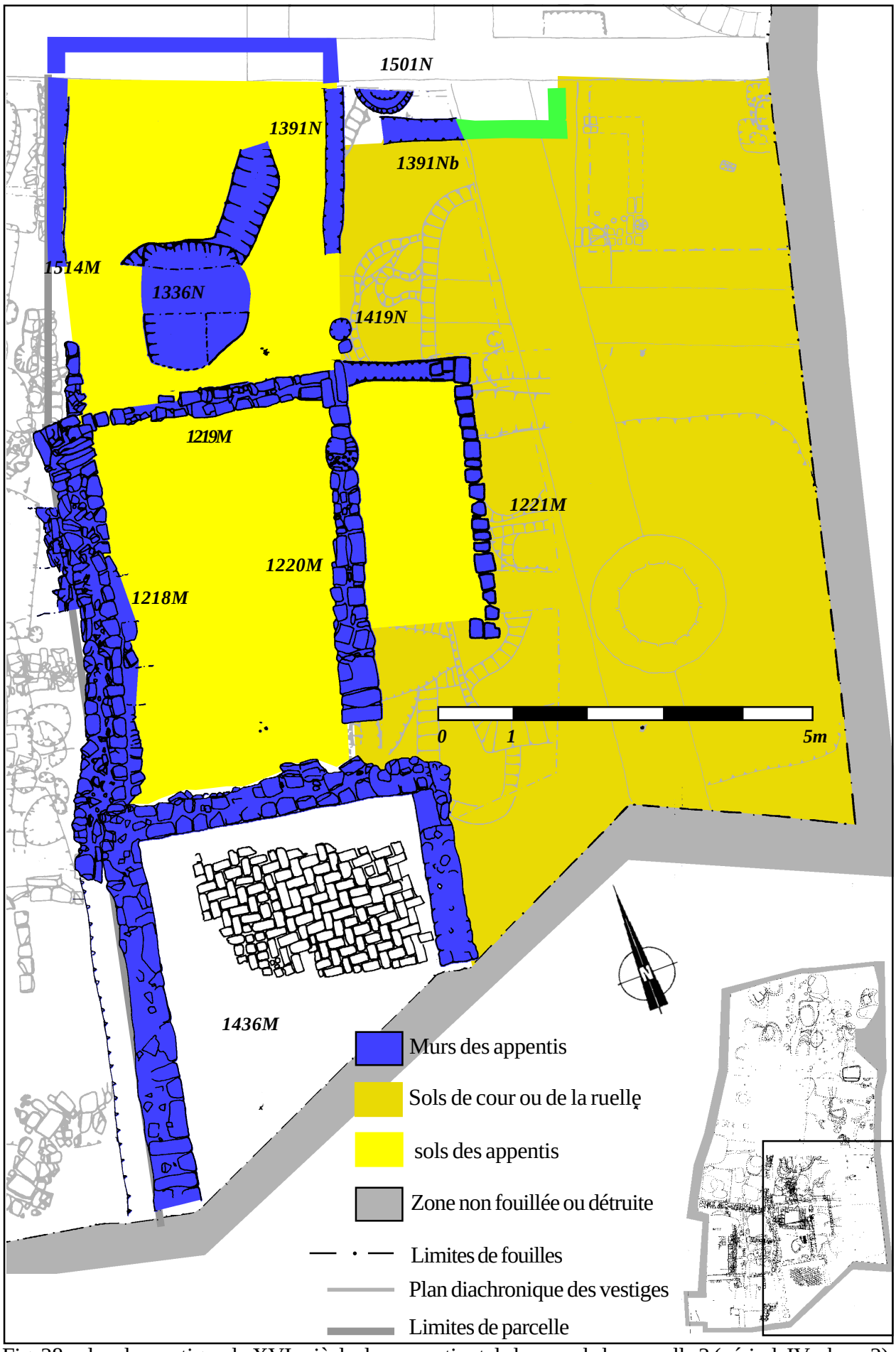

Fig. 28 : plan des vestiges du XVIe siècle des appentis et de la cave de la parcelle 2 (périodeIV, phase 2).

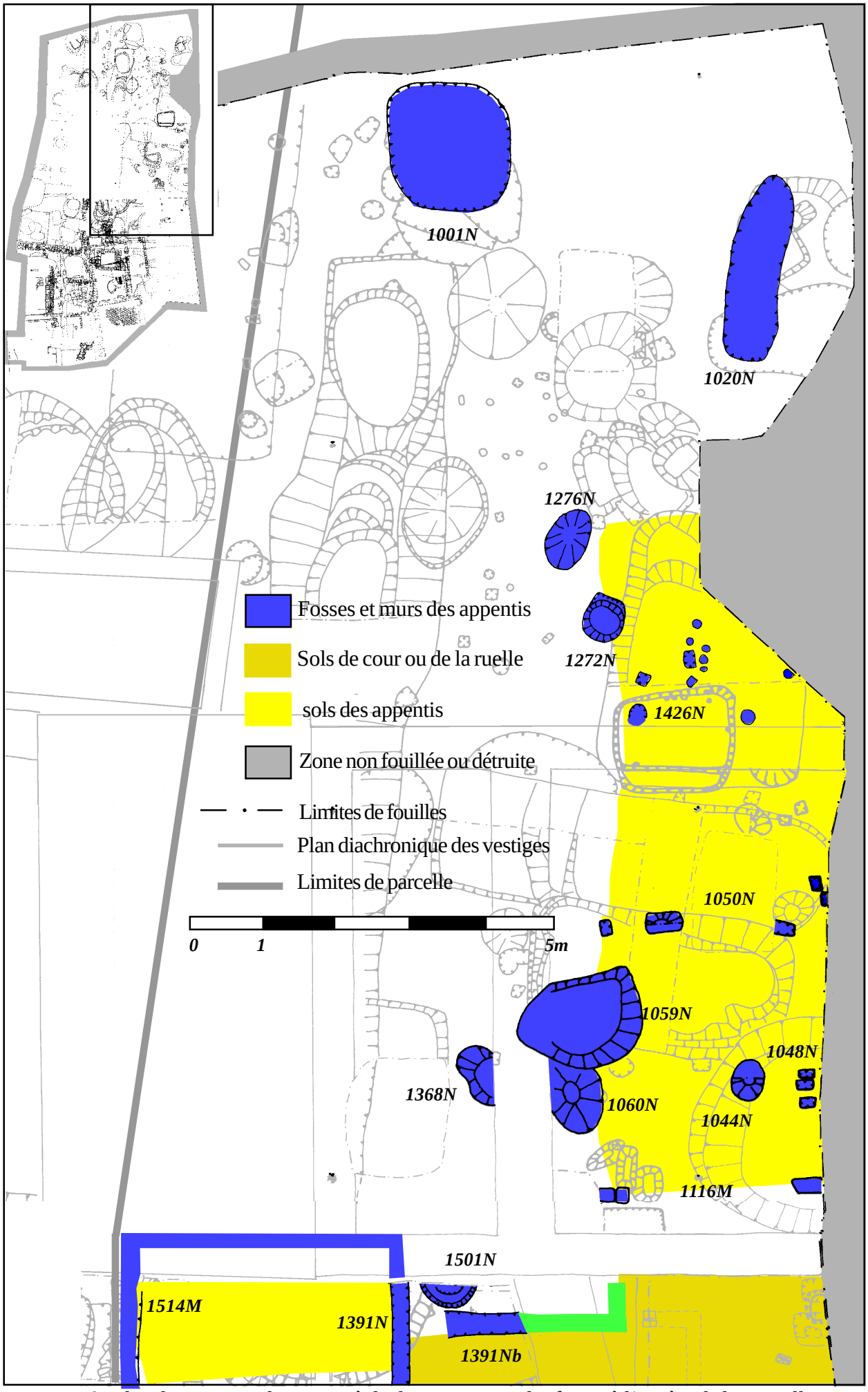

Fig. 29 : plan des vestiges du XVIe siècle des appentis et des fosses à l'arrière de la parcelle 2 (périodeIV, phase 2).

4 -3 -Parcelle 3 ***(cf. fig. 28 et 29)***

4 -3 -1 -Phase 1

La ruelle est régulièrement entretenue : des remblais de cailloutis de grès ou de craie remplacent les anciens sols abîmés par les intempéries. La limite de ces remblais semble se localiser près d'un trou de poteau (1202N), dernier vestige d'une clôture dont les traces ailleurs ont disparu sous des structures modernes. Au nord, il a été mis au jour d'autres trous de poteau sans que une réelle organisation ne se dégage de leur implantation. Deux fosses sont aménagées dans le jardin. La plus grande (1402N), et vraisemblablement la plus ancienne, possède une ouverture ronde de 3 m de diamètre, des parois convexes et un fond en cuvette (à 1,60m de profondeur). Cette configuration est caractéristique de celle des silos. De plus, les niveaux au contact du fond, de couleur noirâtre ou grisâtre et d'une texture grasse, étaient chargés en éléments organiques (graines et paille ?). Après abandon, le silo a été comblé de terre végétale et d'argile brunâtre. La deuxième fosse (1057N) présente un plan totalement différent. Elle est de forme rectangulaire (1,40m sur 1,70m de côté), avec des parois parfaitement verticales et régulières. Une banquette a été taillée dans le substrat au fond contre le côté sud : la fonction de cette installation reste à définir. Les trous de piquet, repérés contre les parois sur le fond, sont probablement les derniers vestiges d'un clayonnage qui consolidait la fosse. Les premiers niveaux de comblement, de l'argile pour l'essentiel, ne nous renseignent pas sur l'usage de cette fosse (latrines ou cellier de jardin ?). Mais, elle a ensuite servi de dépotoir : les comblements supérieurs de terre végétale et d'argile comportaient de nombreux fragments de céramiques.

4 -3 -2 -Phase 2

Même si, à l'époque, des bâtiments empiètent sur cet espace ouvert, la cour ou la ruelle fait toujours l'objet de travaux d'entretien. De fins remblais de cailloutis de grès sont déposés et couvrent la totalité de sa surface. Le but également recherché est d'égaliser un sol devenu accidenté en raison des dépressions qui se forment avec le tassement des comblements des anciens trous sous-jacents. Les limites septentrionales semblent identiques à celle de la phase précédente.

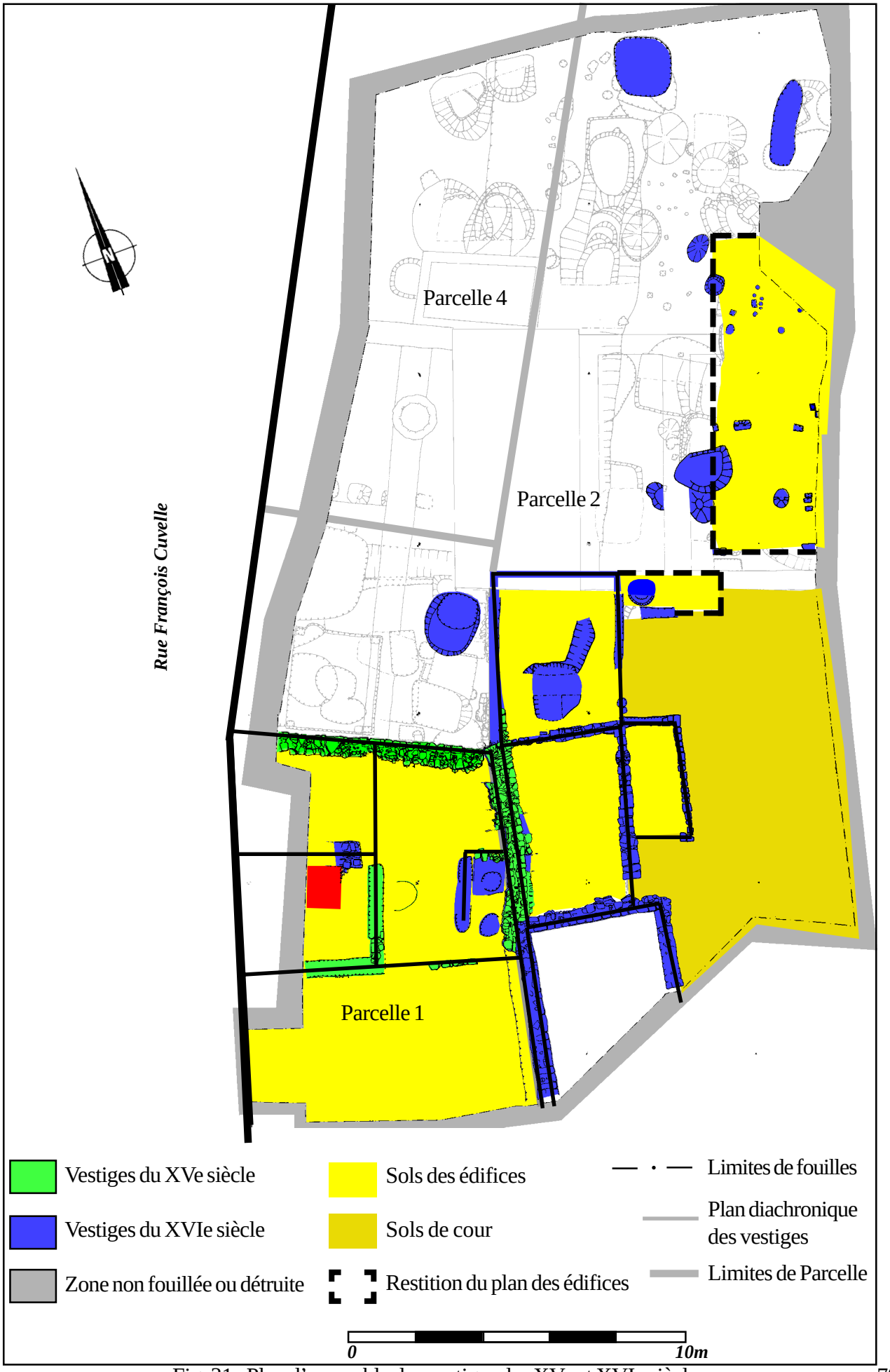

Fig. 31 : Plan d'ensemble des vestiges des XVe et XVIe siècle.

5 -Période V, le XVIIe et XVIIIe siècle : crise et reprise ***(cf. fig. 33)***

5 -1 -Phase 1 ***(cf. fig. 32)***

5 -1 -1 -Parcelle 1

L'espace bâti se réduit. La pièce orientale du bâtiment sud devient une cour qui pâtit des intempéries. Un conduit fermé en grès (1673) a certainement permis d'évacuer une partie de l'eau provenant d'une gouttière du bâtiment voisin. Le bâtiment sud est réduit à une pièce en façade. Le mur arrière est construit sur une solide fondation en grès dont la fouille n'a livré qu'un petit tronçon (1638M). Le bâtiment nord, peu modifié, est juste subdivisé en deux grandes pièces. Le refend est assis sur une fondation (1126M) de grès équarris et de briques maçonnés dans une tranchée. Les autres parois semblent avoir été conservées en l'état. La pièce en façade reçoit un pavage sur les deux tiers de sa surface, encadré par un rang de briques posées de chant (1163M). Il a été entièrement récupéré : seul un lit de pose de mortier signalait encore son existence. Les fouilles de la pièce orientale ont dégagé des plaques d'argile cuite (1145) et des tuiles posées de chant près de la paroi 1628M avec des vestiges de superstructures en bois (les trous de poteau 1256N). Des cheminées (ou des foyers) ont vraisemblablement été installées contre le mur : cette pièce est sans doute devenue une cuisine. La cour septentrionale reste apparemment une dépendance du bâtiment. Des latrines (1470N), cuvelées avec des tonneaux, y sont toujours construites. Le mode d'élaboration n'a guère évolué depuis la fin du Moyen Age : il s'agit d'une grande fosse dans laquelle sont installés les tonneaux. En revanche, les usagers se sont donnés peu de mal pour aménager les dernières latrines (1097N et 1101N) qui sont juste des trous irréguliers peu profonds (0,50m au maximum), rapidement comblés par de la vaisselle brisée.

Le bâtiment au cours du XVIIe siècle disparaît totalement. De grandes latrines rectangulaires, à l'origine vraisemblablement cuvelées en brique, y sont creusées. La déprise du bâti s'accélère à la fin de ce siècle.

5 -1 -2 -Parcelle 2

Les bâtiments sont rasés à l'exception de celui au dessus de la cave. Cette dernière est comblée puis pavée de briques. Des latrines (1093M) sont installées à l'emplacement des anciens édifices. Le cuvelage de brique était percé d'alvéoles afin de faciliter l'évacuation des matières. Un pilier de brique et un doublement d'une paroi renforçaient le cuvelage de brique qui non seulement était voûté mais portait également une élévation. La parcelle retourne essentiellement à la culture (jardin). Un épais remblai de terre végétale surélève de plus d'1m le terrain.

5 -1 -2 -Parcelle 4

Le terrain continue d'être cultivé et rehaussé par des remblais de terre végétale. L'unique nouveauté est constituée d'une grande fosse de 2,30m de large sur plus de 5m de long. Elle est comblée de matériaux provenant de la démolition d'un bâtiment (tuiles, briques et mortier), sans doute localisé au nord de la parcelle, hors des limites de fouilles. Ces grandes fosses à gravats qui se rencontrent souvent sur les sites douaisiens, sont généralement datées de la fin du XVIIe ou début XVIIIe siècle. Elles témoignent du choc des deux sièges de 1710 et 1712 qui ont été non seulement meurtriers mais également terriblement destructeurs.

5 -2 -Phase 2 ***(cf. fig. 32)***

Lors de cette période, la dynamique de reconstruction de la ville se manifeste également sur le site : le terrain n'a jamais été autant loti depuis la fin du Moyen Age. Une réglementation impose de nouvelles normes qui dotent Douai d'une architecture largement inspirée du modèle français dont l'usage de nouveaux matériaux. L'ancien parcellaire est subdivisé. Les fondations mises au jour sont de profondes tranchées (plus 1m de profondeur) dans lesquelles sont maçonnées des briques et des pierres calcaires. Des vestiges d'élévation révèlent l'emploi de la brique pour les murs ainsi que de la pierre calcaire blanche et de Tournai pour l'encadrement des baies (fenêtres et portes). Des latrines (1015M, 1429M et 1095N) et, fait nouveau, des puits (1077P, 1076P) sont aménagés dans les parcelles. Ce n'est qu'à partir du début du XXe siècle, après un regroupement progressif des propriétés, que ces habitations vont peu à peu disparaître et céder la place à un grand jardin.

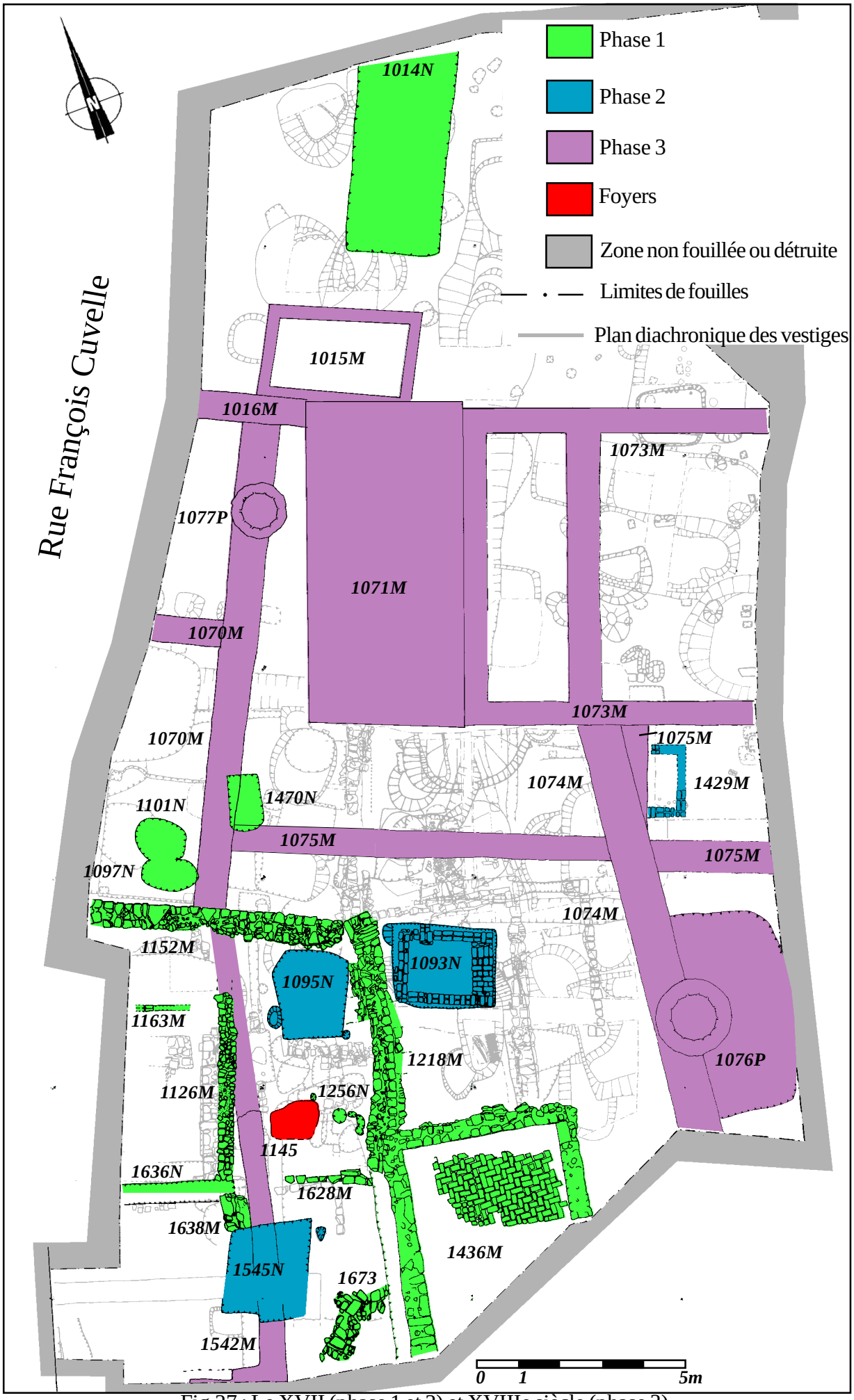

Fig.27 : Le XVII (phase 1 et 2) et XVIIIe siècle (phase 3).

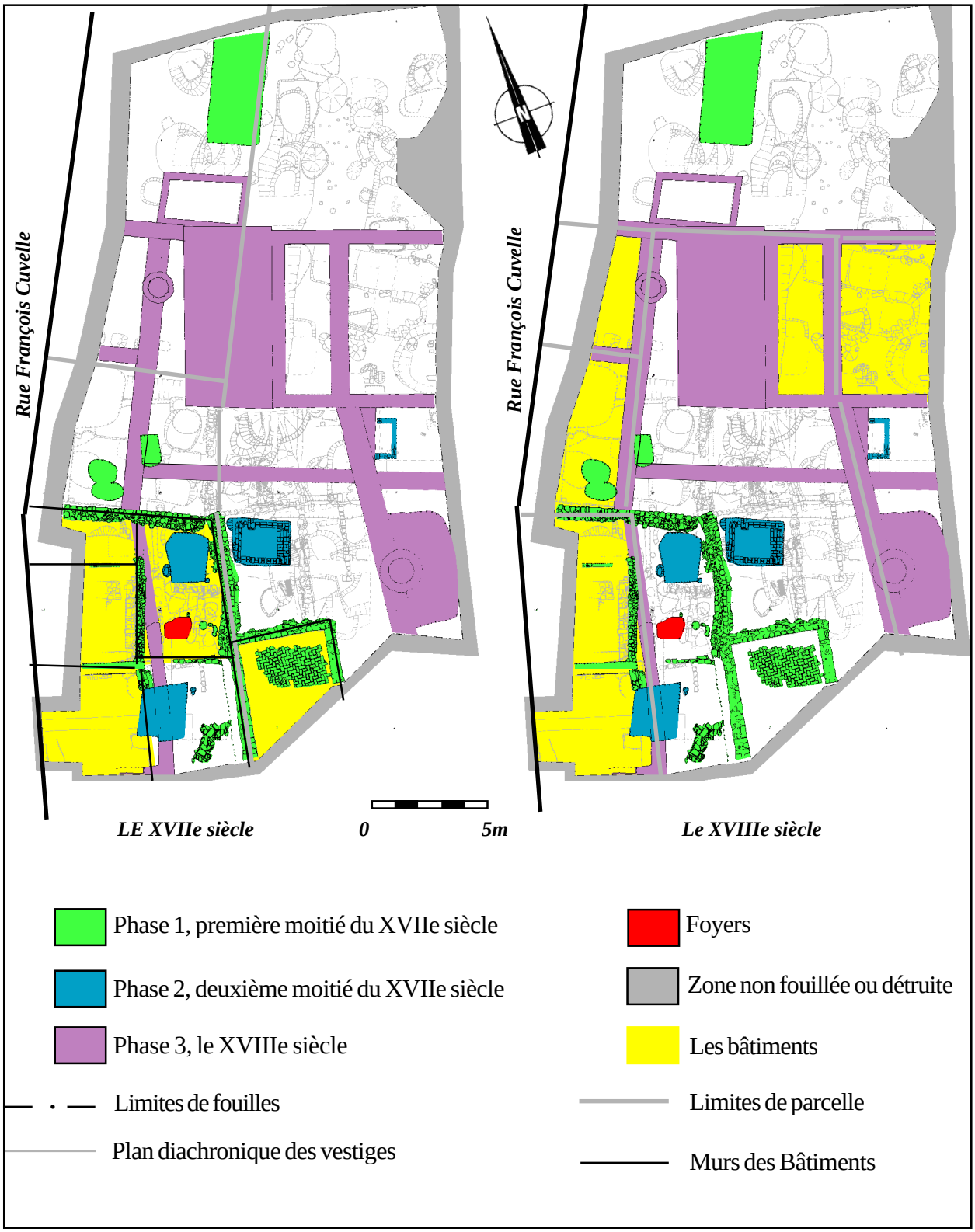

Fig.32 : Restitution du parcellaire et des plans des édifices du XVII et XVIIIe siècle.

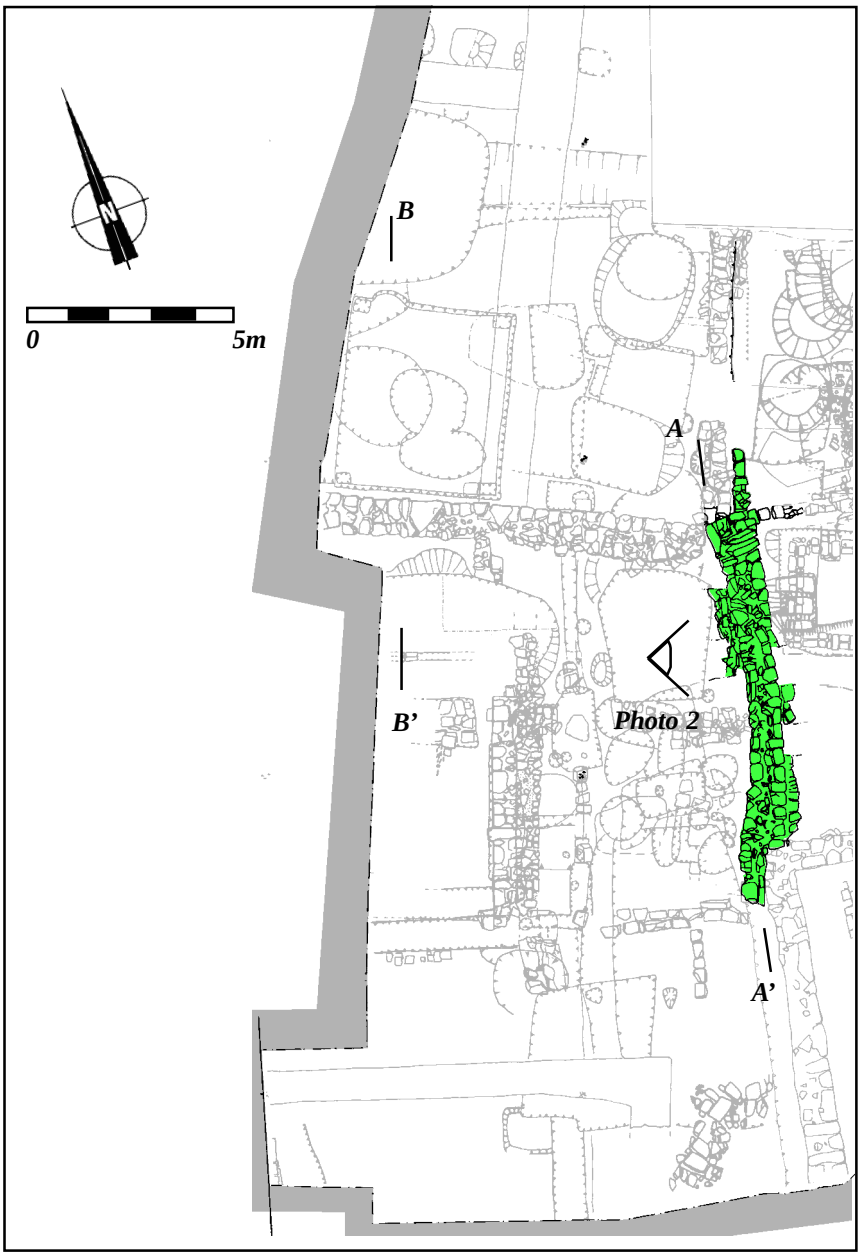

Fig. 33 : Localisation des coupes et de la prise de vue (parcelle1).

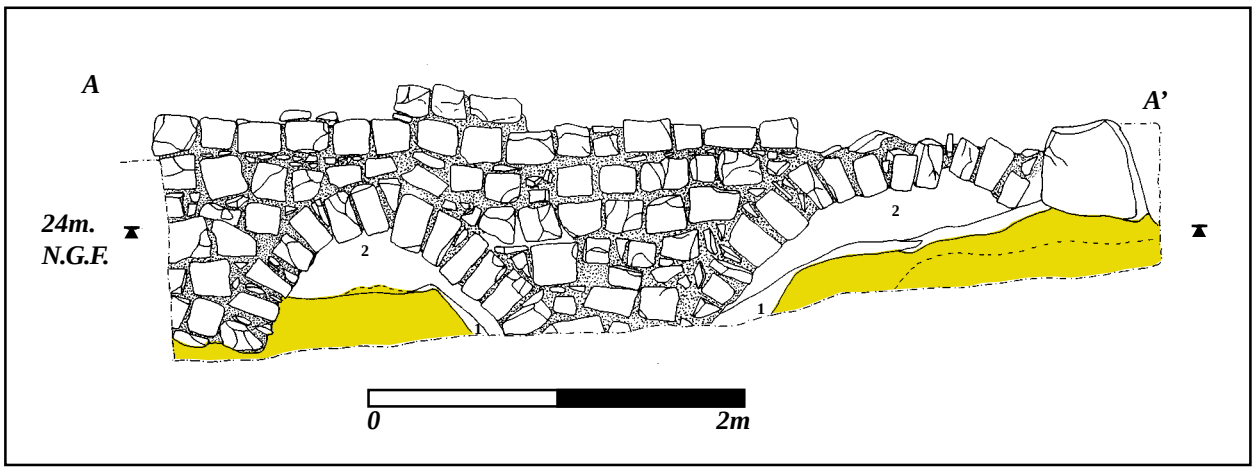

Fig. 34 : vue de face de la fondation 1218M (en orange, le terrain naturel). Localisation des coupes et de la prise de vue (parcelle1). **2**: remblais de terre végétale et d'argile marron, cour de la parcelle 1, période II, phase 3(fin XIIIe siècle) ; **1**: sol d'argile jaunâtre du bâtiment de la parcelle 1, période I, phase 1 (première moitié du XIIIe siècle).

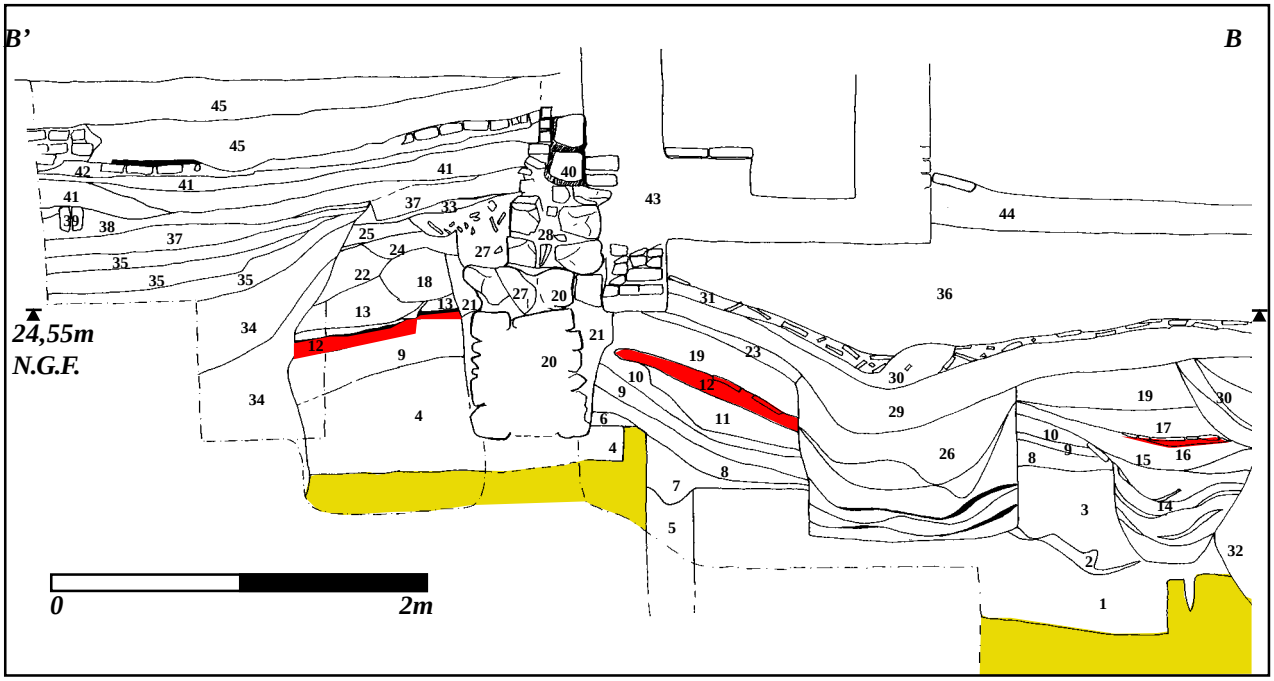

Fig. 35 : en orange, le terrain naturel. **Période I** ; **1**, **2** et **3** : comblement d'argile jaunâtre et de limon décoloré (3) du fond de cabane **1686N** ; **4** : comblement d'argile jaunâtre de **1687N. Période II, phase 1** ; **5** : trou de poteau d'angle du cellier **1452N** ; **6** : sol d'argile jaunâtre de la pièce excavée ; **7** et **8** : comblements d'argile brune du cellier et de la pièce excavée. **Période II, phase 2** ; **9** : sol d'argile jaunâtre ; **10** : niveau d'usage argilo-cendreux du sol **9. Période II, phase 3** ; **11** : sol d'argile jaunâtre ; **12** : grand foyer ; **13** : usage cendreux du grand foyer ; **14** : le cendrier comblé de charbon, de cendre noirâtre et d'argile grisâtre ; **15** : rechape d'argile jaunâtre ; **16** : petit foyer ; **17** : remblai d'argile brune, de charbon de bois, de torchis et de craie ,démolition du bâtiment. **Période III, phase 1 ; 18** : petite fosse, sans doute contemporaine de la construction du premier mur de l'édifice ; **19** : niveau de cour de terre végétale et d'argile brunâtre. **Période III, Phase 2** ; **20** : fondation et élévation du mur **1152M** ; **21** : tranchée de fondation de **1152M** ; **22** : sol d'argile jaunâtre ; **23** : sol d'argile jaunâtre de l'appentis. **Période III, phase 3** ; **24** et **25** : sols en terre battue jaunâtre ; **26** : latrines **1692N**. **Période III, phase 4** ; **27** : pillage de **1152M** et tranchée de fondation de la nouvelle élévation (28) ; **29**: remblais de démolition -terre végétale, charbon de bois, cendre (**30**) craie, tuiles (**31**) et mortier- ; **32**: fosse à gravats **1501N** ; **33** : sol en terre battue. **Période IV**, **phase 1** ; **34** : comblements d'argile et de gravats de la cave **1374M** ; **35** : succession de sols en terre battue jaunâtre ; **36** : remblais de cour (terre végétale). **Période IV, phase 2** ; **37** : sol en terre battue associé à la cloison **1305M**. **Période V, phase 1 ; 38** : apprêt de sol en terre battue ; **39** : cloison **1163M** et lit de pose en mortier d'un pavage disparu ; **Période V, phase 2 ; 40** : nouvelle élévation avec parement en brique ; **41** : apprêts de sol en terre battue ; **42** : lit de pose en mortier d'un pavage en brique ; **43** : élévation en brique et lit de pose (**44**) d'un pavage disparu ; **45** : remblais de démolition XXe siècle.

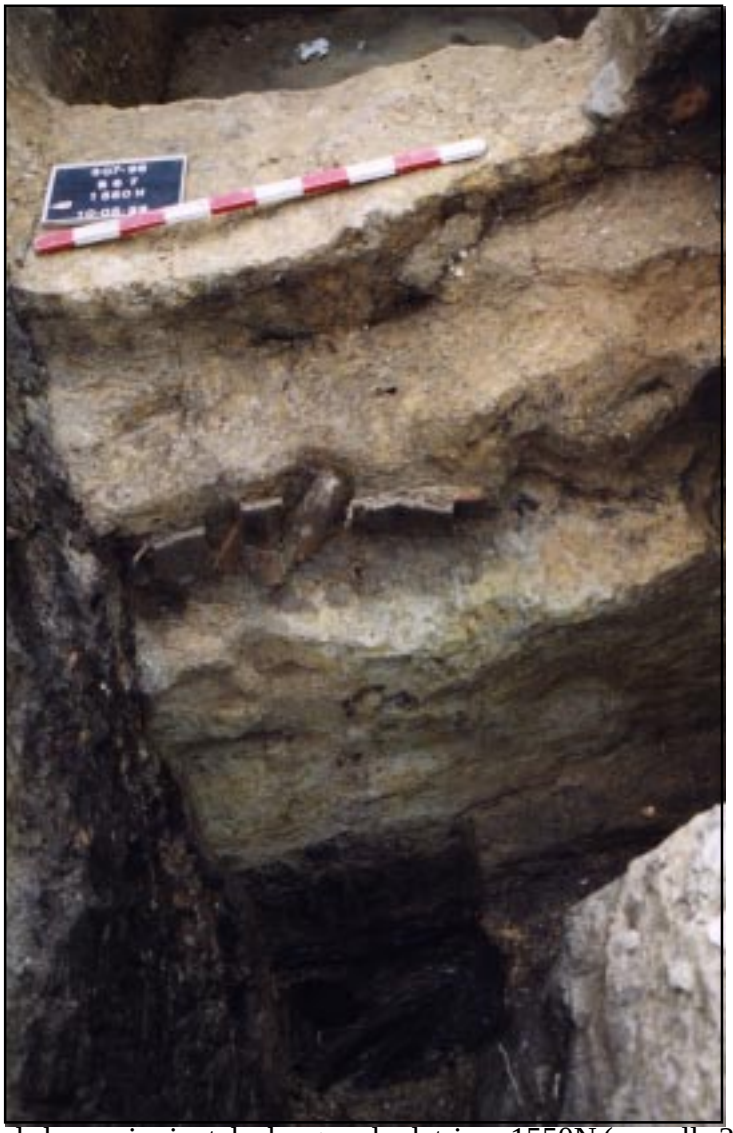

Photo 2 : vue de l'est de la paroi orientale des grandes latrines 1550N (parcelle 2, période II, phase 1). Les deux ressauts de la paroi correspondent aux installations des sablières. A gauche, la berne est constituée du comblement de charbon de bois, de cendre et de bois. Au fond, il subsiste des vestiges du cuvelage.

Photo 2 : vue de l'est de la fondation sur piliers et arcs de décharge 1218M (parcelle 2, période III, phase 2).

Photo 4 : vue générale du sud des parcelles 1 et 2. Au premier plan et de gauche à droite, la cheminée 1569ch (parcelle 1, période III, phase 4) et la cave 1436M (parcelle 2, période IV, phase 2) ainsi que son pavage (période V, phase 1). Au second plan, la fondation 1218M (parcelle 2, période III, phase 2).

Photo 5 : vue de l'est de la paroi orientale de la cave 1374M (parcelle 1, période III, phase 4). De chaque côté, les corbeaux et à gauche, une niche.

V – Conclusion

Les fouilles de la rue Cuvelle ont constitué l'occasion unique d'étudier un secteur de la ville encore peu touché par les opérations archéologiques. Le cadre historique et topographique s'avérait original : le quartier est un faubourg ceinturé par un fossé dès le XIe siècle qui profite de l'activité générée par le grand marché au blé situé à quelques dizaines de mètres. Il est d'ailleurs l'un des premiers sites protégés par la nouvelle enceinte du XIIIe siècle. Enfin les archives ont livré de nombreux renseignements sur le quartier et les parcelles mises au jour (le lotissement, les propriétaires et l'architecture).

Les fouilles ont conforté des hypothèses émanant d'observations archéologiques effectuées depuis vingt ans à Douai. Le terrain est loti très tôt (vers le XIIe siècle) ; le parcellaire reste remarquablement pérenne pendant tout le Moyen Age. Les vestiges les plus anciens du site témoignent d'une activité qui semble essentiellement tournée vers l'agriculture et ses produits (fond de cabane, silo, labours des terres et fosse à compost). Les maisons en bois possèdent un plan simple et une structure archaïque. Puis, vers le XIIIe siècle, une mutation s'opère, probablement influée par la croissance urbaine. Le pan de bois est presque systématiquement adopté pour les nouveaux bâtiments dont les plans deviennent plus complexes. L'activité se diversifie et se tourne essentiellement vers l'artisanat. Le confort se développe avec la multiplication des pièces, l'aménagement de foyers et de latrines à l'extérieur. Ce processus s'accélère dans le courant du XIVe. De nouveaux matériaux et modes de constructions sont employés avec l'apparition de la pierre, des fondations sur piliers et arcs de décharge ainsi que l'emploi de la tuile en couverture (pannes, vanneaux, épis de faîtage, etc.) et enfin de la brique à la fin du XVe siècle. A partir du XVIe siècle, plus aucune innovation majeure ne se produit. Un regroupement des propriétés s'effectue progressivement à la même époque au détriment des édifices annexes qui sont abattus. Les campagnes de construction ne reprennent qu'au XVIIIe siècle. Ces tendances qui ont été observées sur d'autres sites douaisiens sont probablement le corollaire des crises que traverse Douai au cours des XVIe et XVIIe siècle (le passage dans le giron espagnol, les guerres de religion et de succession). A l'instar de nos civilisations modernes, le dynamisme de l'urbanisme médiéval et post-médiéval a été conditionné par une société qui a connu progrès et crise.

ANNEXE

LE MOBILIER

CERAMIQUES, PETITS OBJETS, VERRERIES

LA CERAMIQUE

PLANCHE 1

Fin XII - début XIIIe

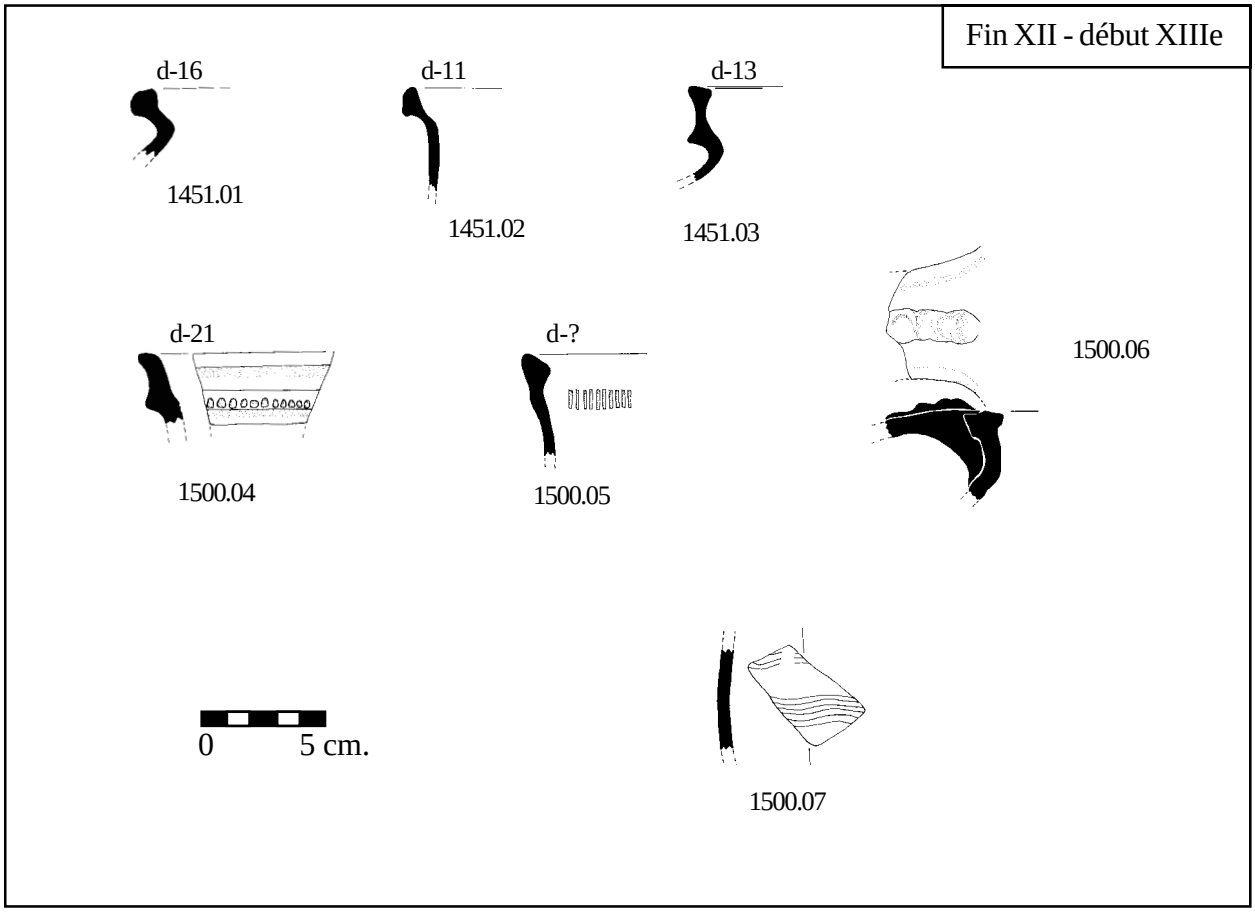

PLANCHE 1

- 1451.01, ***Lèvre triangulaire à gorge interne en pâte grise, fragment d'un pot à cuire.***

- 1451.02, ***Lèvre triangulaire en pâte grise, fragment d'un pot à cuire.***

- 1451.03, ***Lèvre en bandeau en pâte grise, fragment d'un pot à cuire.***

- 1500.04, ***Lèvre en bandeau et décor à la mollette carrée , en pâte grise, fragment d'un pot à cuire.***

- 1500.05, ***Lèvre triangulaire et décor à la mollette, en pâte rouge claire, fragment d'un pot à cuire. WILLOT (J.-M.) 1996, 1376-02, pl.01, p.137, fin XIIe-début du XIIIe siècle.***

- 1500.06, ***Anse plate en pâte rouge claire avec décor d'applique digité. Lèvre rectangulaire, fragment d'un pot.***

- 1500.07, ***Tesson en pâte beige avec décor au peigne.***

- 1500.08, ***Goulot hautement décoré en pâte rouge claire et glaçure extérieure jaune.***

PLANCHE 2

Début XIIIe

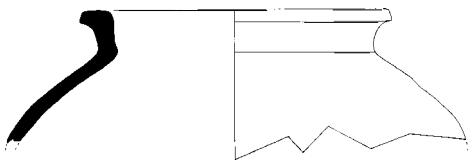

1017.01

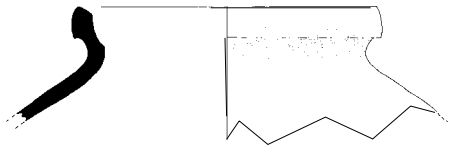

1017.02

d-?

1017.03

d-?

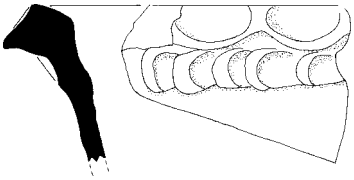

1053.04

d-13

1017.05

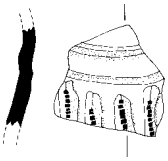

1546.06

1053.07

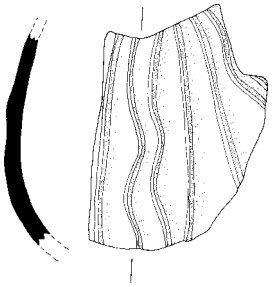

1017.08

0 5 cm.

PLANCHE 2

- 1017.01, ***Lèvre rectangulaire en pâte grise, fragment d'un pot à cuire. BONVARLET (A.) 1998, 2203-21, pl.34, p.145, XVe siècle.***

- 1017.02, ***Lèvre rectangulaire en pâte grise, fragment d'un pot à cuire. BONVARLET (A.) 1998, 2079-21, pl.5, p.87, XIVe-XVe siècle.***

- 1017.03, ***Lèvre triangulaire en pâte grise, fragment d'un pot à cuire.***

- 1053.04, ***Lèvre triangulaire digitée avec haut de la panse ceinturé d'un fin bandeau festonné, fragment d'une jarre en pâte rouge claire.***

- 1017.05, ***Cruche en pâte grise, col annelé et anse ronde pleine.***

- 1546.06, ***Tesson très décoré en pâte beige avec glaçure extérieure de couleur jaune et marron, fragment d'une cruche.***

- 1053.07, ***Tesson très décoré, décor anthropomorphe (une main et un début de manche), en pâte beige avec une glaçure extérieure de couleur vert clair moucheté vert olive. Fragment d'une cruche.***

- 1017.08, ***Tesson très décoré en pâte rouge claire à grisâtre avec glaçure extérieure vert kaki. Les cordons du décor sont de pâte et de glaçure identique. Fragment d'une cruche.***

PLANCHE 3

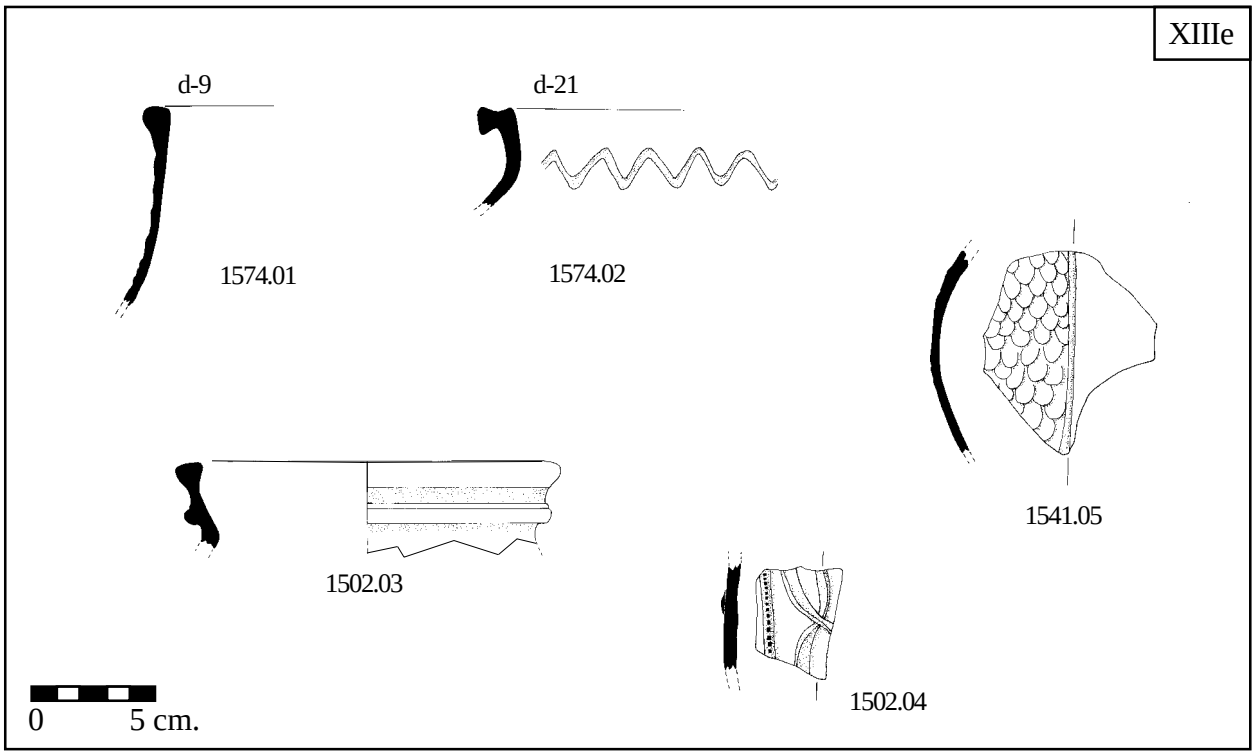

PLANCHE 3

- 1574.01, ***Lèvre triangulaire droite, un col annelé droit en pâte grise, fragment d'une cruche.***

- 1574.02, ***Lèvre triangulaire à gorge avec décor incisé sur le haut de la panse, en pâte grise, fragment d'un pot à cuire.***

- 1502.03, ***Lèvre en bandeau à pâte beige à cœur gris, fragment d'un pot à cuire. BONVARLET (A.) 1998, 2205-10, pl.38, p.153, XIIIe siècle.***

- 1502.04, ***tesson très décoré en pâte rouge claire avec une glaçure extérieure jaune. Les cordons, repris à la molette, sont de pâte et de glaçure identique. Fragment d'une cruche. WILLOT (J.-M.) 1996, 1376-23, pl.01, p.137, fin XIIe-début du XIIIe siècle.***

- 1541.05, ***Tesson très décoré en pâte rouge, glaçure verte extérieure sur engobe blanc, décor de panneaux d'écailles. Fragment d'une cruche.***

PLANCHE 4

Fin XIIIe

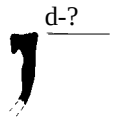

1512.01

1512.02

1512.03

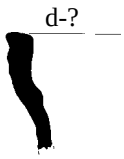

1549.04

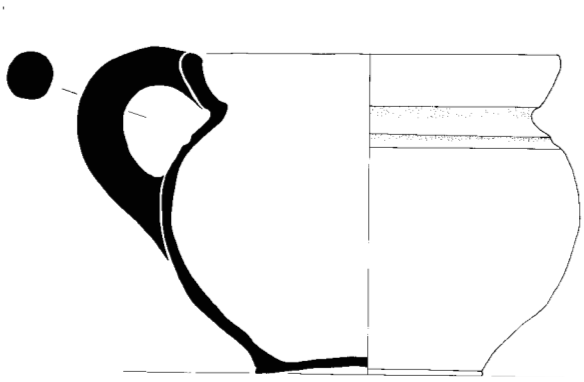

1504.05

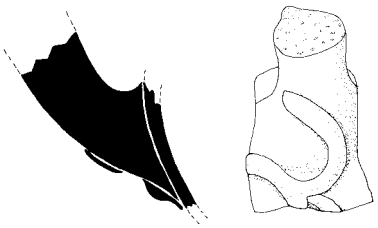

1260/61.06

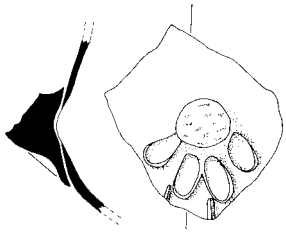

1260/61.07

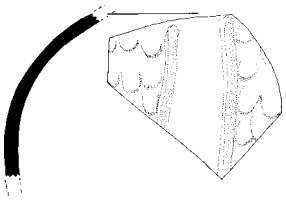

1549.08

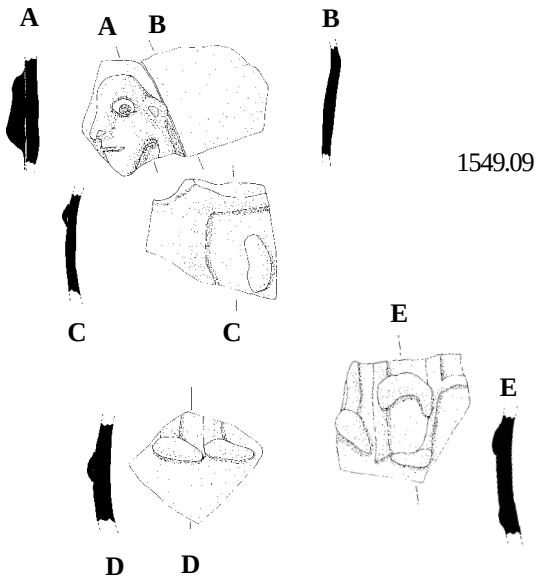

1549.09

0 5 cm.

PLANCHE 4

- 1512.01, ***Lèvre triangulaire à gorge en pâte grise, fragment d'un pot à cuire.***

- 1512.02, ***Lèvre triangulaire en pâte grise, fragment d'un pot à cuire.***

- 1512.03, ***Lèvre en bandeau en pâte grise, fragment d'un pot à cuire.***

- 1549.04, ***Lèvre triangulaire droite, col annelé en pâte rouge clair avec cœur gris. Glaçure extérieure jaune. Fragment d'une cruche.***

- 1504.05, ***Pot de chambre en pâte grise. BONVARLET (A.), 1998, 2294-6, pl.52, p.181, XVe siècle. BARTELS (M.) 1999, fig.648, p.708, 1450-1525.***

- 1260/61.06, ***Anse très décorée en pâte rouge claire avec une glaçure extérieure vert clair, les cordons du décor sont en pâte et de glaçure identique, fragment d'une cruche.***

- 1260/61.07, ***Anse à la base digitée, en pâte rouge claire avec glaçure extérieure verte, fragment d'une cruche.***

- 1549.08, ***Tesson très décoré en pâte rouge claire et glaçure extérieure verte, les Écailles et les cordons du décor sont de pâte et de glaçure identique. Fragment d'une cruche.***

- 1549.09, ***Série de cinq tessons devant appartenir au même objet (une cruche) en pâte rouge clair avec glaçure extérieure verte, décor anthropomorphe. Production flamande.***

PLANCHE 5

XIVe

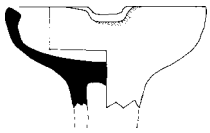

1663.01

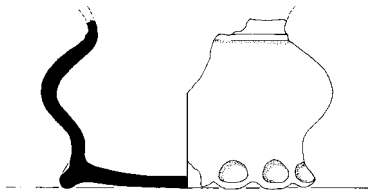

1532.02

0 5 cm.

PLANCHE 6

Fin XIVe - début XVe

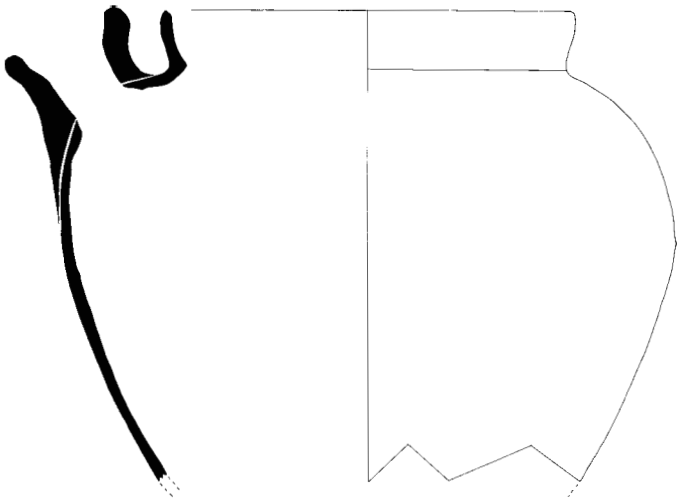

1449.08

0 5 cm.

PLANCHE 5

*- 1663.01****, Lampe à huile en pâte rouge et cœur gris, avec de légères traces de glaçure à l'extérieur très érodées. BONVARLET (A.) 1998, 2301-4, pl.54, p.185, XIVe-XVe siècle.***

*- 1532.02****, Petit cruche à fond digité, en pâte rouge claire et glaçure extérieure vert clair moucheté vert olive.***

PLANCHE 6

*- 1449.08****, Pot à goulot en pâte grise. BONVARLET (A.) 1998, 2235-13, pl.45, p.167, XIVe-XVe siècle.***

PLANCHE 7

Fin XIVe - début XVe

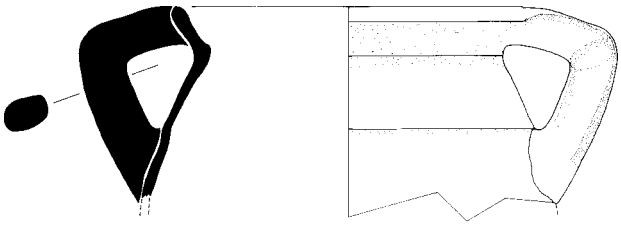

1449.01

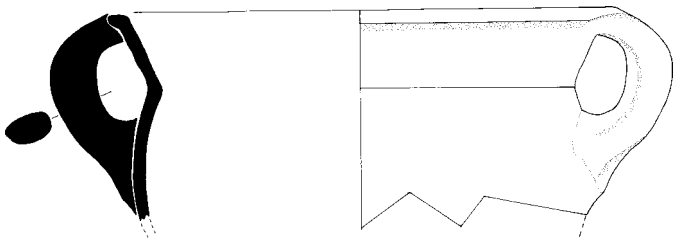

1449.02

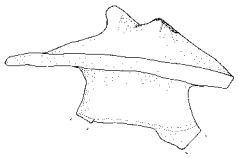

1449.03

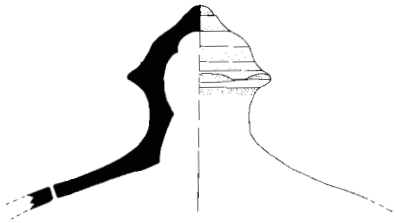

1450.04

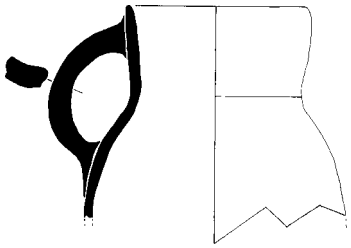

1440.05

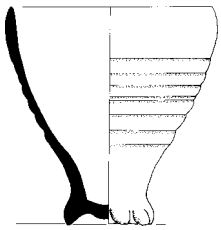

1449.06

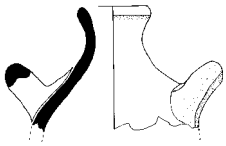

1449.07

0 5 cm.

PLANCHE 7

- 1449.01, ***Marmite tripode avec anse coudée et pincée, en pâte rouge, trace de glaçure extérieure verte. BONVARLET (A.) 1998, 2079-17, pl.5, p.87, XIVe-XVe siècle.***

- 1449.02, ***Marmite tripode avec anse ronde, en pâte rouge avec et glaçure verte extérieure sur engobe blanc et intérieure sur le haut. BONVARLET (A.) 1998, 2079-11, pl.5, p.87, XIVe-XVe siècle.***

- 1449.03, ***Couvercle en pâte rouge avec glaçure extérieure marron.***

- 1449.04, ***Couvercle en pâte rouge avec une glaçure extérieure verte très abîmée.***

- 1440.05, ***Cruche en grès de couleur marron à l'extérieur et beige à l'intérieur.***

- 1449.06, ***Gobelet en grès beige avec pied digité.***

- 1449.07, ***Gourde miniature en grès de couleur marron.***

PLANCHE 8

Début XVe

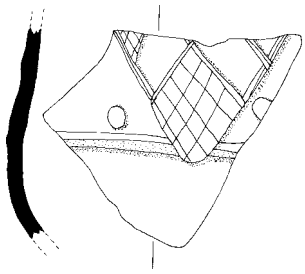

1381.01

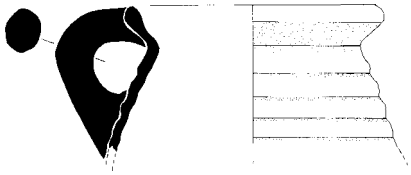

1381.02

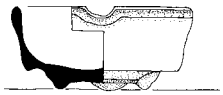

1119.03

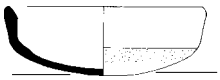

1381.04

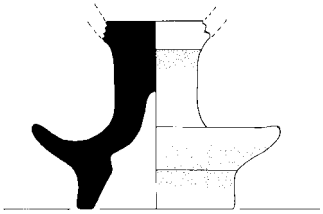

1476.05

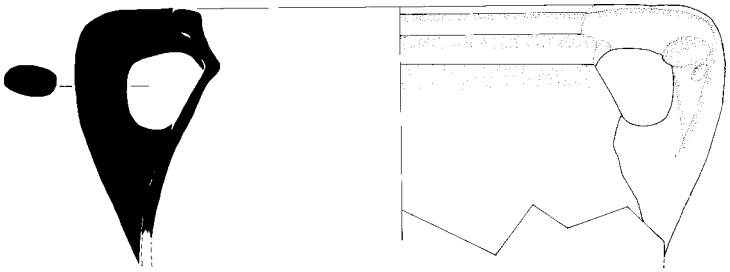

1381.06

d-25

1477.08

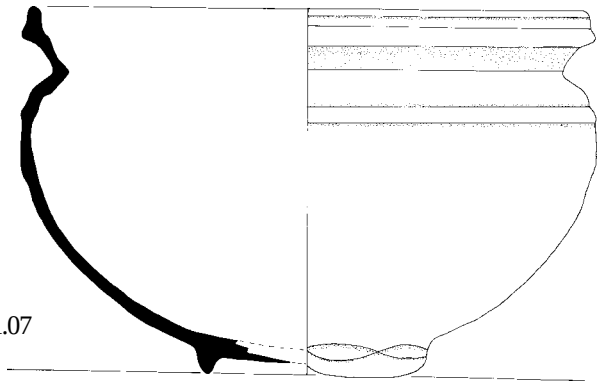

1381.07

d-19

1119.09

1477.10

0 5 cm.

PLANCHE 8

- 1381.01, ***Tesson très décoré en pâte beige à cœur gris et glaçure extérieure jaune. Le décor d'applique est caractéristique d'Arras. Fragment résiduel d'une cruche du XIIIe siècle.***

- 1381.02, ***Forme rare proche d'un pichet, en pâte rouge claire. BARTELS (M.) 1999, fig.533, p. 676, 1580-1610.***

- 1119.03, ***Lampe à huile avec trois podes digités, en pâte rouge avec une glaçure extérieure uniforme verte et coulures intérieures.***

- 1381.04, ***Lampe à huile en pâte rouge et glaçure intérieure verte. BONVARLET (A.) 1998, 2115-3, pl.23, p.129, XIVe-XVe siècle.***

- 1476.05, ***Fragment de lampe à huile, en pâte rouge et cœur gris avec glaçure extérieure verte. BONVARLET (A.) 1998, 2146-1, pl.26, p.129, XIVe-XVe siècle.***

- 1381.06, ***Marmite tripode avec anse coudée et pincée, en pâte rouge (trace de suie à l'extérieur).***

- 1381.07, ***Bassin avec lèvre triangulaire, en pâte rouge à cœur gris et glaçure intérieure marron. BONVARLET (A.) 1998, 2203-16, pl.33, p.143, XVe siècle.***

- 1477.08, ***Lèvre rectangulaire évasée, en pâte grise, fragment d'un bassin. BARTELS (M.) 1999, fig.593, p.692, 1540-1580.***

- 1119.09, ***Plat passoire, en pâte rouge à cœur gris et glaçure intérieure verte. BARTELS (M.) 1999, fig.629, p.703, 1550-1625.***

- 1477.10, ***Coupelle en grès de couleur beige. BARTELS (M.) 1999, fig.16, p.530, 1475-1500. RUEMPOL (A.P.E.), VAN DONGEN (A.G.A.) 1991, inv. n° F1193, p. 101, 1350-1425.***

PLANCHE 9

XVe

d-32

1056.01

d-33

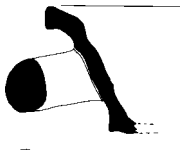

1062.02

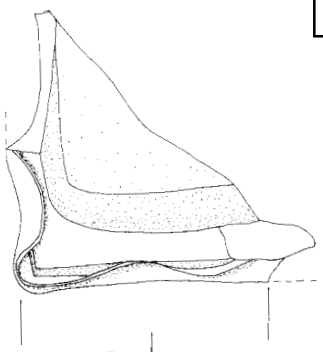

1056.03

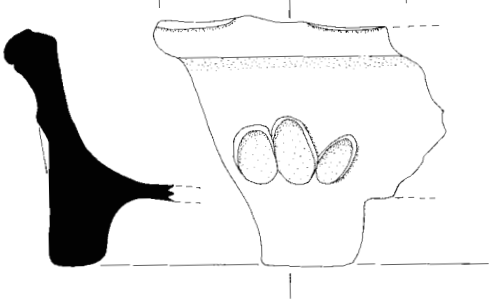

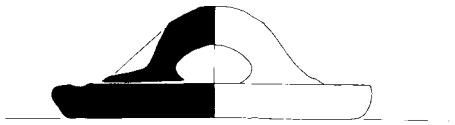

1254.04

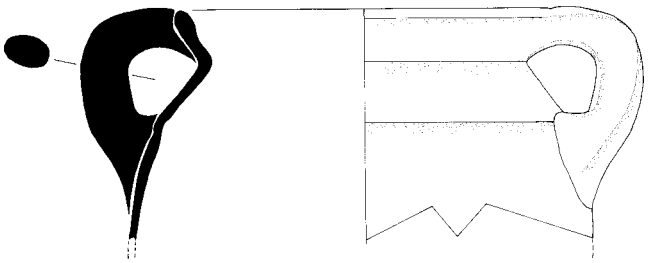

1056.05

0 5 cm.

Vue de dessus

1056.06

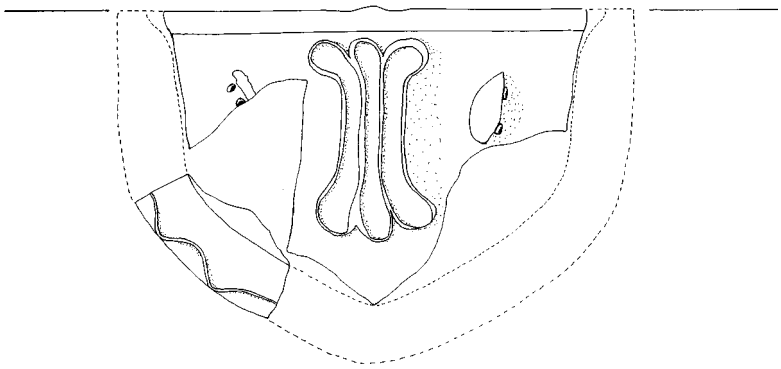

Profil

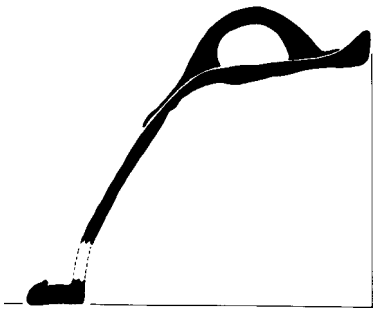

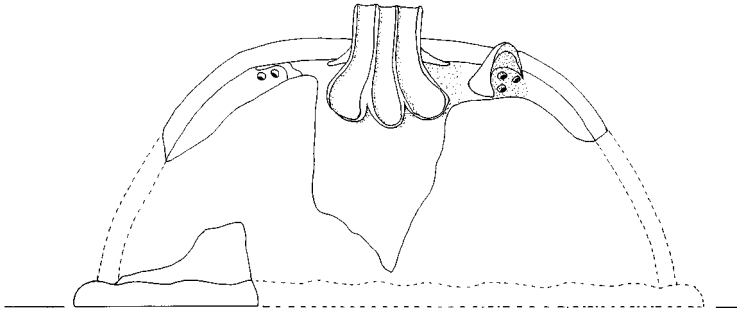

Vue de face

0 10 cm.

PLANCHE 9

*- 1056.01****, Lèvre triangulaire rentrante, trace d'accroche d'anse, en pâte grise.***

*- 1062.02****, Lèvre rectangulaire en pâte grise, fragment d'un grand plat. BONVARLET (A.) 1998, 2203-28, pl.28, p.43, XIVe-XVe siècle. BARTELS (M.) 1999, fig.591, p.692, 1400-1450.***

*- 1056.03****, Lèchefrite avec décor digité au dessus du pied et lèvre festonnée, en pâte grise.***

*- 1254.04****, Couvercle en pâte rouge et glaçure extérieure verte de mauvaise qualité. BONVARLET (A.) 1998, 2239-11, pl.47, p.171, XVe siècle.***

*- 1056.05****, Marmite tripode avec anse aplatie, en pâte rouge et trace de suie à l'extérieur.***

*- 1056.06****, Couvre feu mural avec lèvre festonnée, anse digitée et évents, en pâte grise. BAART (J.M.) 1994, fig.1, p.23, 1450-1550.***

PLANCHE 10

Fin XVe - début XVIe

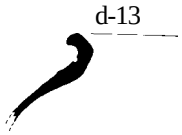

1303.01

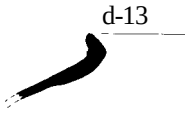

1303.02

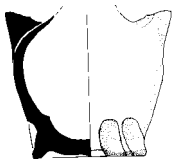

1266.03

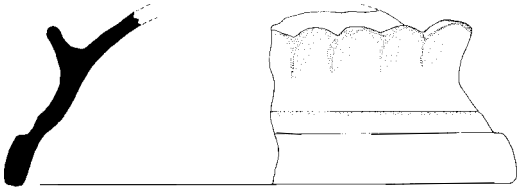

1383.04

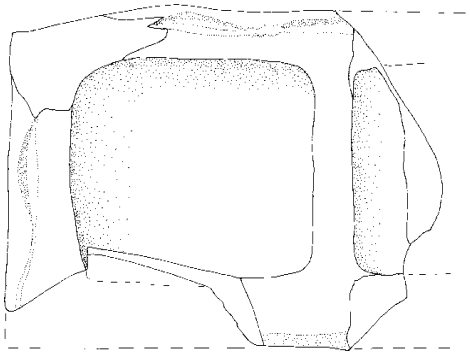

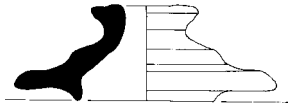

1351.06

1351.05

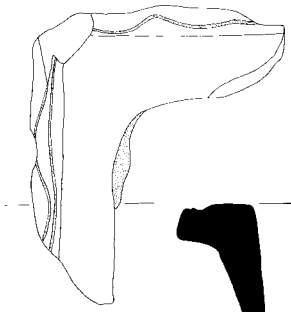

1383.07

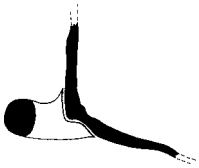

1383.08

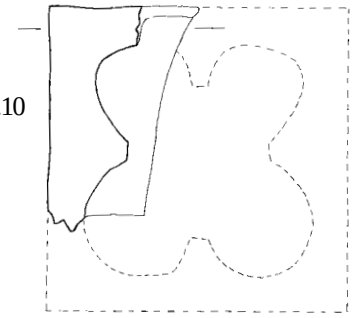

1351.10

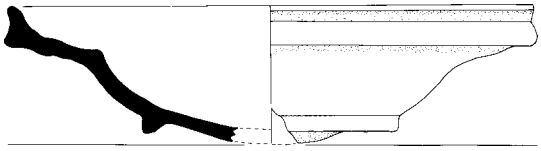

1351.09

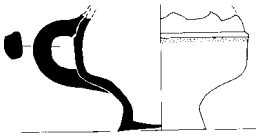

1267.11

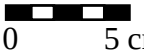

0 5 cm.

PLANCHE 10

- *1303.01*, ***Lèvre rectangulaire en pâte grise, fragment d'un pot à cuire.***

- *1303.02*, ***Lèvre triangulaire en pâte grise, fragment d'un pot à cuire.***

- *1266.03*, ***Marmite miniature en pâte grise avec fond digité.***

- *1383.04*, ***Couvre feu en pâte grise avec collerette festonné.***

- *1351.05*, ***Boite à épice (?) en pâte grise.***

- *1351.06*, ***Couvercle en pâte rouge et cœur gris avec glaçure extérieure marron.***

- *1383.07*, ***Lèvre rectangulaire avec décor, en pâte rouge et cœur gris. Fragment d'un lèchefrite.***

- *1351.08*, ***Fragment d'un grand plat, en pâte rouge, glaçuré jaune sur engobe blanc à l'extérieur, lèvre et intérieur glaçurés marron.***

- *1351.09*, ***Assiette en pâte rouge, glaçure intérieure verte sur engobe blanc, présence de quelques coulures de glaçure à l'extérieur. BARTELS (M.) 1999, fig.441, p. 651, 1550-1590.***

- *1351.10*, ***Carreau de poêle en pâte rouge et cœur gris, glaçure extérieure jaune sur engobe blanc.***

- *1267.11*, ***Pot miniature en grès de couleur marron.***

PLANCHE 11

XVIe

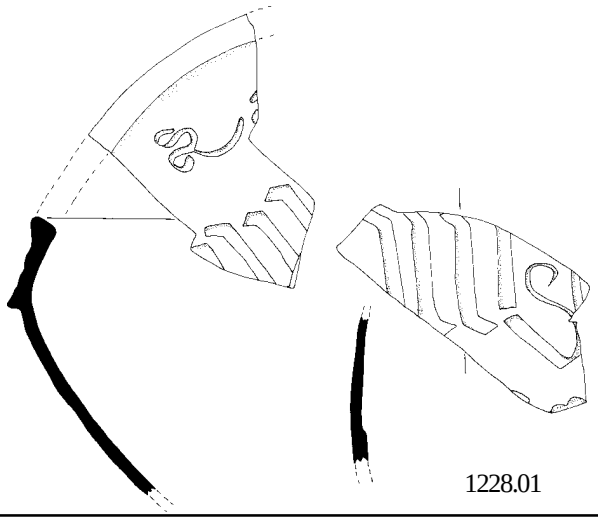

1228.01

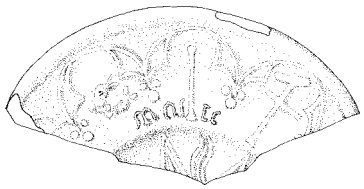

1271.02

0 5 cm.

PLANCHE 12

Fin XVIe

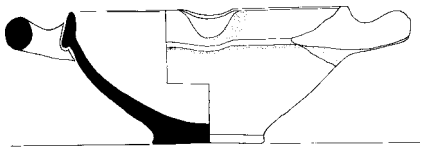

1544.01

1544.04

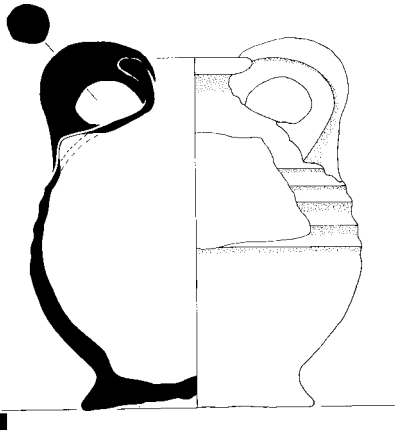

0 5 cm.

1664.02

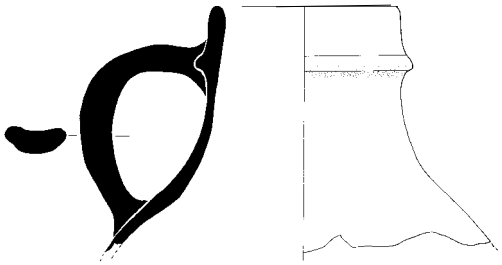

1544.03

PLANCHE 13

XVIIe - XVIIIe

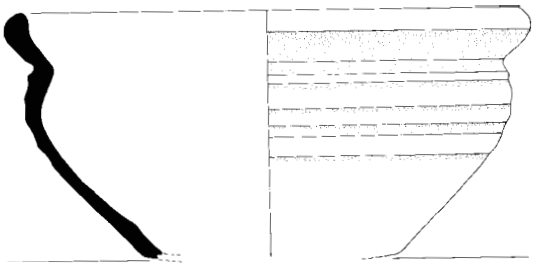

1225.01

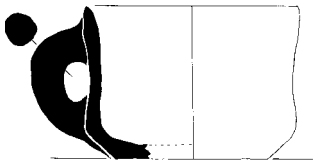

1128.02

d-23

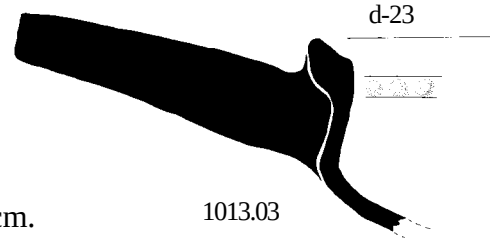

0 5 cm.

1013.03

1129.04

PLANCHE 11

- 1228.01, ***Assiette en pâte rouge avec glaçure intérieure jaune sur engobe blanc, graffito glaçuré marron.***

- 1271.02, ***Plat de la passion miniature en pâte blanche avec glaçure intérieure vert, décor moulé ou estampé. Les*** **arma christi** ***sont représentées sous des arcades gothiques trilobées. L'interprétation de la croix, de la colonne et du dauphin reste problématique. Cet objet est vraisemblablement d'origine beauvaisienne***

PLANCHE 12

- 1544.01, ***Coupelle en pâte rouge fine avec glaçure intérieure verte sur engobe blanc. Traces de glaçure marron sur la lèvre.***

- 1664.02, ***Cruche en pâte rouge fine avec glaçure extérieure marron sur la partie supérieure. RUEMPOL (A.P.E.), VAN DONGEN (A.G.A.) 1991, inv. n° F1937, p. 13, 1225-1250 et inv. n° F3905, p. 68, 1400.***

- 1544.03, ***Pichet en grès de couleur gris.***

- 1544.04, ***Lèvre droite en grès de couleur marron, le décor moulé d'un profil d'homme barbu, fragment d'un pichet.***

PLANCHE 13

- 1225.01, ***Plat en pâte rouge avec glaçure verte intérieure sur engobe blanc****.*

- 1128.02, ***Tasse en pâte rouge et cœur gris. Traces de glaçure vert clair sur engobe blanc à l'extérieur et de glaçure marron à l'intérieur. RUEMPOL (A.P.E.), VAN DONGEN (A.G.A.) 1991, inv. n° F836, p. 206, 1650-1700.***

- 1013.03, ***Poêlon en pâte beige avec glaçure extérieure verte et décor à la molette sous la lèvre.***

- 1129.04, ***Gobelet en faïence avec décor marron et bleu.***

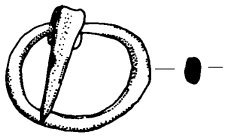

1

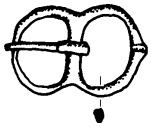

2

3

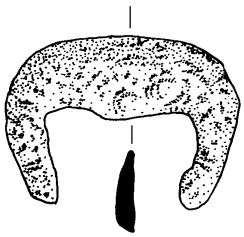

4

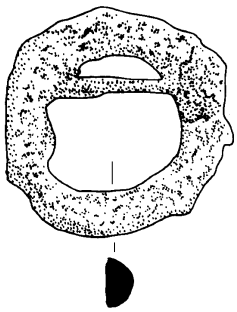

5

6

8

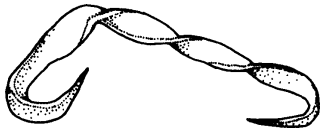

7

9

10

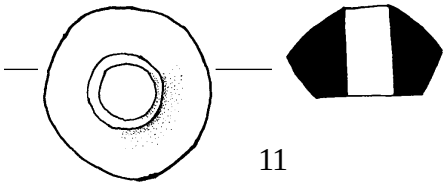

11

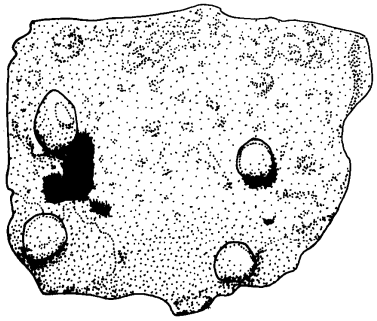

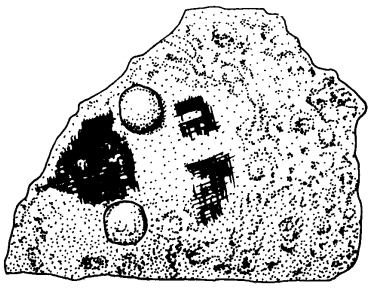

12

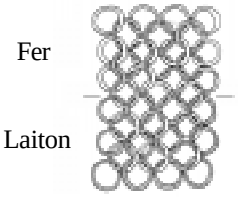

13

0 3 cm.

0 3 cm.

Planche 14 : Accessoires de vêtements.

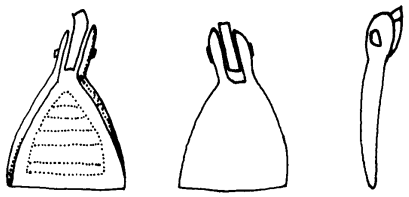

14

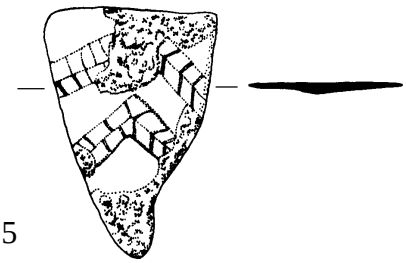

15

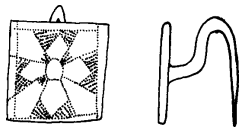

16

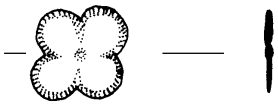

17

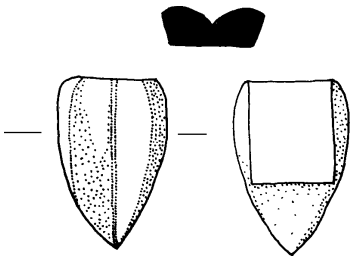

18

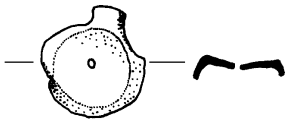

19

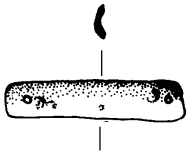

21

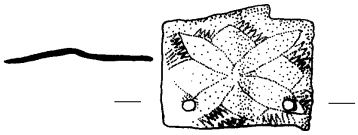

20

22

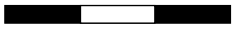

0 3 cm.

Planche 15: Accessoires de vêtements.

LES PETITS OBJETS

1 - Accessoires de vêtement (planches 14 et 15).

1) Boucle
Bronze.
U.S. 1067 : Parcelle III, Période IV, Phase 1 (XVe). N° inv. 101
Petite boucle de forme circulaire avec ardillon.
VANDENBERGHE (S.) 1988, fig. 133, p. 169.

2) Boucle
Bronze
U.S. 1096 : Parcelle I, Période V, Phase 2 (XVII-XVIIIe).N° inv. 102
Petite boucle en forme de huit avec ardillon.
GOODALL (I.H.) 1984, fig. 190, n° 73, p. 339. EGAN (G.) 1991, fig. 5, n° 380, p. 88. DE GROOTE (K.) 1992, fig. 50, n° 4 et 6, p. 284 (contexte : XIVe-XVe).

3) Boucle
Bronze
U.S. 1475 : Parcelle III, Période V, Phase 2 (XVII-XVIIIe). N° inv. 111
Petite boucle trapézoïdale avec deux rivets latéraux.
BONVARLET (A.) 1998, fig. 41, n° 22, p. 63 (contexte XVIe).

4) Boucle
Bronze
U.S. 1546 : Parcelle I, Période II, Phase 1 (XII-XIIIe). N° inv. 131
Boucle trapézoïdale très oxydée sans ardillon.
BAILLY-MAITRE (M.C.) 1994, fig.92, p.129.

5) Boucle
Bronze
U.S. 1017 : Parcelle IV, Période II (XIIIe). N° inv. 140
Boucle circulaire très oxydée avec ardillon.
BARRÈRE (M.) 1990, p.215, n°424 (contexte : XIVe).

6) Mordant
Bronze
U.S. 1067 : Parcelle III, Période IV, Phase 1 (XVe). N° inv. 146
Type rectangulaire simple fixé par un rivet.
BONVARLET (A.) 1998, fig. 41, n° 15.

7) Agrafe
Bronze
U.S. 1477 : Parcelle I, Période III, Phase 4 (XIV-XVe). N° inv. 112
Agrafe torsadée avec crochet aux extrémités.
BONVARLET (A.) 1998, fig. 42, n° 31, p.65-66 (contexte XV - XVI).

8) Agrafe
Bronze
U.S. 1025 : Parcelle II, Période I, Phase 1 (Fin XII - début XIIIe). N° inv. 120
Agrafe torsadée (idem n° 8).

9) Ferret de lacet
Bronze
U.S. 1094 : Parcelle I, Période V, Phase 2 (XVII-XVIIIe). N° inv. 205
Feuille de bronze enroulée en cône effilé.
BONVARLET (A.) 1998, fig. 42, n° 25-26, p. 65-66.

10) Bague
Bronze
U.S. 1106 : Parcelle I, Période V, Phase 2 (XVII-XVIIIe). N° inv. 91
Bague décorée avec 5 perles en pâte de verre dont trois sont manquantes, enchâssées sur le plat.
Décor de torsades sur la partie supérieure de l'anneau.

11) Perle
Céramique
U.S. 1014 :Parcelle IV, Période IV (XVII-XVIIIe). N° inv. 57
Perle biconique glaçurée vert.
BONVARLET (A.) 1998, fig. 42, n° 40-41, p. 65-66 (2e 1/2 XIVe).

12) Plaque
Fer, bronze
U.S. 1294 : Parcelle I, Période III, Phase 4 (XIV-XVe). N° inv. 260
Deux fragments d'une plaque en fer avec gros rivets en bronze.

13) Elément de côte de maille
Laiton, fer
U.S. 1294 : Parcelle I, Période IV, Phase 1 (XIV-XVe). N° inv. 221
Côte de maille en fer bordé de laiton (col ou bas du vêtement). Anneaux de laiton pincés à chaud, anneaux de fer rivetés à «grain d'orge».
BARRÈRE (M.) 1990, p. 103, n° 54.

14) Vervelle
Bronze et émail
U.S. 1253 : Parcelle III, Période IV, Phase 1 (XVe). N° inv. 125
Vervelle triangulaire avec blason au décor émaillé champlevé, émail vert et jaune. Légères traces de dorure.
BARRÈRE (M.) n°543, p.257.

15) Elément décoratif
Bronze
U.S. 1294 : Parcelle I, Période III, Phase 4 (XIV-XVe). N° inv. 139
Elément décoratif figurant un blason gravé.

16) Elément de décoration
Bronze
U.S. 1096 : Parcelle I, Période V, Phase 2 (XVII-XVIIIe). N° inv. 133
Petite plaque carrée à décor géométrique incisé. Crochet riveté au dos de l'applique.
BONVARLET (A.) 1998, fig. 42, n° 28, p. 65-66 (même décor).

17) Applique décorée
Bronze
U.S. 1066 : Parcelle III, Période IV, Phase 1 (XVe). N° inv. 119
Applique en forme de trèfle à quatre feuilles, à rivet central.

18) Applique
Bronze
U.S. 1094 : Parcelle I, Période V, Phase 2 (XVII-XVIIIe). N° inv. 143
Applique décorative en forme de coeur replié suivant un axe verticale. Le dos est plat, il se fixait peut-être sur un vêtement ou un bijou.

19) Applique
Bronze
U.S. 1294 : Parcelle I, Période IV Phase 1 (XIV-XVe). N° inv. 145
Petite applique décorative ronde dont la partie centrale est concave. Trou de fixation au centre ; sans doute pour une ceinture.
EGAN (G.) 1991, fig. 113, n° 906, p. 177-178 (1350-1400).

20) Applique
Bronze
U.S. 1449 : Parcelle I, Période III, Phase 3 (XIII-XIVe). N° inv. 161
Applique rectangulaire avec décor gravé d'une fleur à huit pétales longues et courtes en alternance, tout autour, un décor de lignes brisées.

21) Applique
Bronze
U.S. 1233 : Parcelle II, Période III, Phase 1 (XIII-XIVe).N° inv. 179
Applique probablement de ceinture, barrette convexe percée de deux trous d'attache.
EGAN (G.) 1991, fig. 133, n° 1145, p. 212.

22) Banquelet
Bronze
U.S. 1286-1468 : Parcelle III, Période II, Phase 1 (XIIIe). N° inv. 129
Banquelet perforé au centre avec un rivet à chaque extrémité. Traces de dorures.
BARRERE (M.) 1990, p. 222, n° 460 (XIII-XIVe) ; EGAN (G.) 1991, fig. 134, n° 1154, p. 213, 214.

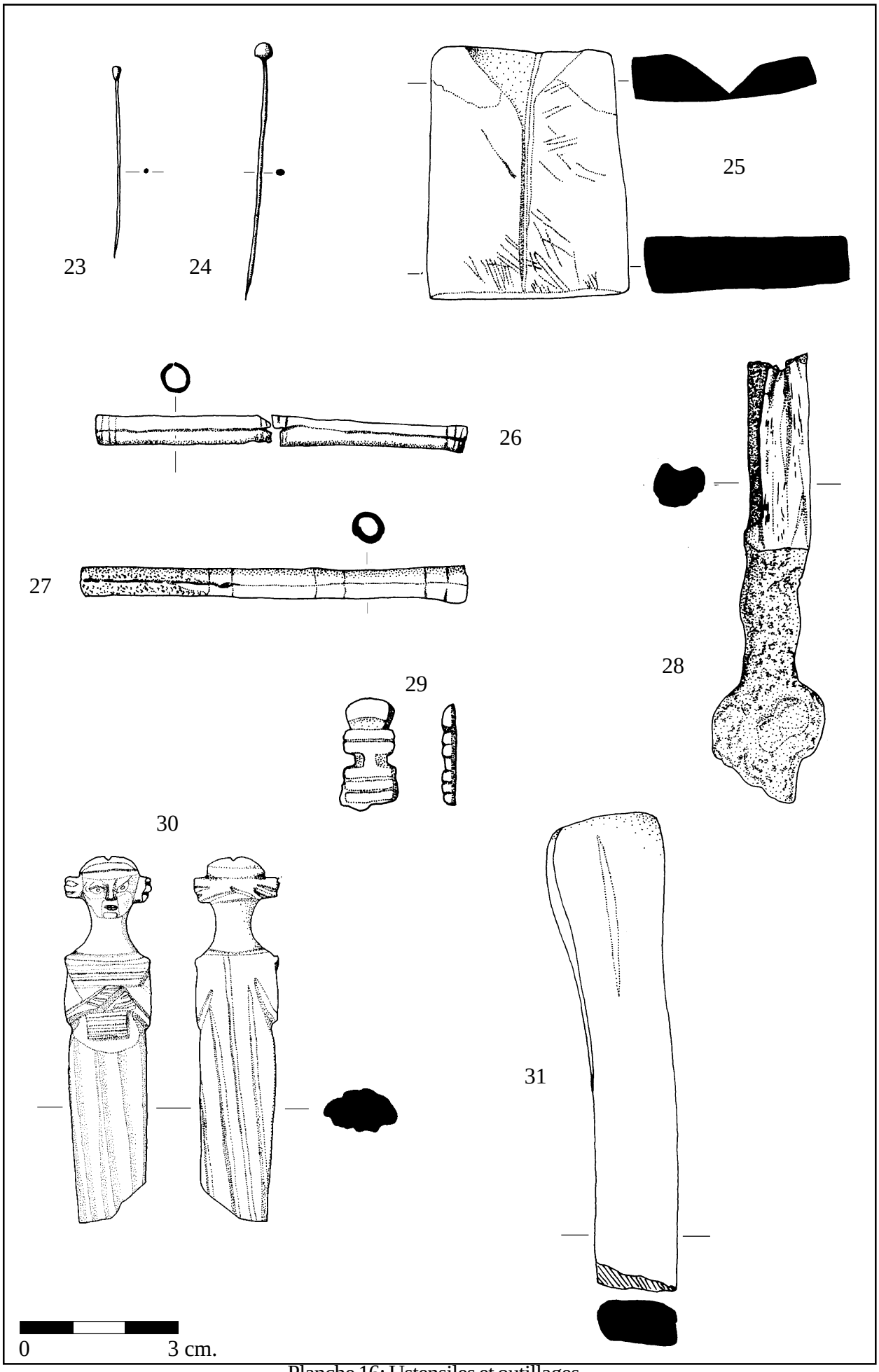

Planche 16: Ustensiles et outillages.

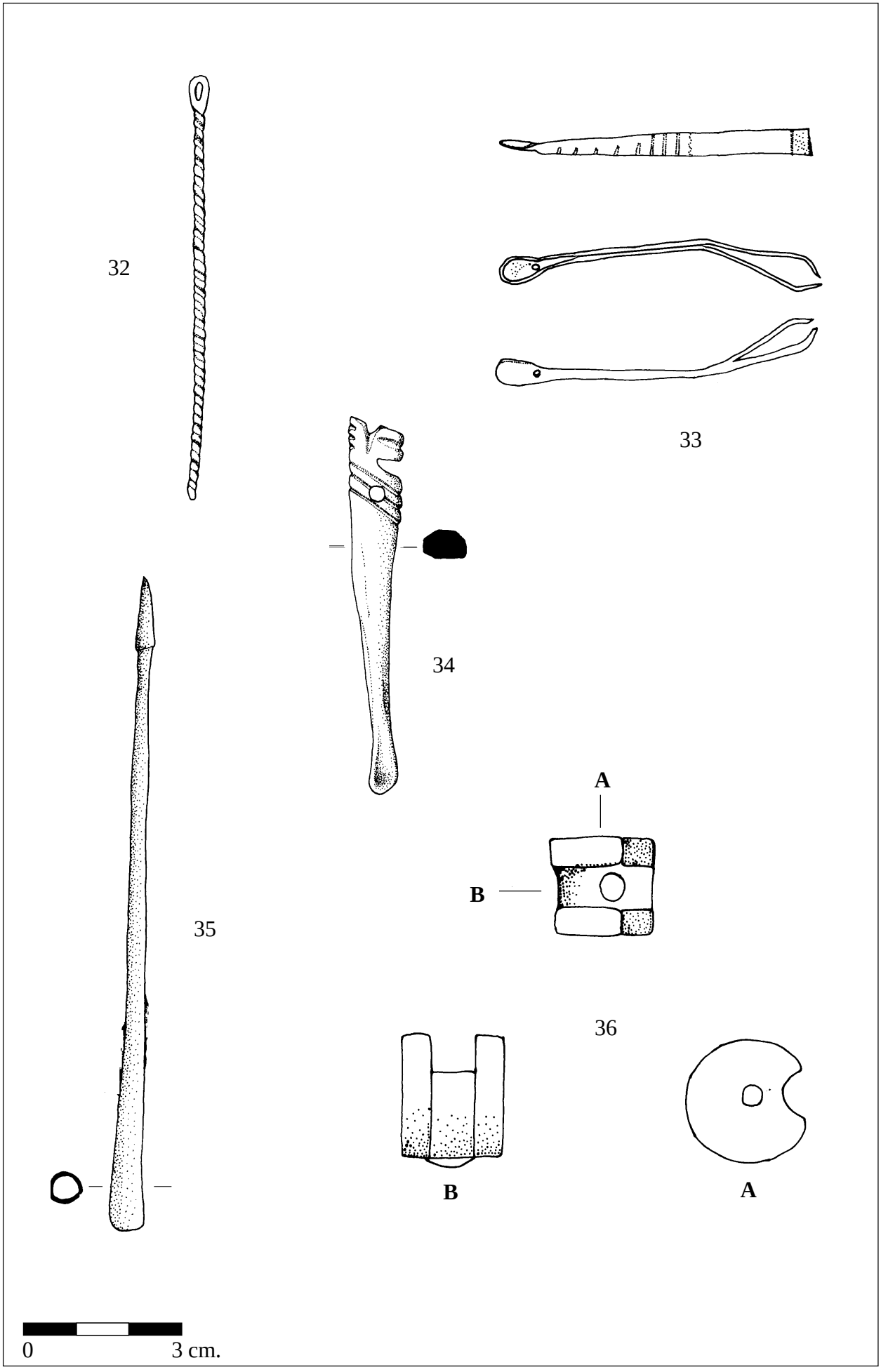

Planche 17: Ustensiles et outillages.

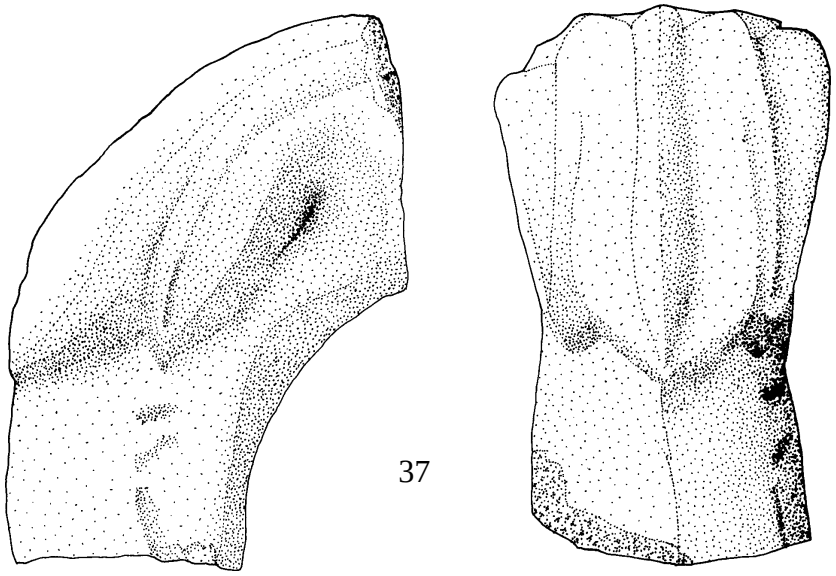

37

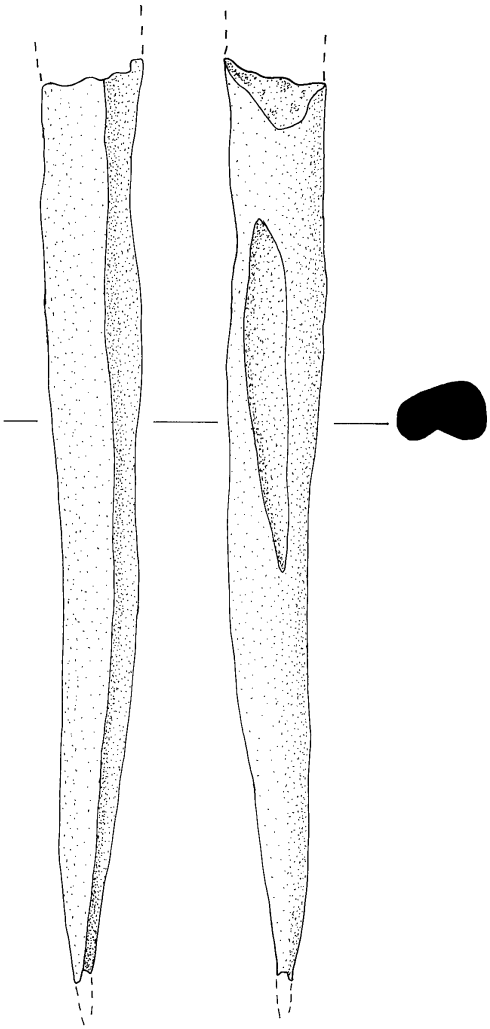

38

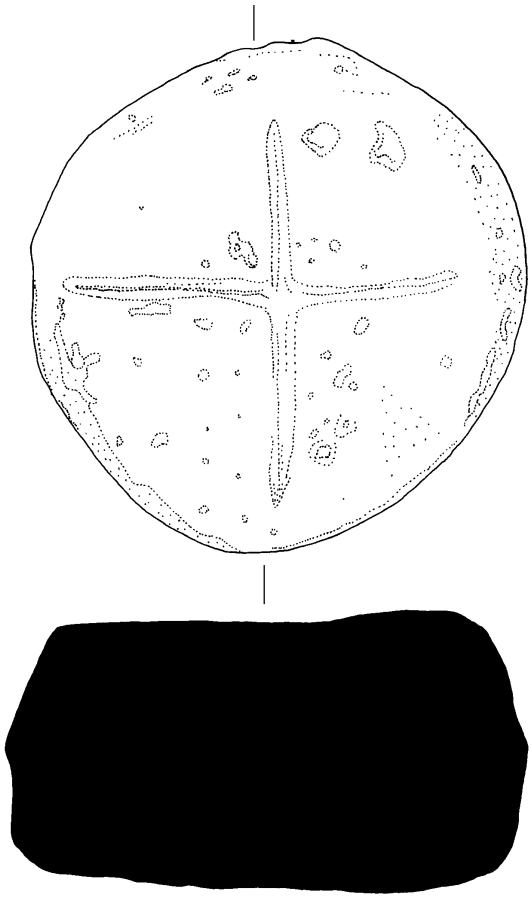

39

0 3 cm.

Planche 18 : Ustensiles et outillages.

2. Ustensiles et outillage (planches 16 à 18).

23) Epingle
Bronze
U.S. 1500 : Parcelle I, Période III, Phase 3 (XIII-XIVe). N° inv. 196
Tête triangulaire.

24) Epingle
Bronze
U.S. 1055 : Parcelle III, Période IV, Phase 1 (XVe). N° inv. 210
Grosse tête arrondie.

25) Moule à épingle?
Pierre bleue
U.S. 1394 : Parcelle I, Période IV, Phase 2 (XV-XVIe). N° inv. 75
Probable moule à épingle en pierre polie.

26) Etui à aiguilles ?
Bronze
U.S. 1377: Parcelle III, Période III, Phase 1 (XIVe). N° inv. 106
Probable étui à aiguilles en bronze enroulé avec décor incisé de lignes horizontales aux extrémités.

27) Etui à aiguilles
Bronze
U.S. 1576: Parcelle III, Période II, Phase 1 (XIIIe). N° inv. 121
Probable étui à aiguille en bronze enroulé avec décor de lignes horizontales.

28) Manche de couteau
Fer, os
U.S. 1290: Parcelle I, Période III, Phase 4 (XIV-XVe). N° inv. 33
Manche de couteau en fer très oxydé dont l'extrémité devait présenter un décor particulier. Restes d'un emmanchement en os.

29) Fragment de manche de cuillère
Bronze
U.S. 1056: Parcelle III, Période IV, Phase 1 (XVe). N° inv. 144
Extrémité du manche plat et décoré.

30) Manche
Os et fer
U.S. 1158: Parcelle II, Période II (XIIIe). N° inv. 253
Fragment sculpté représentant une dame jouant du psaltérion. Extrémité de l'emmanchement en fer en place.
BARBÉ (H.) 1996, pl. XXVII, n°1, p. 158 (fin XIVe-début XVe). MALIET (V.) 1999, 106 (fin XIVe-debut XVe).

31) Pierre à aiguiser
Schiste micacé
U.S. 1309: Parcelle III, Période III, Phase 2 (XIVe). N° inv. 73
Traces d'utilisation.
BONVARLET (A) 1998, fig. 43, n° 46, p. 67-68.

32) Cure oreille ?
Bronze
U.S. 1497: Parcelle III, Période III, Phase 2 (XIVe). N° inv. 94
Probablement fragment de cure oreille avec une extrémité percé et tige torsadée.
EGAN (G.) 1991, fig. 253, n° 1774, p. 381-382 (1200-1230).

33) Pince à épiler et cure oreille
Bronze
U.S. 1158: Parcelle II, Période II (XIIIe). N° inv. 105
Pince à épiler plate présentant à son extrémité un cure-oreille. Décor sur une face extérieure. Ce double accessoire est réalisé avec une seule pièce de métal.
BARRÈRE (M.) 1990, p. 200, n° 351 (XIII-XIVe).

34) Cure oreille
Os
U.S. 1294 : Parcelle I, Période III, Phase 4 (XIV-XVe). N° inv. 249
Objet complet avec une extrémité percée et un décor en creux de lignes obliques.

35) Trait d'arbalète
Bronze
U.S. 1449: Parcelle I, Période III, Phase 3 (XIII-XIVe). N° inv. 118
Pointe de flèche ou trait d'arbalète d'apparat en bronze enroulé avec extrémité renforcée.
BARRÈRE (M.) 1990, p. 102, n° 39 (XIII-XIVe mais objet en fer et de section carrée).

36) Noix d'arbalète
Os et fer
U.S. 1260: Parcelle II, Période II (XIIIe). N° inv. 252
Elément retenant la corde bandée de l'arbalète, soigneusement façonné.
BARBIEUX (J.) 1993, n° 136, p. 34 (XVIIe, Arras). BARRÈRE (M.) 1990, p. 102, n° 46 (XIII-XIVe); JUNGBLUT (M.-P.) 1998, p.186-187(XIVe-XVIe).

37) Elément de mortier
Calcaire
U.S. 1321: Parcelle III, Période III, Phase 2 (XIVe). N° inv. 258
Anse avec décor sculpté, probablement végétal.

38) Broche de tisserand
Os
U.S.1579: Parcelle III, Période II, Phase 2 (XIIIe). N° inv.266
Broche épointé et polie, qui devait servir à la fabrication et à la finition des textiles (tassage des fils de trame, énouage ...).
BARBIEUX (J.) 1993, n° 13, p. 3 (X e).

39) Poids
Calcaire
U.S. 1528: Parcelle III, Période II, Phase 1 (XIIIe). N° inv. 254
Poids circulaire et plat avec croix gravée sur une face.

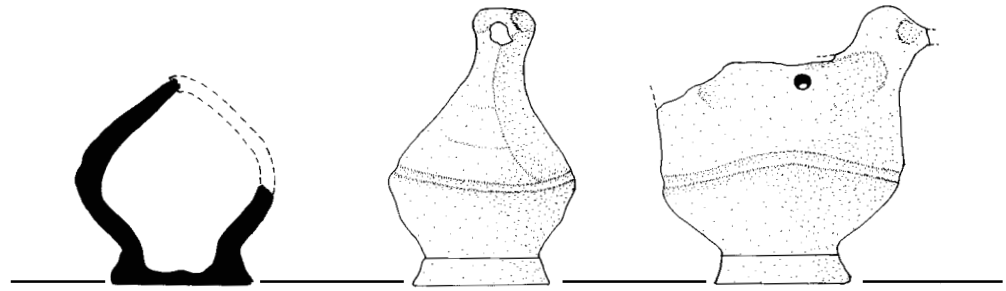

40

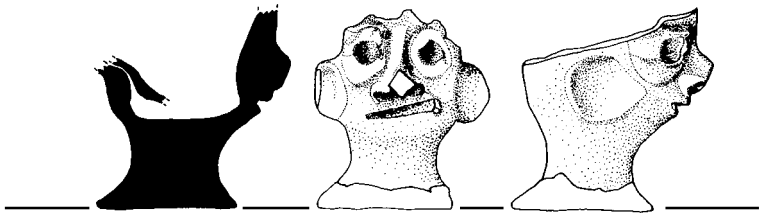

41

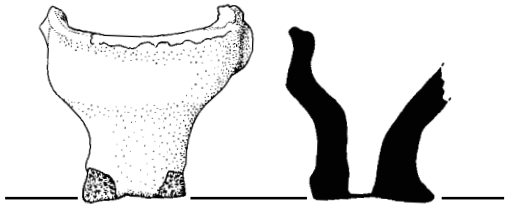

42

0 3 cm.

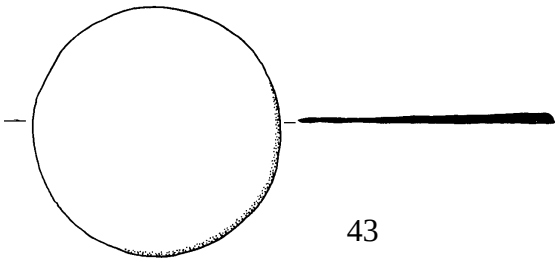

43

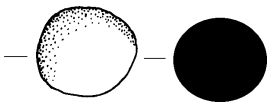

44

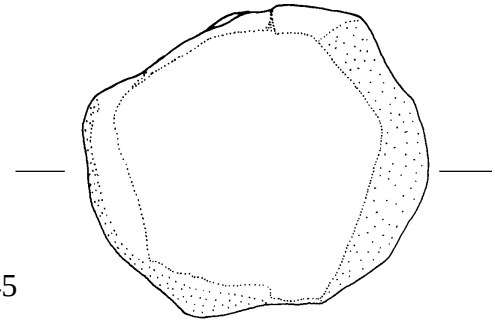

45

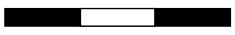

0 3 cm.

Planche 19 : Jeux et jouets.

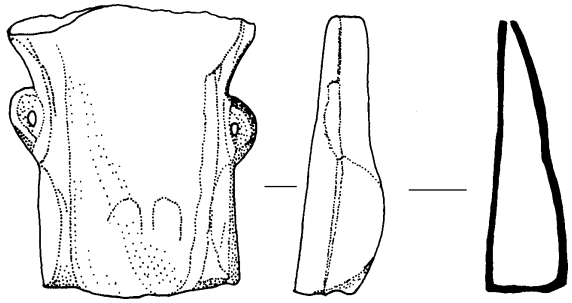

46

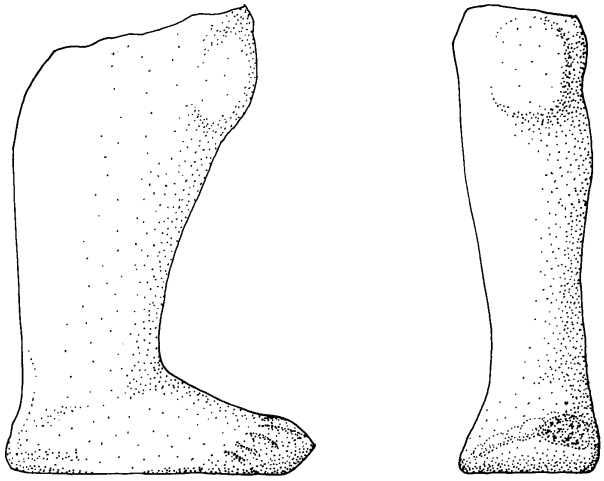

47

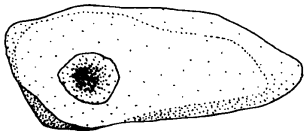

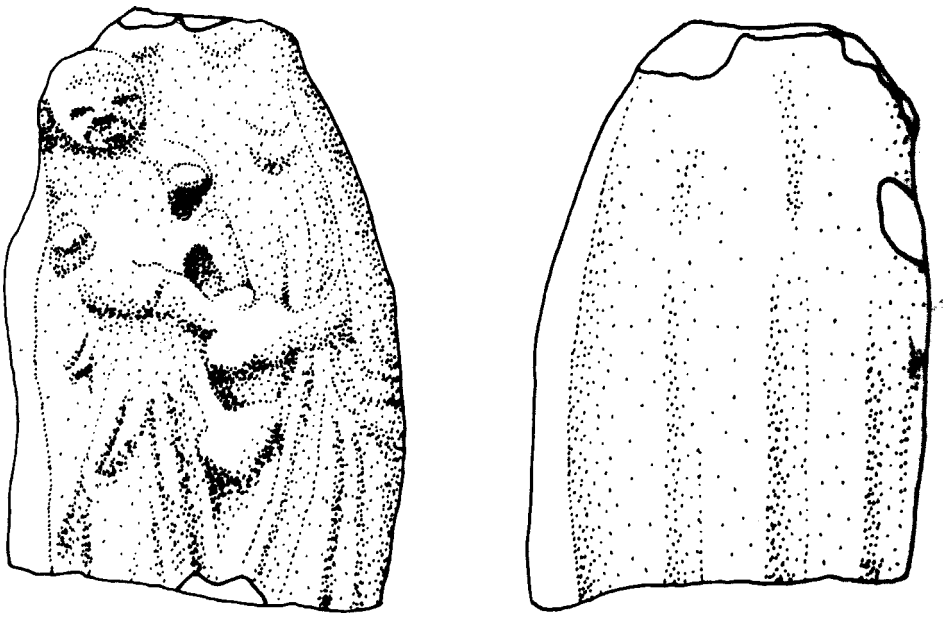

0 3 cm.

48

Planche 20 : Objets religieux.

3 Jeux, jouets (planche 19).

40) Sifflet à eau
Céramique
U.S. 1123 : Parcelle I, Période V, Phase 2 (XVII-XVIIIe) N° inv. 40
Façonné en forme de volatile, sans doute une poule. Engobée et glaçurée jaune sur une moitié. Perforation sur le dos.

41) Sifflet à eau
Céramique
U.S: 1096 : Parcelle I, Période V, Phase2 (XVII-XVIIIe). N° inv. 267
Façonné sans doute en forme de tête humaine. Glaçure vert clair avec des marbrures vert olive à l'extérieur.
BARBIEUX (J.) 1993, n° 147, p. 38 (XVe).

42) Sifflet à eau
Céramique
U.S: 1128: Parcelle II, Période V (XVII-XVIIIe). N° inv: 268
Façonné en forme de tête humaine et glaçure marron à l'extérieur.
BARBIEUX (J.)1993, n° 147, p. 38 (XVe).

43) Jeton
Os
U.S. 1000 : Parcelle II, Période V (XVII-XVIIIe). N° inv. 250

44) Bille
Terre cuite
U.S. 1094 : Parcelle I, Période V, Phase 2 (XVII-XVIIIe). N° inv. 61
Glaçure brune.
BONVARLET(A.) 1998, fig. 46, n° 72, p. 72-73 (contexte XIV- XVe).

45) Palet
Terre cuite
U.S. 1096 : Parcelle I, Période V, Phase 2 (XVII-XVIIIe). N° inv. 67
Palet taillé dans une tuile.

4. Objets religieux (planche 20).

46) Ampoule de pèlerinage
Plomb
U.S. 1119 : Parcelle I, Période IV, Phase 1 (XIV-XVe). N° inv. 80
Ampoule à deux anses verticales. Pas de décor apparent.

47) Fragment de statuette
Calcaire
U.S. 1128 : Parcelle II, Période V (XVII-XVIIIe). N° inv. 41
Moitié inférieure d'une jambe droite avec perforation sous le pied (fixation sur un support ?). Peut-être un enfant jésus.

48) fragment de statuette
Terre cuite
U.S. 1128 : Période V (XVII-XVIIIe). N° inv. 265
Vierge à l'enfant en terre cuite moulée. La tête et la moitié inférieure sont manquantes. La vierge enveloppée dans un large manteau tient l'enfant Jésus dans le bras droit contre sa poitrine. Ce dernier tient dans la main droite un fruit ou un petit globe.

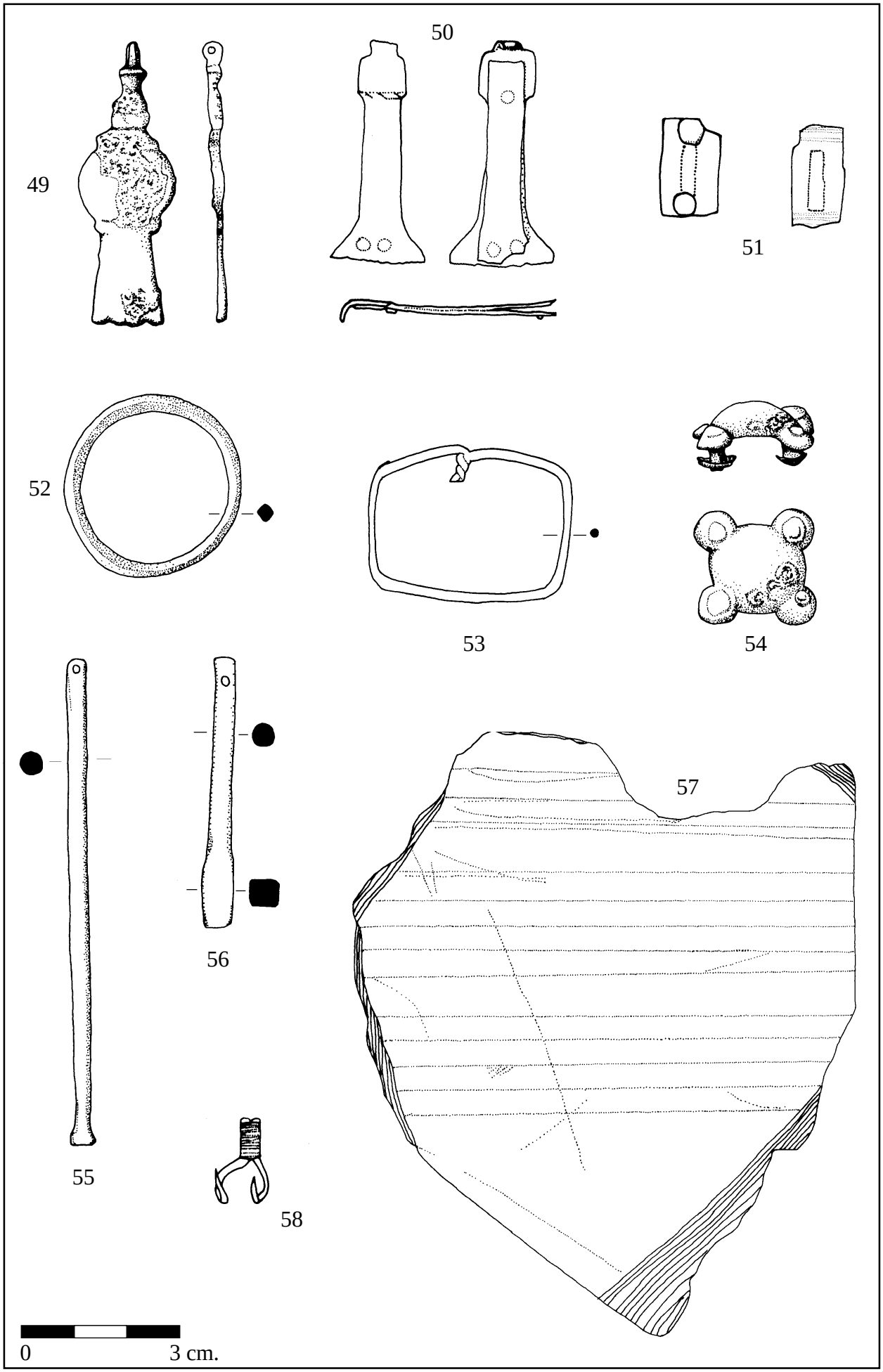

Planche 21 : divers.

5. Divers (planche 21).

49) Elément mobile d'un fermoir de livre
Bronze
U.S. 1449 : Parcelle I, Période III, Phase 2 (XIII-XIVe). N° inv. 103
Très oxydé, décor non apparent.
VANDENBERGHE (S.) 1988, fig. 136, p. 170 (milieu XVe).

50) Elément de fermoir de livre
Bronze
U.S. 1301: Parcelle I, Période III, Phase 2 (XIII-XIVe). N° inv. 104
Réalisé avec deux feuilles de bronze rivetées, décor très effacé.
DE GROOTE (K.) 1992, fig. 53, n°1 et 2, p. 386. JUNGBLUT (M.-P.) 1998, p. 358-359 (XVIe-XVIIe, Trèves).

51) Element de serrure
Bronze
U.S. 1254 : Parcelle III, Période III, Phase 4 (XVe). N° inv. 96
Petite serrure avec deux rivets. Restes de bois.
BONVARLET (A.) 1998, fig. 46, n° 69-70, p. 72-73 (contexte XIVe-XVe).

52) Anneau
Bronze
U.S. 1179 : Parcelle II, Période II, Phase 1 (XIII-XIVe). N° inv. 109

53) Indéterminé
Bronze
U.S. 1381 : Parcelle I, Période III, Phase 4 (XIV-XVe). N° inv. 57
Tige pliée en forme de rectangle avec les deux extrémités nouées en torsade.

54) Elément d'applique (livre?)
Bronze
U.S. 1597 : Parcelle II, Période I, Phase 2 (Fin XII - début XIIIe). N° inv. 100
Applique circulaire et convexe flanquée de quatre lobes avec trois rivets conservés.

55) Indéterminé
Bronze
U.S. 1094 :Parcelle I, Période V, Phase 2 (XVII-XVIIIe). N° inv. 137
Barrette avec perforation à l'une des deux extrémités.

56) Battant de cloche
Os
U.S. 1500 : Parcelle I, Période III, Phase 3 (XIII-XIVe). N° inv. 251
Percé à l'extrémité ronde et de section carrée à l'autre.
EGAN (G.) 1998, fig. 941, p. 286.

57) Fragment
Ardoise
U.S. 1351 : Parcelle I, Période IV, Phase 2 (XV- début XVIe). N° inv. 72
Décor de lignes horizontales et parallèles.

58) Agrafes à vêtement
Bronze
U.S. 1476 : Parcelle III, Période IV, Phase1 (XVe). N° inv.117
Double crochets assemblés par un fil métallique très fin.

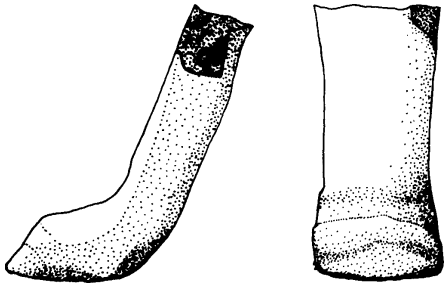

1

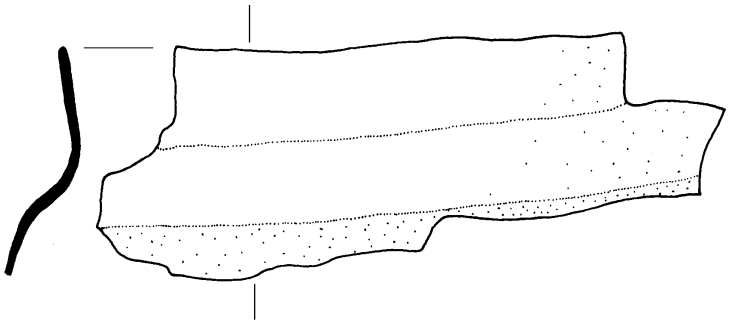

2

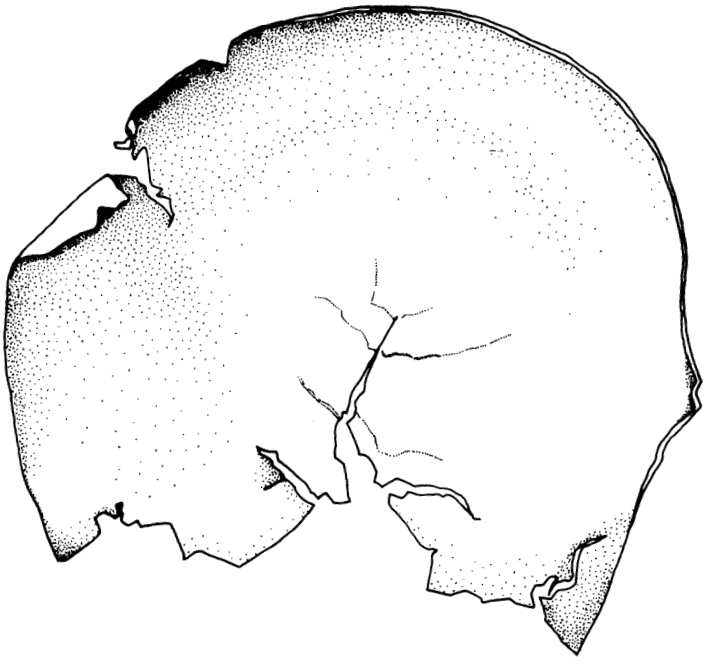

3

0 3 cm.

Planche 22

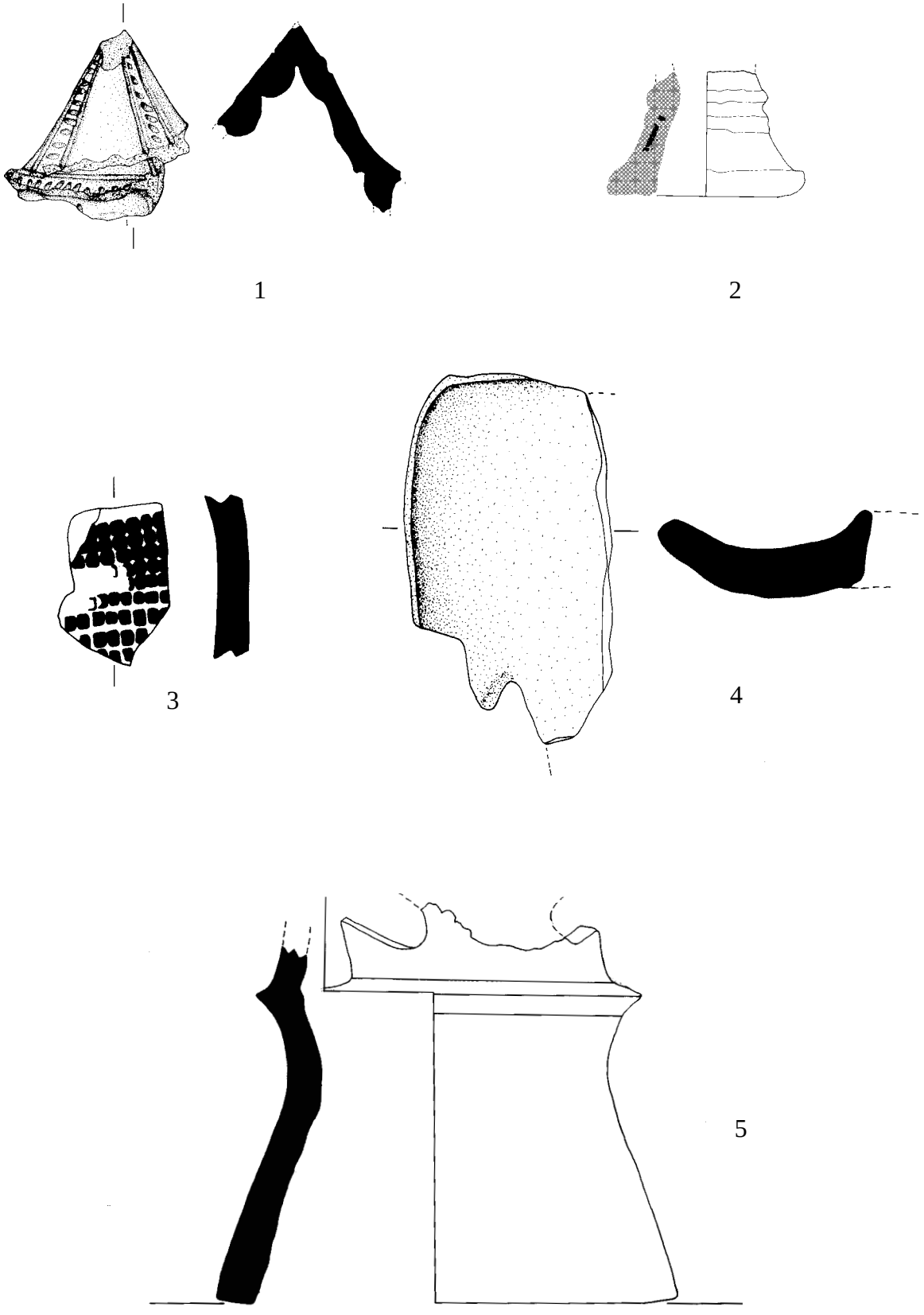

Planche 23

LA VAISSELLE METALLIQUE

(planche 22)

1) Elément de marmite
Bronze
U.S. 1094: Parcelle I, Période V, Phase 2 (XVII-XVIIIe). N° inv. 92
Fragment de pied de marmite ou chaudron.
BARBIEUX (J.) 1993, n° 58, p. 23 (XV-XVI Arras).

2) Fragment de récipient
Bronze
U.S. 1549: Parcelle II, Période III, Phase 1 (XIIIe). N° inv. 148
Très oxydé.

3) Lampe à huile ?
Bronze
U.S. niv. E, coupe 16: Parcelle III, Période V (XVII-XVIIIe). N° inv. 107
Coupelle basse fragmentée avec bec verseur .

LES TERRES CUITES ARCHITECTURALES
(planche 23)

1) Elément d'épi de faîtage
Céramique
U.S. 1497: Parcelle III, Période III, Phase2 (XIVe). N° inv. 269
Fragment d'épi de faîtage en forme de casque, qui devait appartenir à un cavalier. Ce fragment est en pâte rouge sableuse avec une glaçure vert clair mouchetée vert olive.

2) Elément d'épi de faîtage
céramique
U.S. 1579: Parcelle III, Période II, Phase2 (XIIIe). N° inv. 270
Fragment, en pâte grise, appartenant sûrement à un épi de faîtage globulaire.

3) Fragment d'épi de faîtage
Céramique
U.S. 1447: Parcelle, Période, Phase. N° inv. 273
Ce petit bout d'épi de faîtage est en pâte beige avec une glaçure verte et un décors à la mollette carrée.

4) Elément d'épi de faîtage
Céramique
U.S. 1056: Parcelle III, Période IV, Phase 1 (XVe). N° inv. 272
Fragment en forme d'aile appartenant sûrement à un aigle héraldique. La pâte est rouge à cœur gris, un engobe a été déposé à l'intérieur de l'aile ce qui donne à la glaçure une teinte vert marbré de vert olive, tandis qu'à l'extérieur de l'aile la glaçure est marron.

5) Aérateur de toiture
Céramique
U.S. 1096: Parcelle I, Période V, Phase 2 (XVII-XVIIIe). N° inv. 274
Elément d'aérateur de cheminée en pâte grise.

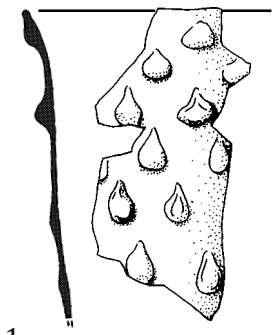

1

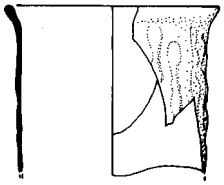

2

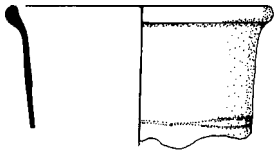

3

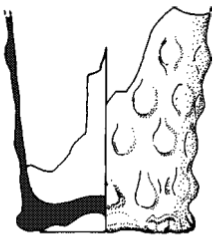

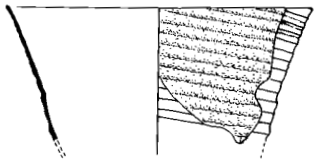

4

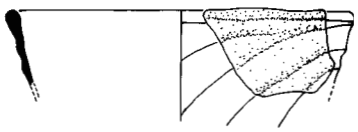

5

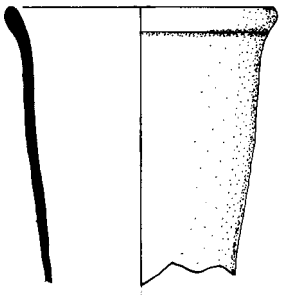

6

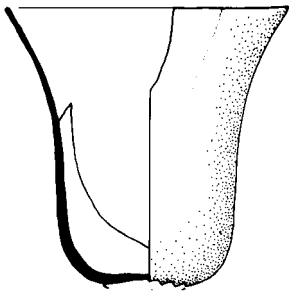

7

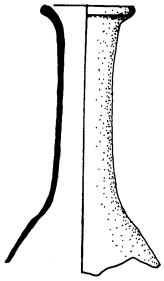

8

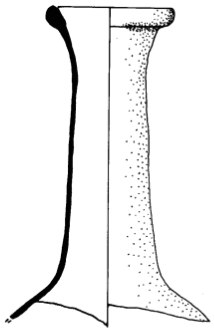

9

0 5 cm.

Planche 24 : les récipients.

LE VERRE

1- Les récipients (planche 24).

1) Gobelet
U.S. 1544: Parcelle I, Période V, Phase 1 (fin XVIe). N° inv. 2
Gobelet cylindrique avec décor moulé de pastilles ovales en relief et pied annulaire rapporté. Le verre est transparent et de couleur blanche, avec une légère oxydation.
FOY (D) 1990, n°265, p.265 (XVIe); WATTON (M.-D.) 1990, n°16; fig.3, p.91 (XVIIe).

2) Gobelet
U.S. 1544: Parcelle I, Période V, Phase1 (fin XVIe). N° inv. 5
Gobelet cylindrique avec décor moulé de côtes verticales et en relief. Le verre est transparent et de couleur blanche, avec une légère oxydation.
FOY (D.) 1990, n°251, p.259 (XVe).

3) Gobelet
U.S. 1544: Parcelle I, Période V, Phase1 (fin XVIe). N° inv. 42
Gobelet cylindrique avec un décor de filaments blanc opaque posés sur la panse. Le verre est transparent et de couleur verte, avec une légère oxydation.

4) Verre à pied
U.S. 1544 : Parcelle I, Période V, Phase1 (fin XVIe). N° inv. 26
Fragment de coupe caliciforme avec décor moulé en forme de drapé et en relief sur le contenant. Le verre est transparent et de couleur blanche.

5) Verre à pied
U.S. 1544: Parcelle I, Période V, Phase1 (fin XVIe). N° inv. 37
Fragment de coupe caliciforme avec décor de drapé moulé. Le verre est très oxydé. CHARLESTON (R.J.) 1984, n°12, fig.146, p.266 (XIVe).

6) Gobelet
U.S. 1544: Parcelle I, Période V, Phase1 (fin XVIe). N° inv. 43
Gobelet cylindrique à parois lisse. Le verre est transparent et de couleur blanche, avec une oxydation.

7) Verre à pied
U.S. 1544: Parcelle I, Période V, Phase1 (fin XVIe). N° inv. 3
Verre à pied caliciforme à parois lisse. Le verre est transparent et de couleur blanche, avec une légère oxydation.
WATTON (M.-D.) 1990, n°147, fig.17, p.71 (XVIe).

8) Flacon
U.S. 1544: Parcelle I, Période V, Phase1 (fin XVIe). N° inv. 4
Flacon à panse globulaire. Le verre est transparent et de couleur verte, avec une oxydation.
GUILHOT (J.-O.) 1990, fig.10, p.170 (XVIe-XVIIe).

9) Flacon
U.S. 1544: Parcelle I, Période V, Phase1 (fin XVIe). N° inv. 15
Flacon à panse globulaire. Le verre est transparent et de couleur verte, avec une oxydation.

10) Fragment
U.S. 1235: Parcelle II, Période I, Phase 2 (fin XII - début XIIIe). N° inv. 6
Fragment avec décor de petits losanges moulés, formant un motif de côtes résiliées lâches. Le verre, très oxydé, est transparent et de couleur blanche ou vert clair.
FOY (D.) 1990, n°105, p.177 (XIIIe-XIVe) et n°184, p.224 (XIVe). CABART (H.) n°50, fig.4, p.231 (fin XVIe-début XVIIe). CHARLESTON (R.J.) 1984, n°40, fig.147, p.267 (XIIIe).

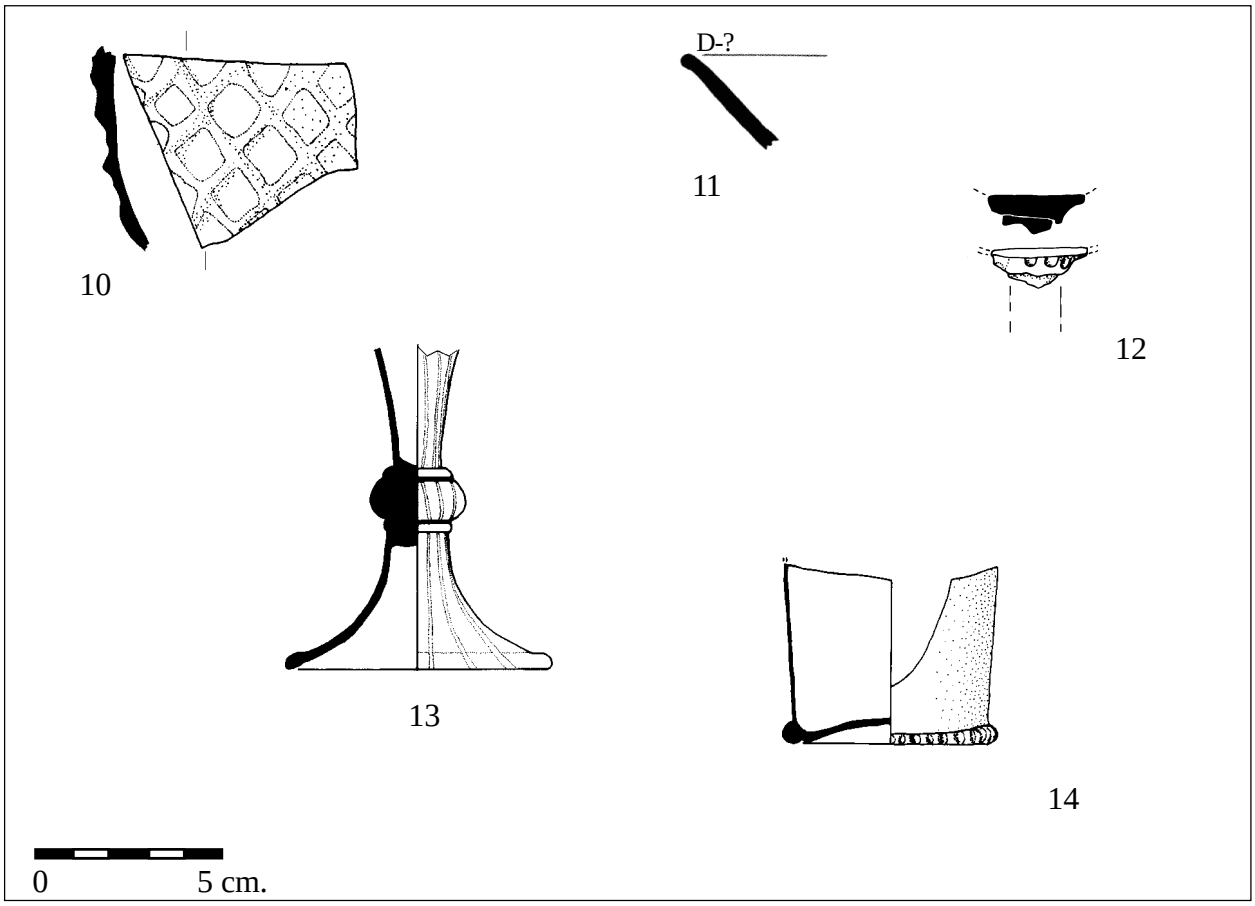

Planche 25 : Les récipients.

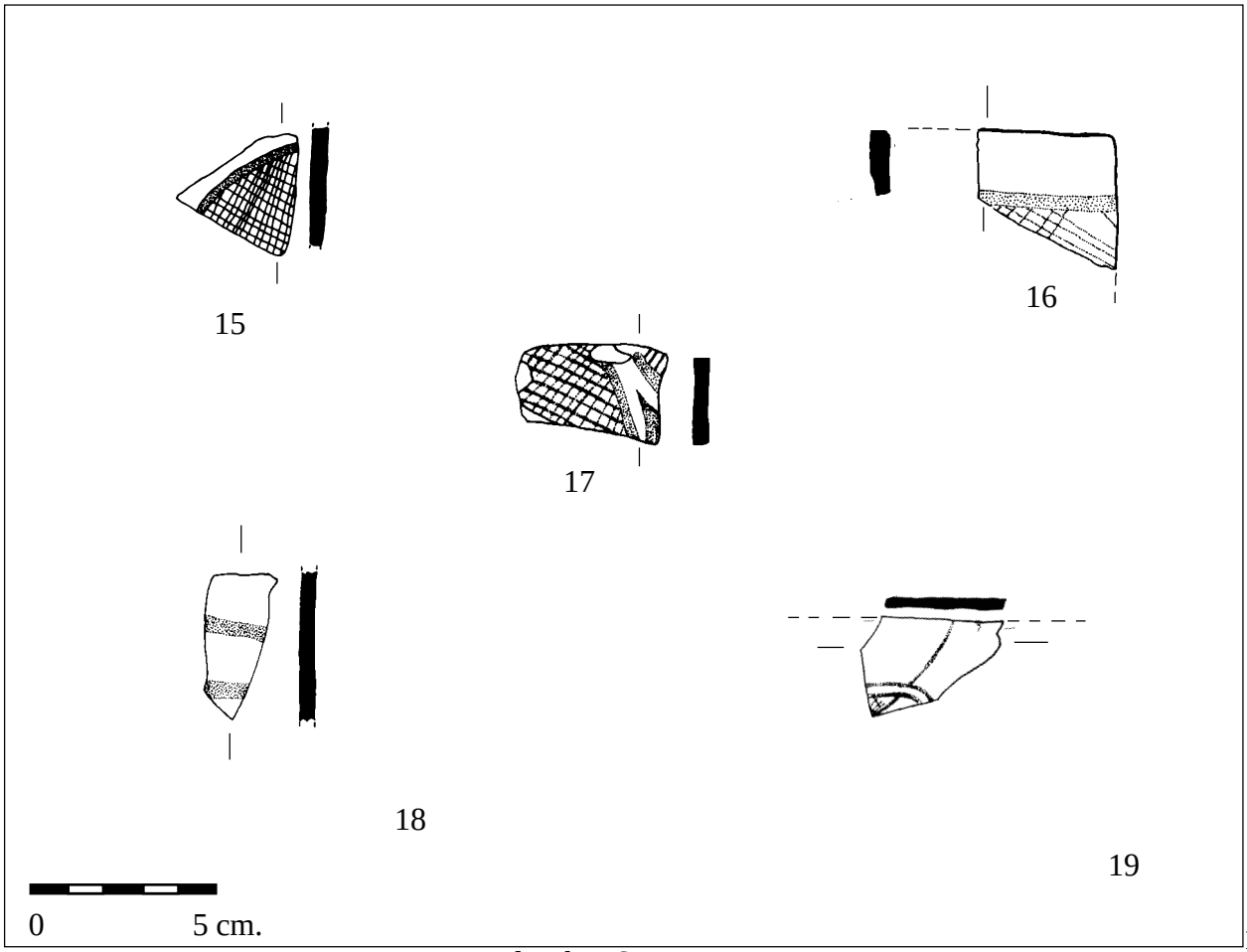

Planche 26 : Vitraux.

Les récipients (planche 25)

11) Fragment
U.S. 1056: Parcelle III, Période IV, Phase 1 (XVe). N° inv. 36
Fragment de lèvre, très oxydé.

12) Fragment
U.S. 1407: Parcelle I, Période III, Phase 1 (XIII-XIVe). N° inv. 13
Fragment d'un pied mouluré, très oxydé.

13) Verre à pied
U.S. 1125 : Parcelle I, Période IV, Phase 2 (fin XVIe). N° inv. 1
Pied présentant une moulure ronde insérée entre deux anneaux et incrusté de filaments blancs opaques. Verre transparent et de couleur blanche.
GOETZ (B.) 1990, n°17, fig.1, P.197 (début XVIIe).

14) Gobelet
U.S. 1438: Parcelle II, Période IV, Phase1 (XVe). N° inv. 7
Gobelet cylindrique à paroi lisse et pied annulaire rapporté. Verre oxydé transparent et de couleur verte.

2 - Vitraux (planche 26

15) Fragment
U.S. 1377: Parcelle III, Période III, Phase 2 (XIVe). n° inv. 20
Fragment de vitrail avec décor émaillé. Le verre est trop oxydé pour définir les couleurs d'origine.

16) Fragment
U.S. 1377: Parcelle III, Période III, Phase2 (XIVe). N° inv. 20
Fragment de vitrail avec décor émaillé. Le verre est trop oxydé pour définir les couleurs d'origine.

17) Fragment
U.S. 1096: Parcelle I, Période V, Phase 2 (XVII-XVIIIe). N° inv. 34
Fragment de vitrail avec décor peint. Le verre est trop oxydé pour définir les couleurs d'origine.

18) Fragment
U.S. 1115: Parcelle III, Période III, Phase3 (XVe). N° inv.23
Fragment de vitrail avec décor émaillé. Le verre est trop oxydé pour définir les couleurs d'origine.

19) Fragment
U.S. 1500: Parcelle I, Période III, Phase 3 (XIII-XIVe). N° inv. 35
Fragment de vitrail avec décor émaillé. Le verre est trop oxydé pour définir les couleurs d'origine.

BAART (J.M.) 1994 ***: BAART (J.M.) - Dutch Redwares.*** **In** ***: BARCLAY (K), HUGHES (M.) éd.*** **- Medieval Ceramics*****, 18, 1994, p. 23 à 27.***

BAILLY-MAITRE (M.C.) 1994 : BAILLY-MAITRE (M.C.), BRUNO DUPRAZ (J.**) –** ***Brandes en Oisans. La Mines d'Argent des Dauphins (XII-XIVe s.) Isère*****,** Lyon, 1994, 172p. (DARA n°9)

BARBÉ (H.)1996 ***: BARBÉ (H.), BOUREL (Y.) dir.*** **– Du terrain au Musée…Trois Années de Recherches Archéologiques dans l'Audomarois** ***: Saint Omer, exposition du Musée de l'Hôtel de Sandelin, Arques, 1996, 183p.***

BARBIEUX (J.) 1993 ***: BARBIEUX (J.) dir.*** **- Archéologie Urbaine dans le Nord/Pas de Calais du Haut Moyen Age à la Révolution*****, Douai, 1993, LXXVI+78p.***

BARRÈRE (M.) 1990 ***: BARRÈRE (M.), REY-DELQUÈ (M.)*** **- Archéologie et Vie Quotidienne aux XIIIe-XIVe siècle en Midi-Pyrénée** ***: exposition du 7 mars au 31 mai 1990, Musée des Augustins, Toulouse, 1990, 347p.***

BARTELS (M.) 1999 ***: BARTELS (M.) dir.*** **- Vondsten vit Beerputten in Deventer, Dordrecht, Nijmegen en Tiel (1250-1900),** ***Amersfoort, 1999. (Steden in Scherven 2 Catalogus)***

DE BELIE (A.) 1992 ***: DE BELIE (A.) dir.*** **- Middleeeuwse Tegelvloeren in Confrontatie met Schilderigen van de Vlaamse Primitieven*****, Saint Nicolas, 1992, 83p.***

BONVARLET (A.) 1998 : BONVARLET (A.) et *alii* - *Un Habitat Médiéval rue Mongat à Douai, XIIIe-XVe siècles*, Douai, 1998, 203p. (Archaeologia Duacensis n°12)

BRASSART (F.) 1870 ***: BRASSART (F.)*** **- Ancienne Topographie Douaisienne*****, notes manuscrites, Douai, vers 1870.***

CABART (H.) 1990 ***: CABART (h.), THION (P.) - Metz-Rue Taison Verrerie de la Fin du XVe siècle.*** **In** ***: GUILHOT (J.-O.), JACQUEMOT (S.), THION (P.) dir.*** **- Verrerie de l'Est de la France XIIIe-XVIIIe siècle, Fabrication et Consommation*****, Dijon, 1990, p. 233 à 240 (Revue Archéologique de l'Est et du Centre - Est, Neuvième Supplément)***

CHARLESTON (R.J.) 1984 ***: CHARLESTON (R.J.) - The Glass.*** **In** ***: ALLAN (J.-P.) dir.*** **- Medieval and Post Medieval Finds from Exeter 1971-1980*****, Exeter, 1984, p.258 à 278. (Exeter Archaeological Reports n°3)***

COMPAGNON (E.)1998 ***: COMPAGNON (E.) et* alii - Douai, Rue des Minimes.** ***Document Final de Synthèse, Douai, 1998, 56p.***

COULON (G.) 1990 ***: COULON (G.), THÉRÈSE LACROIX (M.), MARYVÊCHE (P.) dir. -* Les Fouilles Archéologiques de Saint André à Tournai*, Louvain-la-Neuve, 1990, 147p. (Collection d'Archéologie Joseph Mertens, V)***

DE GROOTE (K.) 1992 ***: DE GROOTE (K.) – Het Afval van de Rijke Klaren. Noodonderzoek in de Voormalige Abdij van Beaulieu te Petegem.* Archeologie in vlaanderen*, II, 1992, p335 à 412.***

DEMOLON (P.) 1990 ***: DEMOLON (P.) et* alii - Douai Cité Médiéval*, Douai, 1990, 69p., 40 pl. (Archaeologica Duacensis n°3)***

DEMOLON (P.) 1999 ***: DEMOLON (P.) dir., PROYE (C.) coord. -* 20 Ans d'Archéologie dans le Douaisis*, Douai, 1999, 52p. (Archaeologia Duacensis 16)***

DESQUIENS (J.-C.) 1994 ***: DESQUIENS (J.-C.) -* Douai, Topographie et Société de 1224 à 1374, d'après un Fonds d'Archives Particulier.** ***Thèse de doctorat de IIIe cycle, dirigée par M. le professeur M. Rouch, soutenue en juin 1994 à l'Université de Paris IV,4 t..***

EGAN (G.) 1991 ***: EGAN (G.), PRITCHARD (F.) dir. -* Dress Accessories, 1150-1450*, Londres, 1991, 410p.***

ESPINAS (G.) 1936 ***: ESPINAS (G.) -* les Origines du Capitalisme*, t.2, Sire Jehan de France, Patricien et Rentier Douaisien, Sire Jacques Le Blond, Patricien et Drapier Douaisien, Lille, 1936, 275p.***

FOY (D.) 1989 : FOY (D.), SENNEQUIER (G.) dir. - *A Travers le Verre du Moyen Age à la Renaissance*, Nancy, 1989, 454p.

GOETZ (B.) 1990 ***: GOETZ (B.) – Montbéliard-Porte Pouhat, Verrerie de la Fin du XVIe siècle.* In *: GUILHOT (J.-O.), JACQUEMOT (S.), THION (P.) dir. -* Verrerie de l'Est de la France XIIIe-XVIIIe siècle, Fabrication et Consommation*, Dijon, 1990, p. 187 à 209 (Revue Archéologique de l'Est et du Centre - Est, Neuvième Supplément)***

GOODALL (I.H.) 1984 ***: GOODALL (I.H.) - The Metalwork.* In *: ALLAN (J.-P.) dir.,* Medieval and Post Medieval Finds from Exeter 1971-1980*, 1984, p.337 à 348. (Exeter Archaeological Reports n°3)***

GUILHOT (J.-O.) 1990 ***: GUILHOT (J.-O.), MUNIER (C.) - Besançon Rue de Vignier Verreries des XIV-XVIe siècles.*** **In** ***: GUILHOT (J.-O.), JACQUEMOT (S.), THION (P.) dir.*** **- Verrerie de l'Est de la France XIIIe-XVIIIe siècle, Fabrication et Consommation,** ***Dijon, 1990, p. 149 à 173. (Revue Archéologique de l'Est et du Centre - Est, Neuvième Supplément)***

HILLEWAERT (B.) 1995 ***: HILLEWAERT (B.), HOLLEVOET (Y.) - Een Vroeg-13de Eeuws Aardewerkcomplex uit de Marktstraat te Oudenburg.*** **In** ***: DE BOE (G.) dir.*** **- Archeologie in Vlaanderen,** ***IV, 1994, Zellik, 1995, p.279-289.***

JUNGBLUT (M.-P.) 1998 ***: JUNGBLUT (M.-P.) dir.*** **- Vivre au moyen Age : Luxembourg, Metz et Trèves,** ***exposition du 14 février au 17 mai 1998, Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg, Luxembourg, 1998, 371p. (Les Catalogues du Musée d'Histoire de la ville de Luxembourg , t. 4)***

LOUIS (E.) 1989 ***: LOUIS (E.)*** **- Recherches sur le Château à Motte de Hordain (Nord),** ***Douai, 1989, 98p. (Archaeologia Duacensis n°2)***

LOUIS (E.) 1998 ***: LOUIS (E.)*** **- Douai, Rue François Cuvelle,** ***Evaluation, mai 1998, Douai, 31 p.***

LOUIS (E.) 1999 ***: LOUIS (E.) - Dérivations, Fontaines et Latrines : Eaux Propres et Eaux Sales à Douai (XIIIe - XIXe s.).*** **In** ***: BENOIT (P.) dir.*** **- Technique et Environnement : la Pollution au Moyen Age et à l'Epoque Moderne,** ***Actes des 2es Rencontres Internationales de Liessies (Nord), 29 - 31 mars 1999 (A paraître).***

MALIET (V.) 1999 ***: MALIET (V.) dir.*** **– Valenciennes à Cœur Ouvert. 1989-1999 10 Ans d'Archéologie Urbaine** ***: exposition du Musée des Beaux-Arts de Valenciennes 7juin-31 octobre 1999, Hérouville-Saint-Clair, 1999, 112p.***

ROUCHE (M.) 1998 ***: ROUCHE (M.) dir.*** **– Histoire de Douai.** ***Condé-sur-l'Escaut, 1998,***

RUEMPOL (A.P.E.) 1991 ***: RUEMPOL (A.P.E.), VAN DONGEN (A.G.A.) dir.*** **- Pre-industriële Gebruiksvoorwerpen 1150-1800,** ***Rotterdam, 1991, 304p.***

WATTON (M.-D.) 1990 ***: WATTON (M.-D.) - Strasbourg-Istra, Verrerie.*** **In** ***: GUILHOT (J.-O.), JACQUEMOT (S.), THION (P.) dir.*** **- Verrerie de l'Est de la France XIIIe-XVIIIe siècle, Fabrication et Consommation,** ***Dijon, 1990, p. 17 à 91. (Revue Archéologique de l'Est et du Centre - Est, Neuvième Supplément)***

VANDENBERGHE (S.) 1988 ***: VANDENBERGHE (S.) – Metalen Voorwerpen uit Recent Archeologisch Onderzoek te Brugge.*** **In** ***: DE WITTE (H.)*** **- Brugge Onder-Zocht, Tien Jaar Stadarcheologisch Onderzoek 1977-1987,** ***Brugge, 1988, p.160 à 191. (Archeo-Brugge 1)***

WILLOT (J.-M.) 1996 : WILLOT (J.-M.) **-** ***Un Exemple d'Habitat Civil en Bois au Bas Moyen Age: les Fouilles de la Porte de l'Estanque à Douai*****,** mémoire de DEA, dirigé par M. le professeur S. Lebecq, Université de Lille III, 1996.